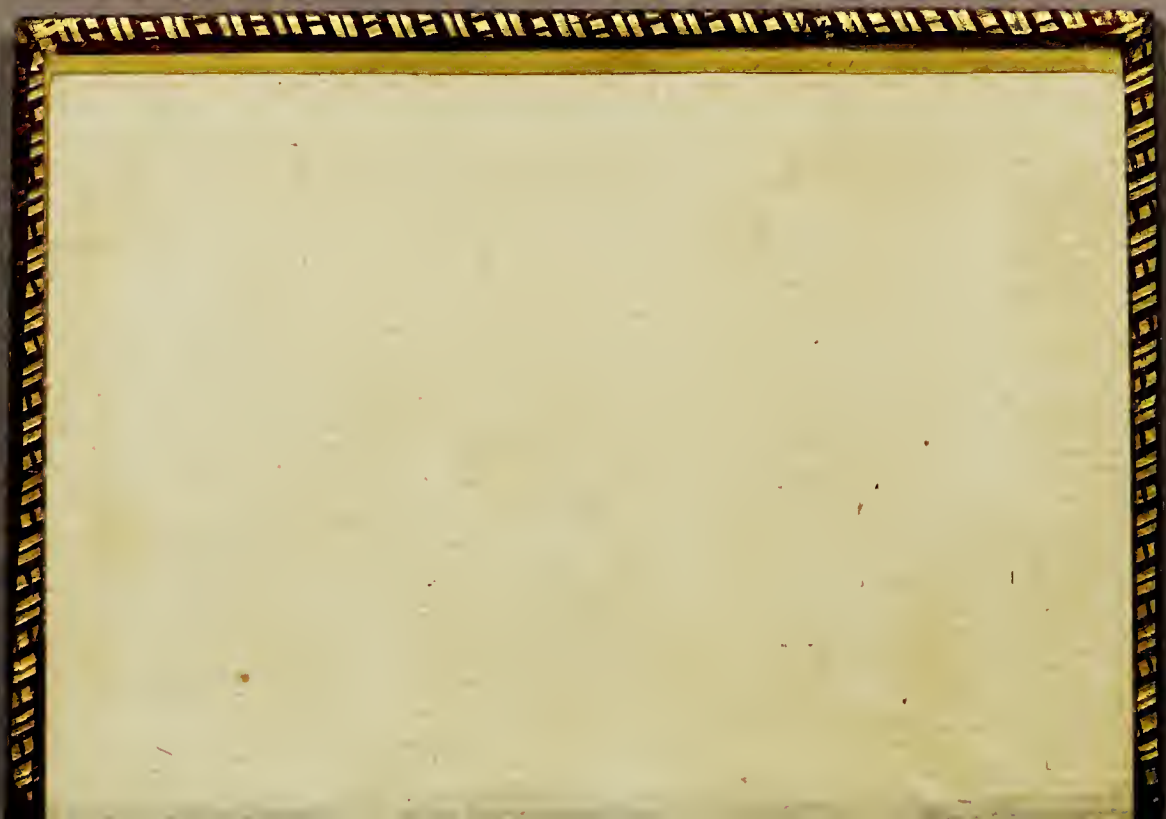

BIBLIOTHÈQUE
PORTATIVE
DU VOYAGEUR.

RPJCB

CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE VENISE,
ET
CONJURATION
DES GRACQUES,

PAR SAINT-RÉAL.

A PARIS,

CHEZ J. B. FOURNIER PÈRE ET FILS,
impr.-libraires, rue Hautefeuille, n.° 27.

AN XI. — 1802.

RPJC

CONJURATION
CONTRE
VENISE.

PRÉFACE

DE

L'ÉDITION DE 1781,

Donnée par SUARD.

Il n'y a peut-être dans aucune langue aucun morceau d'histoire à opposer à la *Conjuration de Venise*, par l'abbé de Saint-Réal. L'auteur y a répandu le charme et l'intérêt du roman ; quelques personnes aussi n'y ont vu qu'un roman.

Quand on examine la tournure d'esprit de cet écrivain, et qu'on remonte aux sources où il a puisé, il est bien difficile de n'avoir pas quelques doutes sur la fidélité de son récit.

Saint-Réal était élève de Varillas. Avec un meilleur esprit et plus de talent que son maître, il avait comme lui le goût des anecdotes historiques; il aimait à recueillir des évènements particuliers et secrets, où l'imagination se joue sur un fonds de vérité qu'elle peut embellir par des détails également propres à intéresser le lecteur et à faire briller l'art de l'écrivain : c'est ce qu'il a fait dans la nouvelle de *Don Carlos* ; et il y a beaucoup de raisons de croire que la *Con-*

juration de Venise n'est que le pendant de *Don Carlos*.

En 1618, il y eut une espèce de soulèvement et quelques désordres commis dans l'État de Venise par des soldats étrangers qui, après avoir servi la république, se plaignirent d'être maltraités et mal payés. On arrêta les plus mutins. Des agents de la France et de l'Espagne furent accusés de fomenter ces troubles. Chateau-Renaud, envoyé par le duc de Savoie, fut mis à la torture; mais il nia constamment toute espèce de plan de conjuration; il fut ensuite étranglé en secret, ainsi que plusieurs autres Français. Le capitaine Jacques Pierre fut jeté à la mer sans forme de procès. D'autres accusés périrent de même. Voilà les seuls faits qui nous soient attestés par des traditions authentiques. Il n'existe qu'un monument contemporain de la conspiration : c'est une *Lettre écrite de Venise, le 21 mai 1618*, insérée dans le Mercure français de la même année. Les autres récits de cet événement sont postérieurs de plusieurs années à cette date; et l'ouvrage de Saint-Réal paraît être la seule autorité d'après laquelle plusieurs historiens ont raconté les mêmes circonstances de cette prétendue conspiration.

M. Grosley a publié à la suite de ses *Observations sur l'Italie* une *Discussion historique et critique sur la Conjuration de Venise*, où la

question est traitée avec beaucoup de logique et de sagacité. Il a été guidé sur-tout dans cette recherche par un manuscrit précieux, composé de différentes pièces relatives à cet objet, et recueillies par René d'Argenson, mort en 1653, à Venise, où il était ambassadeur de France. Ce recueil est dans la bibliothèque de M. le marquis de Paulmy, et il y en a une copie dans la bibliothèque du roi.

Le résultat de cette discussion est, qu'il n'y a aucune preuve d'une conspiration tramée par le marquis de Bédemar pour changer le gouvernement de Venise ; que le soulèvement qui a donné lieu à l'idée d'une conspiration n'était qu'un mécontentement sans objet de quelques aventuriers ; que la République elle-même n'a jamais cru sérieusement à cette prétendue conspiration ; mais que, d'après les avis du fameux Paul Sarpi, plus connu sous le nom de Fra-Paolo, elle a feint d'y croire pour avoir un prétexte de se délivrer du marquis de Bédemar, dont l'œil vigilant gênait ses conseils et ses manœuvres politiques.

Il est difficile de n'être pas ébranlé par les raisons de M. Grosley ; mais c'est avec peine qu'on se sent entraîné à son avis. On est fâché de ne plus trouver qu'une fable où l'on aimait à voir un évènement réel : car si les hommes aiment le merveilleux, ils aiment aussi la vérité ; et le

roman le plus attachant le serait bien davantage, si l'on pouvait croire qu'il n'est qu'un récit fidèle de ce qui s'est passé.

On sait que la *Conjuration de Venise* a fourni le sujet de deux tragédies très-connues, la *Venise sauvée* d'Otway, et le *Manlius* de Lafosse.

Il est singulier qu'on ait pu disputer sur les époques de ces trois ouvrages. La première édition de l'ouvrage de Saint-Réal a paru en 1674. Il est aisé de voir qu'Otway en a pris non-seulement l'idée, mais encore le plan et les caractères de son drame. D'ailleurs il est constant que sa *Venise sauvée* n'a été jouée qu'en 1685, et non en 1682, comme l'affirme M. Grosley d'après l'abbé Dubos. Quant à *Manlius*, il a paru en 1698. Il est difficile de croire que Lafosse n'a pas connu la tragédie d'Otway, quoiqu'il ne parle que de ce qu'il doit à Saint-Réal.

INTRODUCTION.

De toutes les entreprises des hommes, il n'en est point de si grandes que les conjurations. Le courage, la prudence et la fidélité, qui sont également requises dans tous ceux qui y ont part, sont des qualités rares de leur nature ; mais il est encore plus rare de les trouver toutes dans une même personne. Comme on se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, sur-tout quand on mérite de l'être, et qu'on a pris soin de se faire aimer, quelques chefs de conjuration se reposent entièrement sur l'affection que leurs conjurés ont pour eux ; mais il n'y a guère d'amitiés qui soient plus fortes que la crainte de la mort. Que si cette affection est vio-

lente, elle prévient le jugement dans les rencontres inopinées : elle n'est pas accompagnée de la discrétion nécessaire ; et la plupart des gens qui veulent extrêmement quelque chose, témoignent trop la vouloir.

Si un conjuré est si éclairé qu'il n'y ait aucune indiscrétion à craindre de sa part, il ne s'engage jamais si fortement d'affection que les autres. Il connaît trop l'étendue et la vraisemblance du péril où il s'est exposé, et les divers partis qu'il peut prendre pour s'en dégager : il voit enfin que les avantages qu'il peut tirer de l'entreprise sont incertains, et que, s'il la veut découvrir à ceux contre qui elle est faite, sa récompense est assurée.

D'ailleurs la plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée

que sur leur expérience, et ils raisonnent rarement juste dans la première affaire qui leur passe par les mains. Les plus sages sont ceux qui profitent des fautes qu'ils y commettent, et qui en tirent des lumières et des conséquences pour se gouverner mieux à l'avenir. Mais comme il n'y a aucune comparaison, soit pour le péril, soit pour la difficulté, entre une conjuration et quelque autre affaire que ce soit, quelque expérience qu'on ait en toute autre matière, on n'en saurait tirer aucune lumière ni conséquence certaine pour se bien conduire dans une conjuration. Pour n'y faire point de faute considérable, il serait nécessaire d'avoir été d'une autre ; mais il est rare qu'un homme soit de deux en sa vie. Si la première réussit, les avantages qu'il en retire

le mettent d'ordinaire en état de n'avoir plus besoin de s'exposer au même hasard. Si elle ne réussit pas, il y périt; ou s'il échappe, il n'arrive guère qu'il veuille courir le même risque une seconde fois.

Il faut ajouter à ces inconvénients, que, quelque haine qu'on ait pour les tyrans, on s'aime toujours plus soi-même qu'on ne haît les autres; que ce n'est pas assez que des conjurés soient fidèles, si chacun d'eux n'est persuadé que ses compagnons le sont aussi; qu'un chef doit avoir égard à toutes les terreurs paniques, et aux plus ridicules imaginations dont ils peuvent être susceptibles, de même qu'aux difficultés les plus solides qui se rencontrent dans son entreprise, parce que les unes et les autres sont également capables de la ruiner; qu'un mot

dit pour un autre sujet, un geste fait sans dessein, peuvent faire croire qu'on est trahi, et précipiter l'exécution; qu'une circonstance du temps ou du lieu, qui ne sera d'aucune importance, suffit quelquefois pour effrayer les esprits, par cette seule raison qu'elle n'aura pas été prévue; que de la manière que les hommes sont faits, il leur semble toujours qu'on devine leur secret, ils trouvent des sujets de croire qu'ils sont découverts dans tout ce qui se dit et qui se fait devant eux; et qui se sent coupable, prend tout pour lui.

Si toutes ces difficultés sont presque insurmontables dans les conspirations qui n'ont pour but que la mort d'une seule personne, que sera-ce dans celles qui en attaquent un grand nombre à-la-fois, qui tendent à l'usurpation

d'une ville ou d'un état entier, et qui, par cette raison, demandent beaucoup plus de temps pour les disposer, et plus de gens pour les exécuter?

Ces considérations m'ont toujours fait regarder ces sortes d'entreprises comme les endroits de l'histoire les plus moraux et les plus instructifs; et c'est aussi ce qui m'oblige à faire part au public de la conjuration qu'un ambassadeur d'Espagne à Venise fit contre cette république, en 1618.*

---

* Il est parlé de cette conjuration dans l'histoire de M. Nani, liv. iij, pag. 156, et au tome 5 du Mercure français de l'année 1618, page 38. Les principales pièces dont elle est tirée, comme la relation du marquis de Bédemar, la grande dépêche du capitaine Jacques Pierre au duc d'Ossonne, la déposition de Jaffier, le procès criminel des conjurés, et plusieurs autres, se trouvent parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi; et le *Squittinio della libertà ve-*

Je ne sais si mon jugement est séduit par l'amour du sujet que j'ai pris à traiter : mais j'avoue ingénument qu'il me semble qu'on ne vit jamais mieux ce que peut la prudence dans les affaires du monde et ce qu'y peut le hasard, toute l'étendue de l'esprit humain et ses bornes diverses, ses plus grandes élévations et ses faiblesses les plus secrètes, les égards infinis qu'il faut avoir pour gouverner les hommes, la différence de la bonne subtilité avec la mauvaise, de l'habileté avec la finesse ; et si la malice n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra sans doute beaucoup d'hor-

---

neta, parmi les imprimés. Le reste est pris de plusieurs autres mémoires manuscrits, ramassés de différents lieux.

reur par cette histoire, quand on y verra de très-grandes qualités employées pour une fin détestable. Ainsi jadis un sage Grec, voyant un criminel soutenir une fausseté au milieu des tourments avec une constance merveilleuse, ne put s'empêcher de s'écrier : *O le malheureux! qui fait servir une si bonne chose à un usage si mauvais.*

CONJURATION

DES

ESPAGNOLS

CONTRE VENISE,

EN 1618.

Le différend de Paul V et de la république de Venise ayant été terminé par la France, en conservant au saint Siège l'honneur qui lui est dû, et aux Vénitiens la gloire qu'ils méritaient, il n'y avait que les Espagnols qui eussent sujet de s'en plaindre. Comme ils s'étaient déclarés pour le pape, et qu'ils lui avaient offert de soumettre les Vénitiens par les armes, ils furent irrités de ce qu'il avait presque traité sans leur participation. Mais ayant pénétré le secret de l'accommodement, ils connurent qu'ils n'avaient pas sujet de se plaindre de lui, et que le mépris qu'on avait témoigné pour eux dans cette affaire venait du côté de la république. C'était le sénat qui avait voulu les exclure en quelque sorte de la médiation. Il prétendit qu'ils ne pouvaient être arbitres après avoir montré tant de partialité. Quelque ressentiment qu'ils eussent de cette injure, ils ne le témoignèrent point pendant que

Henri IV vécut. Les obligations que ce prince avait aux Vénitiens étaient trop connues, et le soin qu'il avait pris de leurs intérêts dans leur différend avec la cour de Rome, ne l'était pas moins. Mais sa mort ayant mis les Espagnols en liberté, il ne fallut plus qu'un prétexte.

Une troupe de pirates, nommés les Uscoques, s'étaient établis dans les terres que la maison d'Autriche possède sur la mer Adriatique, et qui sont contiguës aux Vénitiens. Ces brigands, ayant fait un nombre infini de violences aux sujets de la république, furent protégés par l'archiduc Ferdinand de Grez, souverain de ce pays, et depuis empereur. C'était un prince fort religieux: mais ses ministres partageaient le butin avec les Uscoques; et comme ils étaient dévoués à la cour d'Espagne, ils se servirent de cette occasion pour la venger des Vénitiens.

L'empereur Matthias, touché des justes plaintes de la république, accommoda cette brouillerie à Vienne, au mois de février de l'année 1612; mais cet accord fut si mal observé du côté de l'archiduc, qu'il en fallut venir à une guerre ouverte, où il ne remporta pas tous les avantages que les Espagnols s'étaient promis.

Les Vénitiens réparèrent aisément, par leur conduite, les pertes qu'ils firent dans quelques petits combats. Comme ils n'avaient rien à craindre des Turcs, ils pouvaient soutenir cette guerre mieux que l'archiduc. Ce prince était pressé par l'empereur de faire la paix, parce que le grand-seigneur menaçait la Hongrie; et il avait besoin d'épargner des sommes considérables pour favoriser son élection au royaume de Bohême, qui

fut faite bientôt après. Les Espagnols auraient bien voulu lui donner les moyens de continuer la guerre ; mais Charles-Emmanuel, duc de Savoie, à qui ils la faisaient en même temps, ne leur permettait pas de séparer leurs forces ; et comme ce duc recevait de la république des secours considérables en argent, ils ne purent jamais le détacher d'avec elle.

Le conseil d'Espagne était fort indigné de trouver les Vénitiens en tête par-tout. Le génie doux et paisible du roi Philippe III, et du duc de Lerme son favori, ne leur suggérait aucune voie pour sortir de cet embarras ; mais un ministre qu'ils avaient en Italie, et qui n'était pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer. C'était don Alphonse de la Cueva, marquis de Bédemar, ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissants génies et des plus dangereux esprits que l'Espagne ait jamais produits. On voit par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédait tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparait les choses qu'ils racontent avec celles qui se passaient de son temps. Il observait exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portait d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise, aussitôt qu'il en savait le plan et les fondements. S'il trouvait par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontait à la source de son erreur, et tâchait de découvrir ce qui l'avait trompé. Par cette étude, il avait compris quelles sont les voies sûres, les véritables

moyens et les circonstances capitales qui présagent un bon succès aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde, l'avait élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passaient presque dans le conseil d'Espagne pour des prophéties. A cette connaissance profonde de la nature des grandes affaires, étaient joints des talents singuliers pour les manier ; une facilité de parler et d'écrire avec un agrément inexprimable ; un instinct merveilleux pour se connaître en hommes ; un air toujours gai et ouvert, où il paraissait plus de feu que de gravité, éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté ; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable, que tout le monde croyait la pénétrer ; des manières tendres, insinuantes et flatteuses, qui attiraient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir ; toutes les apparences d'une entière liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les ambassadeurs d'Espagne étaient alors en possession de gouverner les cours où ils étaient envoyés ; et le marquis de Bédemar avait été choisi pour Venise, dès l'année 1607, comme pour le plus difficile des emplois étrangers, et dans lequel on ne peut s'aider de femmes, de moines, ni de favoris. Le conseil d'Espagne était si content de lui, que, quelque besoin qu'on en eût ailleurs, on ne pouvait même après six ans se résoudre à le rappeler. Ce long séjour lui donna le temps d'étudier les principes de ce gouverne-

ment, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort et le faible, les avantages et les défauts. Comme il vit que l'archiduc serait obligé de faire la paix, et qu'elle ne pouvait être que honteuse pour eux, parce que le tort était de leur côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir. Il considéra que dans l'état où Venise se trouvait, il n'était pas impossible de s'en rendre maître, avec les intelligences qu'il y avait et les forces qu'il pouvait avoir. Les armées l'avaient épuisée d'armes, et plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la flotte n'avait jamais été si belle, jamais le sénat ne s'était cru si redoutable, et ne craignit moins. Cependant cette flotte invincible ne pouvait presque s'éloigner de la côte d'Istrie, qui était le siège de la guerre. L'armée de terre n'était pas plus proche, et il n'y avait rien à Venise qui pût s'opposer à une descente de l'armée navale d'Espagne. Pour rendre cette descente plus sûre, le marquis de Bédemar voulait s'emparer des postes principaux, comme la place de Saint-Marc et l'arsenal; et parce qu'il aurait été difficile de le faire pendant que la ville serait dans une tranquillité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même temps dans tous les endroits qui en étaient le plus susceptibles, et qu'il serait plus important de secourir. Il ne voulut pas en écrire d'abord en Espagne. Il savait que les princes n'aiment s'expliquer sur ces sortes d'affaires que lorsqu'elles sont si avancées, qu'il ne reste plus pour les exécuter que d'être assuré de leur aveu, si on réussit. Il se contenta de marquer au duc

d'Usède, principal secrétaire d'état, que, voyant la honte que la maison d'Autriche recevait dans la guerre du Frioul, par l'insolente conduite des Vénitiens, et que toutes les voies d'accord qui avaient été prises à Vienne et ailleurs étaient ignomineuses, il croyait être dans l'état auquel la nature et la politique obligent un sujet fidèle à recourir aux voies extraordinaires, pour préserver son prince et son pays d'une infamie autrement inévitable; que ce soin le regardait particulièrement, à cause de l'emploi qu'il exerçait, dans lequel, ayant sans cesse devant les yeux les sources du mal auquel il fallait remédier, personne ne pouvait juger mieux que lui quel devait être ce remède, et qu'il tâcherait de s'acquitter de ce devoir d'une manière qui fût digne du zèle qu'il avait pour la grandeur de son maître. Le duc d'Usède, qui le connaissait pour tout ce qu'il était, comprit d'abord que ce discours couvrait quelque projet également important et dangereux; mais, comme les gens sages n'entrent point en connaissance de ces sortes de choses qu'ils n'y soient forcés, il ne communiqua point sa pensée au premier ministre; et il répondit au marquis de Bédemar en termes généraux, qu'il louait son zèle, et qu'il se remettait du reste à sa prudence accoutumée. Le marquis, qui n'attendait pas d'autre réponse, ne fut point surpris d'en recevoir une si froide: il ne songea plus qu'à disposer son dessein en sorte qu'il pût s'assurer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de monarchie si absolue dans le monde que l'empire avec lequel le sénat de

Venise gouverne cette république. On y fait une différence infinie, jusque dans les moindres choses, entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ces nobles qui puissent commander dans tous les pays qui en dépendent. Les plus grands seigneurs, et les premiers magistrats de ces pays, vivent avec eux comme avec des souverains, plutôt que comme avec des gouverneurs; et si la république donne quelquefois les premières charges de ses armées à des étrangers, c'est toujours à des conditions qui les engagent à suivre nécessairement les sentiments du généralissime vénitien, et qui ne leur laissent en effet que le soin de l'exécution. Comme il n'y a point de prétexte si plausible que la guerre pour charger le peuple, celle des Uscoques donnait aux nobles qui en avaient la conduite, une belle occasion de s'enrichir. Elle était d'une dépense excessive. Outre l'argent qui allait en Piémont, il fallut dans la suite entretenir presque une troisième armée en Lombardie, contre le gouverneur de Milan, qui menaçait toujours de faire quelque diversion en faveur de l'archiduc. La justice de la cause de la république rendait les commandants plus hardis à inventer de nouvelles vexations, et ne rendait pas le peuple plus patient à les souffrir. Elles montèrent à un tel point, que le marquis de Bédemar put raisonnablement s'assurer que la révolution qu'il méditait, serait d'abord aussi agréable aux petites gens qu'elle serait funeste aux grands. Il y avait même parmi ces grands beaucoup de personnes qui n'aimaient pas le gouvernement : c'étaient les partisans de la cour de

Rome. Les uns, qui faisaient le plus grand nombre, ambitieux et vindicatifs, étaient irrités de ce que la république avait été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette cour. Ils étaient disposés à tout faire et à tout souffrir, pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avaient; et ils auraient regardé avec joie les malheurs de l'état comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avaient pas approuvée. Quelques autres, simples et grossiers, voulaient être plus catholiques que le pape. Comme il avait relâché de ses prétentions dans l'accommodement, ils s'imaginaient qu'il avait été obligé de le faire par politique; et que, s'il y avait lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il était à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa sainteté. De ce nombre étaient quelques sénateurs aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup dans la suite aux desseins du marquis de Bédemar, après qu'il leur eut persuadé, à force de leur faire du bien, que depuis cette affaire on ne pouvait plus être Vénitien en sûreté de conscience.

Quelque rigoureuses défenses qui soient faites aux nobles d'avoir commerce avec les étrangers, il avait trouvé des moyens pour faire des liaisons étroites avec les plus malaisés et les plus mécontents. S'ils avaient quelque proche parente dans des couvents, quelque courtisane ou quelque ecclésiastique affidé, il achetait la connaissance de ces personnes à quelque prix que ce fût, et il leur faisait des présents qui ne laissaient pas

d'être de grande valeur, quoique ce ne fussent d'ordinaire que des curiosités des pays étrangers. Ces libéralités, faites sans nécessité, firent penser à ceux qui les recevaient, qu'ils pouvaient s'en attirer de plus considérables. Dans cette vue, ils satisfirent pleinement sa curiosité sur toutes les choses dont il s'informa d'eux : ils prirent soin de s'informer eux-mêmes de celles qu'ils ne savaient pas assez bien pour répondre à ses demandes ; et sa reconnaissance surpassant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'eussent engagé leurs patrons dans ce commerce. Il faut croire que la nécessité en fut cause, et que ces nobles ne purent voir sans envie des personnes entièrement dépendantes d'eux, devenues plus riches qu'eux par des présents qui n'étaient faits qu'à leur considération. Mais quoi qu'il en soit, depuis ce temps il n'y eut plus de délibération du sénat qui fût secrète pour l'ambassadeur d'Espagne : il était averti de toutes les résolutions qui s'y prenaient ; et les généraux de l'archiduc savaient celles qui regardaient la guerre, avant que ceux de la république eussent l'ordre de les exécuter.

Avec ces intelligences, il fallait à l'ambassadeur un nombre considérable de gens de guerre pour réussir dans son entreprise ; mais comme il y avait une puissante armée espagnole en Lombardie, il ne craignit pas de manquer d'hommes, pourvu qu'il eût un gouverneur de Milan capable d'entrer dans ses desseins. Le marquis d'Inojosa, qui l'était alors, avait des liaisons trop étroites avec le duc de Savoie, pour y entendre. Il venait de signer le traité d'Ast, dont la France

et les Vénitiens avaient été médiateurs entre ce prince et lui. L'ambassadeur, qui savait que cette négociation ne serait pas approuvée en Espagne, y écrivit pour le faire rappeler, et sollicita en même temps D. Pèdre de Tolède, marquis de Villefranche, son intime ami, de briguer le gouvernement de Milan. D. Pèdre eut ordre de partir incessamment pour aller prendre la place d'Inojosa, sur la fin de l'année 1615; et il ne fut pas plutôt arrivé à Milan, qu'il en donna avis à Venise par le marquis de Lare. L'ambassadeur communiqua son projet à ce marquis, de la manière qu'il jugea la plus propre pour le faire agréer; et il le chargea principalement de savoir si le nouveau gouverneur pourrait lui donner quinze cents hommes de ses meilleures troupes quand il serait temps. D. Pèdre, charmé de la grandeur de l'entreprise, résolut de la seconder autant qu'il pourrait le faire, sans s'exposer à une ruine certaine si elle manquait. Il dépêcha une seconde fois le marquis de Lare à Venise, pour en assurer l'ambassadeur; mais en même temps il le pria de considérer qu'il n'y avait pas apparence d'envoyer les hommes qu'il demandait, sans les choisir extrêmement; et que, s'ils venaient à périr, il serait inexcusable d'avoir exposé à un danger si considérable tout ce qu'il y avait de plus braves soldats dans son armée; qu'il lui en donnerait pourtant le plus qu'il lui serait possible, et qu'il les choisirait si bien, qu'il répondrait d'eux comme de lui-même.

Rien n'était plus important pour le dessein de l'ambassadeur, que d'empêcher toute sorte d'accommodement. Dans cette vue, il obligea le

marquis de Lare à faire des propositions de paix fort déraisonnables au sénat, de la part du gouverneur de Milan. Le sénat y répondit avec indignation, comme ils avaient prévu, et ne voulut point entrer en négociation avec eux. D. Pèdre n'oublia rien aussi de son côté pour aigrir davantage les choses. Le duc de Mantoue était peu disposé à accorder le pardon de ses sujets rebelles, qu'il avait promis par le traité d'Ast : on l'encouragea à s'obstiner sur cet article, et à continuer les exécutions qu'il avait commencées contre eux. On fit des propositions au duc de Savoie pour l'accomplissement de ce traité, qu'on savait bien qu'il n'accepterait pas ; et on s'excusa de désarmer après lui, comme on le devait, sous prétexte de la guerre du Frioul, où l'Espagne ne pouvait plus se dispenser avec honneur de prendre parti. L'armée vénitienne avait passé le Lizonzo, et assiégé Gradisque, capitale des états de l'archiduc. Le conseil d'Espagne, qui avait paru neutre jusqu'alors, voyant qu'on voulait dépouiller ce prince, menaça de se déclarer. En ce temps, prit fin la mésintelligence qui était dans la maison d'Autriche entre la branche d'Espagne et celle d'Allemagne, depuis le différend du fils et du frère de Charles-Quint pour la succession de l'empire. L'intérêt que les Espagnols prirent en cette guerre, fut la première marque de cette réconciliation. D. Pèdre fit avancer le mestre-de-camp Gambalotta auprès de Crème, avec des troupes ; et il fit monter vingt-quatre pièces de batterie à Pavie, qui, à ce qu'il publiait, devaient bientôt accompagner un corps de huit mille hommes commandés par D. San-

che de Lune. D'autre côté, le vice-roi de Naples, qui croisait dans la Méditerranée avec la flotte d'Espagne, menaçait d'attaquer le duc de Savoie par Villefranche. Il fermait le chemin à tous les secours qui venaient par mer à la république, et il se mettait tous les jours en devoir d'entrer dans le golfe, pour tenir en échec la flotte de Venise.

Les ministres vénitiens ayant déclamé dans toutes les cours contre la violence de ce procédé, le marquis de Bédemar entreprit de le justifier. Il crut même qu'il était important pour son dessein de renverser les fondements de la vénération que toute l'Europe avait depuis tant de siècles pour cette république, comme pour le plus ancien et le plus libre de tous les états. Cette liberté avait été nouvellement prouvée, et relevée plus haut que jamais, à l'occasion du différend avec le pape, par plusieurs écrits qui passaient encore pour invincibles, quoique le parti contraire n'eût pas manqué d'habiles gens qui y avaient répondu. L'ambassadeur, s'étant mis à les examiner de nouveau, réfuta en peu de chapitres les nombreux volumes des auteurs vénitiens, sans faire l'honneur à un seul de le nommer. Et, comme il n'y a point de question sur les matières de cette nature, qu'un habile homme ne puisse rendre problématique, sous prétexte d'établir le droit des empereurs sur Venise, il fit voir que l'indépendance de cette république n'était qu'une chimère, aussi-bien que son empire sur la mer. Comme il n'était pas nécessaire pour son but qu'il fût connu pour auteur de ce libelle, il le fit publier si adroitement, qu'on n'a point su, pendant sa vie, qu'il y eût eu part. Il paraît étrange

qu'on ne l'en soupçonnât pas ; mais il est à croire que les Vénitiens ne le connaissaient pas encore bien. Ses manières vives et emportées, qui étaient les seules qu'il faisait paraître, ne leur permettaient pas de penser qu'un homme d'un caractère si impétueux pût être l'auteur d'une sagacité d'état du plus grand raffinement de délicatesse. L'équité et la bonne-foi semblaient y régner par-tout ; et les déclamations contre les attentats des Vénitiens, qui y étaient mêlées, étaient exprimées dans les termes d'une modération apparente, qui suffisait seule pour les rendre plausibles. Cet ouvrage, qui avait pour titre *Squittinio della libertà veneta*, fit beaucoup de bruit. Dans l'ignorance où l'on était de l'auteur, le soupçon tomba naturellement sur la cour de Rome à cause des écrits précédents. Les savants du sénat crurent que tout le monde en sentait la force comme eux : ils s'en effrayèrent plus qu'ils n'auraient fait de la perte d'une bataille ; et Fra-Paolo eut ordre de l'examiner. Cet homme, qui s'était joué des autres écrivains du parti contraire, déclara qu'il ne fallait point répondre à ce dernier, parce qu'on ne le pouvait faire qu'en éclaircissant des choses qu'il était à propos de laisser ensevelies dans les ténèbres de l'antiquité : que si pourtant le sénat jugeait qu'il fût de la dignité de la république de se ressentir de cet outrage, il se chargeait de mettre la cour de Rome en si grande peine de se défendre, qu'elle ne penserait plus à attaquer. Cet avis, qui fut suivi dans la première chaleur du ressentiment, donna la joie à Fra-Paolo de publier sa chère *Histoire du Concile de Trente*,

qui n'aurait paru de sa vie sans cette occasion.

Cependant, la campagne de l'année 1616 s'étant passée sans avantage considérable de part ni d'autre, le duc de Savoie et les Vénitiens, qui ne voulaient pas exposer au hasard d'une seconde la gloire qu'ils avaient acquise, donnèrent pouvoir à Gritti, ambassadeur de Venise à Madrid, de renouer la négociation. Les Espagnols, indignés de la résistance qu'ils avaient trouvée, firent des propositions si déraisonnables, qu'elles n'eurent point de suite. Gradisque demeura bloquée. On continua de se battre pendant l'hiver; et les armées se mirent en campagne au printemps, avec une ardeur qui promettait de plus grands succès que ceux de l'année précédente. La trêve de Hollande ayant rendu inutiles la plupart des troupes de cet état, et réduit les aventuriers français et allemands à chercher de l'emploi ailleurs, les comtes de Nassau et de Lievestein amenèrent huit mille hommes, Hollandais ou Walons, au service de la république. Les Espagnols firent de grandes plaintes au pape de ce que les Vénitiens exposaient l'Italie à l'infection de l'hérésie par le commerce de ces gens de guerre; mais l'ambassadeur vénitien lui fit comprendre que c'était moins l'intérêt de la religion qui faisait parler les Espagnols, que la douleur de voir deux grandes républiques unir leurs forces contre eux.

Le marquis de Bédemar eût été bien embarrassé, si le pape eût obligé les Vénitiens à licencier ces hérétiques. Comme la plupart des gens de guerre n'ont que leur profit en vue quand ils servent un prince étranger, il espérait d'en-

gager les chefs de ces troupes mercenaires dans son dessein, moyennant quelque somme, et sur l'espérance du pillage de Venise. Il jeta les yeux, pour négocier cette affaire, sur un nommé Nicolas de Renault, homme de savoir et de tête, et qui était réfugié à Venise pour quelque sujet qu'on n'a jamais pu découvrir. Le marquis de Bédemar l'avait vu depuis long-temps chez l'ambassadeur de France, où il demeurait. Dans quelques conversations que le hasard leur fit avoir ensemble, Renault le connut pour être aussi habile homme qu'on le croyait, et le marquis, qui était bien aise d'avoir à lui, chez l'ambassadeur de France, un ami de ce caractère, avait fait une liaison étroite avec Renault. Quoique cet homme fût extrêmement pauvre, il estimait plus la vertu que les richesses : mais il aimait plus la gloire que la vertu ; et faute de voies innocentes pour parvenir à cette gloire, il n'en était point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avait appris dans les écrits des anciens cette indifférence si rare pour la vie et pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires ; et il regrettait toujours ces temps célèbres où le mérite des particuliers faisait la destinée des états, et où tous ceux qui en avaient, ne manquaient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paraître. Le marquis de Bédemar, qui l'avait étudié à fond, et qui avait besoin d'un homme à qui il pût confier entièrement la conduite de son entreprise, lui dit, en la lui déclarant, qu'il avait compté sur lui dès la première pensée qu'il en avait eue. Renault se tint plus obligé de cette assurance, qu'il n'aurait

fait de toutes les louanges imaginables. L'âge avancé où il était ne le détourna point de cet engagement. Moins il avait à vivre, moins il avait à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restaient à passer, qu'en les hasardant pour rendre son nom immortel. Le marquis de Bédemar lui donna les lettres de change et de créance nécessaires pour négocier avec les chefs hollandais. Il le chargea de ne point expliquer encore l'entreprise, et de laisser seulement entendre que les choses étant aigries au point qu'elles l'étaient entre la république et la maison d'Autriche, l'ambassadeur d'Espagne qui était à Venise, prévoyait quelque conjoncture qui pouvait exposer sa personne à la fureur du peuple de cette ville ; et que, pour s'en garantir, il voulait s'assurer d'un nombre considérable d'amis fidèles et résolus. Le prétexte était grossier ; mais le moindre voile est d'un grand secours dans ces sortes d'affaires : il importe peu qu'on connaisse qu'il y ait du mystère, pourvu qu'on ne le pénètre point. Par ce moyen, il espérait débaucher l'élite de l'armée de terre des Vénitiens, et que le reste demeurerait si faible, qu'il serait aisé à D. Pèdre de la défaire en chemin, si on voulait l'amener à Venise pour s'opposer aux conjurés. Celle de mer était bien plus à craindre ; elle était de tout temps en possession de vaincre, et bien plus aisée à ramener. La meilleure partie des soldats étaient sujets naturels de la république. Il ne fallait pas douter qu'au premier éclat de la conjuration elle ne volât à Venise. Espérer que la flotte d'Espagne la déferait, c'était un coup peu sûr ; et il

n'eût pas été sage de remettre au hasard d'un combat, le succès d'une entreprise qui d'ailleurs était déja si hasardeuse. Il fallait trouver quelque moyen de mettre cette flotte hors d'état de servir. L'ambassadeur, qui n'avait pas tant d'expérience des choses de la mer que le vice-roi de Naples, qui commandait l'armée navale d'Espagne, crut devoir le consulter sur ce sujet. Ce vice-roi, qui devait être le principal acteur de la tragédie que l'ambassadeur composait, était ce duc d'Ossonne, si fameux par ses galanteries, aussi entreprenant que D. Pèdre et que le marquis de Bédemar. Cette ressemblance d'humeur avait établi une étroite intelligence entre ces trois ministres. D. Pèdre et le duc d'Ossonne n'étaient pas de grands hommes de cabinet; et ce duc était même quelquefois sujet à des bizarreries qui approchaient de l'extravagance; mais la déférence qu'ils avaient tous deux pour le marquis de Bédemar, leur tenait lieu de l'habileté qu'ils n'avaient pas.

Les profits que la piraterie apporte à ceux qui l'exercent sous quelque protection puissante, avaient attiré dans la cour du vice-roi de Naples tout ce qu'il y avait de corsaires renommés sur la Méditerranée. Ce vice-roi, qui était fécond en desseins extraordinaires, et plutôt prodigue qu'avare, ne les protégeait pas tant pour la part qu'ils lui faisaient de leur butin, que pour avoir toujours auprès de lui un nombre considérable de gens prêts à tout faire. Non content de les recevoir, quand il en savait quelqu'un d'un mérite au-dessus du commun, il le recherchait, et lui faisait de si grands avantages, qu'il l'attirait in-

faillîblement auprès de lui. Il en avait usé de cette sorte pour un nommé le capitaine Jacques Pierre, Normand de naissance, et si excellent dans ce métier, que tous les autres faisaient gloire de l'avoir appris de lui. L'esprit de cet homme ne tenait rien de la barbarie de ce genre de vie. Ayant gagné de quoi subsister honnêtement, il résolut de le quitter, quoiqu'il fût encore dans la fleur de l'âge, et il choisit les états du duc de Savoie pour sa retraite. Ce prince, amoureux de tous les talents extraordinaires, et qui en savait d'autant mieux le prix, que la nature l'en avait partagé libéralement connaissant de réputation ce corsaire pour un des plus braves hommes du monde, lui permit de s'établir à Nice. Tout ce qu'il y avait de gens de mer, soldats, officiers et matelots qui fréquentaient cette côte, faisaient régulièrement leur cour au capitaine. Ses conseils étaient des oracles pour eux : il était arbitre souverain de leurs différends ; et ils ne pouvaient se lasser d'admirer un homme qui avait abandonné une profession dans laquelle il était si entendu, et la plus difficile de toutes à quitter. De ce nombre, était un nommé Vincent Robert, de Marseille, lequel ayant abordé en Sicile où le duc d'Ossonne était alors vice-roi, y reçut un si bon traitement, qu'il prit parti à son service. Le duc ayant appris que ce Robert était camarade du capitaine, se plaignit familièrement à lui de ce que son ami avait préféré les états du duc de Savoie à son gouvernement, pour choisir une retraite. Il accompagna cette plainte de témoignages extraordinaires de l'estime qu'il faisait du courage et de l'expé-

rience du capitaine en fait de marine ; et il finit par des assurances de ne rien épargner de ce qui dépendait de lui pour attirer dans sa cour un homme d'un mérite si singulier. Robert se chargea avec joie de cette négociation, et elle fut soutenue par de si grandes avances de la part du vice-roi, que le capitaine fut contraint de se rendre, et de s'aller établir en Sicile avec sa femme et ses enfants. Comme il n'avait point encore perdu la mer de vue, il n'était point guéri de la passion qu'il avait eue pour elle. Le vice-roi avait fait faire depuis peu de si beaux galions, et quelques caravanes de Turcs fort riches étaient en route avec des escortes si faibles, que le capitaine ne put résister à cette tentation. Il n'eut pas sujet de s'en repentir, il fit un butin incroyable ; et le duc d'Ossonne, qui vécut dès-lors avec lui comme avec un frère, lui en laissa la meilleure partie, à condition qu'il le suivrait à Naples, où les ordres du roi appelaient ce duc pour y commander, et qu'il ferait un voyage en Provence, pour débaucher tout ce qu'il connaissait de meilleurs hommes de mer sur cette côte. Le capitaine en amena assez pour armer cinq grands vaisseaux qui appartenaient au vice-roi en propre, et sur lesquels il eut une autorité absolue. Avec cette petite flotte, il saccagea impunément toutes les îles et les côtes du Levant, et termina sa première campagne par un grand combat, dans lequel il prit ou coula à fond une grosse escadre de galères turques.

Ce fut en ce temps que le marquis de Bédemar communiqua son dessein au duc d'Ossonne, assuré qu'il n'aurait point de peine à l'y embarquer.

Ce duc, qui affectait l'empire de ces mers, ne souhaitait rien plus ardemment que de ruiner les seuls qui pussent le lui disputer, et qui n'étaient pas si aisés à battre que les Turcs. Il s'en ouvrit au capitaine, et lui proposa les difficultés. Le capitaine ne les crut pas insurmontables ; et, après plusieurs jours de conférences secrètes, il sortit de Naples à l'improviste, et dans un équipage qui marquait une précipitation et une frayeur extrême. Le vice-roi mit des hommes en campagne de tous côtés, excepté celui par où il était allé, avec ordre de le prendre mort ou vif. Sa femme et ses enfants furent emprisonnés, et détenus depuis ce jour dans un état très-cruel en apparence ; tous ses biens furent confisqués, et la colère du duc éclata avec tant de fureur, que tout Naples en fut surpris, quoiqu'il y fût connu depuis long-temps pour aussi emporté qu'il l'était. Comme le capitaine ne paraissait pas moins remuant que le vice-roi, on ajouta aisément foi à leur mésintelligence ; et l'on crut que cet homme avait traité quelques choses contre l'Espagne, ou contre les intérêts du duc et ses desseins particuliers. Cependant il revint à son premier asyle. Le duc de Savoie était en guerre ouverte avec les Espagnols, et il était connu pour le plus généreux prince du monde. Quoiqu'il eût témoigné quelque déplaisir lorsque le capitaine avait quitté ses états pour aller en Sicile, le fourbe n'hésita pas à s'aller jeter à ses pieds. Il lui conta plusieurs faux desseins du vice-roi contre la république de Venise, horribles seulement à penser, mais qui n'avaient rien de commun avec le véritable, et

dans lesquels n'ayant pas cru pouvoir s'engager avec honneur, il avait voulu prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses biens et sa famille ; mais qu'ayant su que le vice-roi avait découvert sa résolution, il avait été contraint de s'enfuir en ce triste équipage pour se dérober à sa fureur, et d'abandonner tout ce qu'il avait de plus cher au monde à la discrétion du plus cruel de tous les hommes. Le duc de Savoie fut touché de pitié à ce funeste récit, et le reçut à bras ouverts. Il dit au corsaire que ses intérêts étant liés étroitement avec ceux de la république, il se chargeait de reconnaître le service qu'il rendait à la cause commune, si les Vénitiens ne le reconnaissaient pas. Il ajouta qu'il était important que le sénat fût instruit, par sa propre bouche, des desseins du duc d'Ossonne ; et après l'avoir exhorté à supporter sa disgrâce en homme de courage, l'avoir équipé de toutes choses, et lui avoir fait un présent magnifique, il lui fit prendre le chemin de Venise avec des lettres de créance et de recommandation. Les Vénitiens ne furent pas moins pitoyables que le duc de Savoie. La fuite, les larmes, la pauvreté, le désespoir, la réputation du capitaine, l'espérance qu'il attirerait à leur service ce grand nombre de gens de cœur qu'il avait attirés au service du duc d'Ossonne, mais sur-tout les desseins qu'il racontait de ce duc, et qu'il avait inventés aussi vraisemblables qu'il était nécessaire : toutes ces choses parlèrent si puissamment en sa faveur, qu'on lui donna d'abord un vaisseau à commander. Ce n'est pas que Contarini, ambassadeur à Rome, ne remontrât,

par ses lettres, que cet homme venant d'auprès du vice-roi, il fallait toujours s'en défier ; mais la crainte, qui avait produit dans l'esprit des Vénitiens la crédulité qui la suit toujours, l'emporta sur ce prudent avis. Peu de temps après, la flotte étant sortie en mer, le capitaine, qui savait de quelle importance il était qu'il se signalât, fit des prises si considérables sur les Uscoques, dans quelques commissions qu'il se fit donner de les poursuivre, qu'au retour de cette course on ajouta onze navires à celui qu'il avait déja.

Il rendit compte de ces heureux succès au duc d'Ossonne et finit sa dépêche par ces mots : « Si « ces pantalons croient toujours aussi légèrement « qu'ils ont fait jusqu'ici, j'ose assurer votre « excellence, monseigneur, que je ne perdrai « pas mon temps en ce pays ». Il écrivit en même temps à tous ses camarades qu'il avait laissés à Naples, pour les attirer au service de la république. Il ne lui fut pas difficile de les débaucher. Depuis sa fuite, le vice-roi, feignant de les avoir pour suspects, les traitait aussi mal qu'ils les avait bien traités auparavant. Il faisait de grandes plaintes de la protection que la république avait accordée au capitaine. Pour s'en venger, il retira près de lui les Uscoques que les armes vénitiennes avaient chassés de leurs asyles. Sous sa protection, ils commencèrent à faire des courses : ils prirent un grand vaisseau qui venait de Corfou à Venise, et ils en vendirent publiquement le butin sous son étendard. Il viola la franchise des ports, fit des représailles considérables pour des sujets légers, refusa d'o-

béir aux ordres qui lui vinrent d'Espagne de relâcher ce qu'il avait saisi, et publia un manifeste pour rendre raison de sa désobéissance. Il envoya une grande flotte croiser dans l'Adriatique, et fit entrer en triomphe dans Naples les prises qu'elle fit sur les Vénitiens. Enfin il ruina leur commerce, aux dépens des Napolitains même qui y étaient intéressés ; et les fermiers des revenus du royaume s'en étant voulu plaindre, il les menaça de les faire pendre. Comme il n'y avait pas guerre déclarée entre l'Espagne et la république, les Vénitiens ne pouvaient sortir de l'étonnement où une conduite si irrégulière les jetait. Presque tous ne l'imputaient qu'à la seule extravagance du duc d'Ossonne ; mais les plus sages, qui savaient qu'il n'y a rien de si utile que ces sortes de fous, quand on les sait mettre en œuvre, crurent que les Espagnols se servaient des caprices du duc pour faire toutes les démarches qu'ils ne voulaient ni avouer ni soutenir. Ses discours familiers n'étaient que de surprendre les ports d'Istrie appartenants à la république, de saccager ses îles, et même de faire, s'il se pouvait, quelque descente à Venise. Il en étudiait le plan avec ses courtisans. Il faisait faire des cartes exactes des environs, fabriquer des barques, des brigantins, et autres petits bâtiments propres à toute sorte de canaux ; essayer combien chaque profondeur d'eau pouvait soutenir de poids sur différentes largeurs, et il inventait tous les jours de nouvelles machines pour diminuer ce poids et faciliter le mouvement. Le résident vénitien qui était à Naples en donnait exactement avis, au grand

désespoir du marquis de Bédemar, qui commença à se repentir de s'être lié d'intérêt avec un homme si étourdi. Mais le succès calma ses craintes. Le vice-roi faisait toutes ces choses si hautement, que les Vénitiens ne firent qu'en rire. Les plus sages même ne purent croire qu'il y eût rien de solide caché sous des démonstrations si manifestes. Le duc continua ses préparatifs tant qu'il voulut, sans qu'on en prît le moindre ombrage; et son indiscrétion qui devait ruiner l'entreprise, l'avança plus que toute la circonspection du marquis de Bédemar. Néanmoins ce marquis jugea qu'il fallait en hâter l'exécution, soit pour ne pas donner aux Vénitiens le loisir de faire des réflexions, soit à cause du danger où sa personne était exposée tous les jours. La flotte vénitienne ayant une fois présenté la bataille à celle d'Espagne qui la refusa, et saccagé les côtes de la Pouille, la canaille de Venise en conçut une joie si insolente, que l'ambassadeur et toute sa maison auraient été infailliblement massacrés, si on n'y eût envoyé des gardes.

Il reçut ce même jour des nouvelles du camp devant Gradisque qui le consolèrent de cet accident. Renault lui mandait qu'il avait trouvé les esprits si heureusement disposés, que sa négociation avait été conclue en peu de temps. L'ambassadeur lui ordonna de passer à Milan avant que de revenir; et D. Pèdre le reçut avec toutes les caresses dont les grands ont coutume d'aveugler les esprits de ceux qui se perdent pour leur service. Ils convinrent ensemble qu'il fallait avoir quelque ville dans l'état de terre-ferme des

Vénitiens, dont on pût s'emparer en même temps que de Venise ; que cette ville briderait les autres, servirait comme de place d'armes à l'armée espagnole qui les attaquerait, et de barrière à celle de Venise si elle se mettait en devoir de les secourir. Renault passa par les principales, et s'arrêta quelque temps à Crème pour y former une faction, à la faveur d'un lieutenant français nommé Jean Bérard, d'un capitaine italien et d'un lieutenant provençal, que D. Pèdre y avait déja gagnés. Ces trois hommes offrirent de cacher cinq cents Espagnols dans la ville, sans donner aucun soupçon au commandant vénitien, et de s'en emparer huit jours après. Par l'examen que Renault fit de la chose sur le lieu, il jugea qu'elle était presque infaillible avec ce nombre de gens. Il ne fallait que couper la gorge à une misérable garnison qu'on avait tirée des milices du pays, parce que toutes les troupes réglées de la république étaient dans les places du Frioul, ou dans les armées.

Le duc d'Ossonne avait aussi fait convenir le marquis de Bédemar, qu'il était nécessaire d'avoir quelque place des Vénitiens sur le golfe, pour donner la main aux Uscoques et à l'archiduc, et pour servir de retraite à la flotte d'Espagne, si par quelque accident elle était obligée de chercher un asyle dans cette mer, quand elle y serait engagée. Ils choisirent à cette fin Maran, place forte dans une île confinante à l'Istrie, et qui a un port capable de recevoir une grande flotte. Un Italien nommé Mazza, qui en était sergent-major depuis quarante ans, y avait presque autant d'autorité que le gouver-

neur. Moyennant une somme considérable et l'assurance du commandement, cet homme promit à un émissaire du duc d'Ossonne de tuer ce gouverneur au premier ordre, et de se rendre ensuite maître de la place pour la tenir au nom des Espagnols. Il lui était presque aussi aisé d'exécuter cette promesse que de la faire. Le gouverneur, qui était le provéditeur Lorenzo Tiepolo, vivait avec lui dans une grande familiarité; et parce que la charge de provéditeur lui donnait beaucoup d'occupation sur cette frontière en temps de guerre, il se reposait entièrement sur le sergent-major de ce qui regardait le dedans de la place, comme sur le plus ancien et le plus capable officier de la garnison. Les affaires étant dans cet état, l'ambassadeur crut devoir mettre la dernière main à son ouvrage. Ce n'est pas qu'en attendant encore il ne pût ajouter beaucoup de choses aux mesures qu'il avait prises; mais il savait que la longueur est mortelle aux desseins de cette nature. Il est impossible que tous les différents moyens qui peuvent contribuer au bon succès se trouvent dans le même temps en état de servir: les premiers changent de face pendant que les autres se préparent; et quand on est une fois assez heureux pour en pouvoir joindre ensemble un nombre suffisant, c'est une faute capitale de laisser passer le point fatal d'une conjoncture si précieuse.

Il était d'une importance extrême pour l'honneur de la couronne d'Espagne, que son ambassadeur ne pût être convaincu d'avoir eu part à l'entreprise, si elle manquait. Dans cette vue, il résolut de ne se découvrir à aucun autre des

conjurés, qu'à Renault et au capitaine. Ces deux hommes même ne se connaissaient pas : ils ne venaient point chez lui, qu'il ne les mandât; et il avait toujours observé de leur donner des temps différents, afin qu'ils ne pussent s'y rencontrer. S'ils avaient à être découverts, il serait beaucoup plus avantageux pour lui qu'ils n'eussent eu aucune liaison ensemble. Dans cette crainte, il aurait bien voulu continuer de les faire agir chacun de leur côté, sans se connaître l'un l'autre, comme il avait fait jusqu'alors. Mais après y avoir songé mûrement, il jugea que c'était une chose impossible ; et, désespérant en son âme du succès de son dessein, s'il n'établissait entre eux une union parfaite, il résolut de franchir ce pas, quelque fâcheux qu'il le trouvât. Quoique tous deux eussent du courage et de la conduite, Renault se piquait principalement de disposer si bien les choses, que l'exécution en fût aisée et le succès infaillible. Le capitaine, au contraire, qui n'était pas à beaucoup près si avancé en âge, se piquait sur-tout d'être homme de grande exécution, et capable d'une résolution extraordinaire. Le marquis lui exposa les diverses négociations que Renault avait faites, son savoir qui pouvait fournir des expédients pour toutes rencontres, son éloquence et son adresse à gagner de nouveaux partisans, son talent pour écrire, si nécessaire dans une occasion où il fallait être instruit continuellement de l'état des flottes, des provinces et des armées ; qu'il avait pensé qu'un homme de cette sorte serait d'un grand soulagement au capitaine ; que c'était un vieillard de grande expé-

rience, qui ne manquait ni de cœur ni de fermeté ; mais que son âge et sa profession d'homme de cabinet, plutôt que d'homme de guerre, le rendaient incapable de partager avec le capitaine la gloire de l'exécution. Pour Renault, il lui dit seulement que le capitaine était l'homme du duc d'Ossonne, et que ce duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, il n'y avait pas apparence de rien cacher à son confident ; qu'il le conjurait de condescendre aux manières du corsaire, autant qu'il serait besoin pour leur but, et de lui témoigner toute la déférence qui pouvait gagner l'esprit d'un homme de main, fier et présomptueux au dernier point. Le marquis de Bédemar ayant travaillé de cette sorte pour disposer ces deux hommes à vivre bien ensemble, son étonnement fut extrême, la première fois qu'il les fit rencontrer chez lui, quand il les vit s'embrasser avec beaucoup de tendresse aussitôt qu'ils eurent jeté les yeux l'un sur l'autre. Il n'est point d'esprit si fort, qu'il ne fasse d'abord un jugement déraisonnable des choses qui le surprennent extrêmement. La première pensée de l'ambassadeur fut qu'il était trahi. Comme il était prévenu que ces deux hommes ne se connaissaient point, il ne pouvait comprendre pourquoi ils lui avaient caché qu'ils se connussent. Ce mystère fut bientôt éclairci. Il sut qu'ils s'étaient vus chez une fameuse grecque, femme d'un mérite extraordinaire pour une courtisane. Il n'en fallait point d'autre preuve que cette aventure, où elle avait gardé si religieusement le secret qu'ils l'avaient priée de faire de leur nom. Cette exactitude leur parut d'autant plus

admirable, qu'elle n'ignorait pas qu'ils avaient conçu beaucoup d'estime l'un pour l'autre. L'ambassadeur, pleinement revenu de sa surprise, fut ravi de trouver toute faite une union qu'il souhaitait si fort. Ils avouèrent, dans la suite de la conversation, qu'ils avaient fait dessein, chacun en leur particulier, de s'engager l'un l'autre dans l'entreprise. Comme ils étaient tout pleins de leur projet, dans les entretiens qu'ils avaient eus ensemble chez cette Grecque, ils étaient tombés quelquefois sur les matières de cette nature, en parlant des affaires du temps, de l'état et de la guerre. C'avait été sans se découvrir, et plus encore sans avoir dessein de le faire; cependant ils reconnurent de bonne foi, en présence de l'ambassadeur, que la chaleur du raisonnement les avait quelquefois portés un peu loin, et qu'ils avaient trop donné à connaître leurs sentiments. L'ambassadeur les convia à profiter de cette réflexion, pour être plus circonspects à l'avenir; et à reconnaître, par cette expérience, que pour tenir une grande affaire véritablement secrète, ce n'est pas assez de ne rien dire ni faire qui ait du rapport avec elle, mais qu'il ne faut pas seulement se souvenir qu'on la sait.

Ensuite Renault exposa que, depuis les bruits de paix qui s'étaient renouvelés sur la fin du mois de juin, les officiers vénitiens avaient fort maltraité les troupes étrangères, et que n'étant plus retenues par l'autorité du comte de Nassau, qui était mort environ ce même temps, elles avaient mal servi devant Gradisque; que le général de la république, craignant qu'elles

ne fissent pis, les avait séparées en divers postes les plus éloignés l'un de l'autre qu'il avait pu choisir ; que cette précaution ayant rendu publique la défiance où l'on était de leur fidélité, elles s'étaient mutinées ; et qu'ayant refusé avec insolence d'exécuter quelques ordres du sénat, ce général avait cru qu'il était de son devoir de faire mourir les principaux séditieux ; qu'il avait confiné les chefs à Padoue, et distribué le reste en diverses places de Lombardie, jusqu'à ce qu'on les pût payer, et que l'exécution des traités permît de les licencier. Renault ajouta que le lieutenant du comté de Nassau, qui était l'un des principaux avec qui il avait négocié, avait été relégué à Bresse ; qu'il y avait fait une trame, à la faveur de laquelle il était prêt de mettre cette ville entre les mains de D. Pèdre ; et qu'il était nécessaire de se résoudre avant toutes choses sur ce dessein particulier, parce que ce lieutenant pressait par ses lettres pour avoir une réponse décisive. L'ambassadeur répondit qu'il ne fallait rien remuer de ce côté, qu'on ne fût maître de Venise ; qu'alors même on n'aurait besoin que d'une seule place en Lombardie ; qu'on était assuré de Crême, et que cette nouvelle entreprise ne ferait que diviser leurs forces : qu'on entretînt pourtant dans leur bonne disposition ceux qui étaient gagnés, mais qu'on différât toujours l'exécution, sous divers prétextes, et que, plutôt que de s'exposer à faire le moindre éclat, on abandonnât entièrement cette pensée. Renault reprit, qu'outre ce lieutenant il avait négocié avec trois gentilshommes français, nommés Durand, sergent-major du régiment

de Liévestein, de Brainville et de Bribe ; avec un Savoyard nommé de Ternon, qui s'était trouvé autrefois à l'escalade de Genève ; un Hollandais nommé Théodore ; Robert Révellido, ingénieur italien ; et deux autres Italiens qui avaient eu autrefois de l'emploi dans l'arsenal, nommés Louis de Villamezzana, capitaine de chevau-légers, et Guillaume Retrosi, lieutenant du capitaine Honorat dans Palma : qu'il avait jugé nécessaire de s'ouvrir entièrement à ces neuf personnes, mais que de la manière qu'il les avait choisies, il répondait sur sa tête de leur fidélité; que pendant son séjour au camp, ils avaient déja gagné plus de deux cents officiers ; que pour ces officiers il leur avait seulement fait entendre, comme l'ambassadeur l'avait ordonné, qu'il s'agissait d'aller à Venise délivrer son excellence des mains de la populace de cette ville, quand il en serait temps; que, depuis son retour, ayant écrit qu'on lui fît savoir au juste le nombre d'hommes sur lequel il pouvait faire fond, et qu'on n'avançât rien que de parfaitement sûr, on lui mandait qu'il pouvait compter sur deux mille hommes de troupes de Liévestein pour le moins, et sur deux mille trois cents de celles de Nassau, et que tous les officiers étaient prêts à se venir mettre entre ses mains pour assurance de cette parole ; que, dès le commencement de cette négociation, ils avaient flatté leurs soldats de l'espérance de quelque expédition où on les conduirait quand ils seraient congédiés par la république, et où ils se récompenseraient libéralement de la misère qu'ils avaient soufferte ; qu'il ne fallait pas appréhender que la

singularité de l'entreprise les rebutât, quand il faudrait la déclarer ; qu'ils étaient aigris à un tel point contre le sénat, à cause du traitement ignominieux qu'on leur avait fait, que, quand il n'y aurait que cette raison, il répondrait qu'il n'est rien dont ils ne soient capables pour se venger ; que néanmoins, pour plus grande sûreté, on ne leur déclarerait le secret, si on ne voulait, que lorsque les choses seraient si bien disposées et si avancées, qu'ils ne pourraient presque douter du succès ; et que, dans la résolution où l'on était de leur donner Venise au pillage, il n'y en aurait pas un qui hésitât de s'enrichir par une voie si sûre et si prompte, et de passer dans l'opulence le reste de ses jours.

Dès la première pensée que le marquis de Bédemar avait eue de son entreprise, il avait résolu de ne s'y point engager, qu'il n'eût beaucoup plus de moyens qu'il n'en fallait pour la faire réussir, et que ces moyens ne fussent tellement indépendants, et dégagés l'un de l'autre, que, quand même il y en aurait quelqu'un qui viendrait à manquer, les autres n'en demeurassent pas moins en état de servir. Dans cette vue, il n'avait pas laissé de prendre des mesures avec le duc d'Ossonne pour avoir des troupes, quoiqu'il comptât sûrement sur ce que D. Pèdre lui avait promis, et sur ce que Renault avait traité avec les chefs hollandais. Il avait négocié de chacun de ces trois côtés, avec les mêmes sûretés que s'il n'avait eu aucune assurance des deux autres, et que s'il en eût eu besoin pour trois entreprises différentes. Il était temps de savoir précisément dans quel temps le duc d'Ossonne pou-

vait faire venir à Venise les gens qu'on lui demandait. Mais, parce que ce n'était pas un esprit assez sûr dans ses vues pour se reposer aveuglément sur la seule parole d'une chose si importante et si difficile, il fallait lui envoyer quelqu'un qui fût capable de juger sur le lieu s'il était en état de tenir ce qu'il promettait. Le capitaine ne pouvait s'absenter de Venise sans être remarqué : Renault y était indispensablement nécessaire ; et ils jetèrent les yeux pour faire ce voyage, sur de Bribe, l'un des gentilshommes français avec qui Renault avait négocié au Frioul. Mais ce cavalier ayant reçu une commission de la république pour lever des soldats pendant qu'il se disposait à partir, on trouva plus à propos qu'il fît la levée ; et un Franc-Comtois nommé Laurent Nolot, camarade du capitaine, partit à sa place le premier jour de l'année 1618.

Le marquis de Bédemar crut qu'il était aussi temps de s'ouvrir avec le conseil d'Espagne Pour aller au-devant de tous les éclaircissements qu'on pouvait lui demander, il y envoya son projet, le plus étendu et le mieux circonstancié qu'il le sut faire. Et parce qu'il connaissait la lenteur des délibérations de cette cour, il protesta, par une dépêche particulière au duc de Lerme, qu'il voulait une réponse prompte et décisive ; que le danger où il était lui donnait droit de s'exprimer de cette manière absolue, et que si on retenait son courrier plus de huit jours, il interprêterait ce retardement pour un ordre de tout abandonner. Il eut réponse dans le temps qu'il l'avait demandée, mais elle ne fut pas tout-à-

fait si décisive qu'il voulait. On lui mandait que s'il y avait du désavantage à différer, il passât outre, mais que, s'il se pouvait, on souhaitait passionnément d'avoir auparavant une description ample et fidèle de l'état de la république. L'ambassadeur, qui était préparé sur cette matière, ne fut pas long-temps à dresser une relation si belle, que les Espagnols l'ont appelée le chef-d'œuvre de leur politique. On n'y voit point pour quel dessein elle a été faite, cependant ceux qui le savent n'y trouvent pas un mot qui ne se rapporte à ce dessein. Elle commence par une plainte élégante de la difficulté de cet ouvrage, à cause du secret impénétrable du gouvernement qu'il doit représenter. Il loue ensuite ce gouvernement; mais l'éloge qu'il en fait tombe plutôt sur le premier âge de la république, que sur son état présent. De ces louanges, il entre dans un lieu commun également triste et éloquent de la déplorable condition des choses humaines, en ce que les plus excellentes sont les plus sujettes à corruption; qu'ainsi les plus sages lois de cet état, par l'abus qu'on en a fait, ont été les premières causes de sa difformité présente; que celle des lois qui exclut entièrement le peuple de la connaissance des affaires, a donné occasion à la tyrannie des nobles; et que celle qui soumet la puissance ecclésiastique à la censure du souverain magistrat, a servi de fondement à la licence du peuple de Venise contre la cour de Rome, depuis la querelle de la république avec cette cour. Il exagère cette licence par les impiétés qu'on disait que les Hollandais avaient commises dans le

Frioul avec impunité. Il s'écrie particulièrement sur ce qu'on avait fait enterrer un grand seigneur de leur pays, nommé Renaud de Brédérode, dans l'église des Servites de Venise, quoiqu'il fût calviniste; et il taxe gravement Fra-Paolo dans cet article, sans le nommer, parce que c'était lui qui avait inspiré cette hardiesse au sénat. Il admire comment les peuples, n'étant plus retenus dans l'obéissance du prince par la religion, violée en tant de manières à leurs yeux, peuvent souffrir les vexations effroyables qu'on leur fait; il représente ces vexations en détail, et n'exagère rien en les faisant paraître insupportables. Il montre ensuite que l'honneur et le sang du peuple n'y sont pas moins à la discrétion des grands, que ses biens; et que le génie de la nation étant porté, comme il est, à l'avarice, à la vengeance et à l'amour, ce n'est pas merveille si ceux qui obéissent dans un gouvernement de cette nature, sont opprimés par ceux qui commandent. Enfin, il examine l'état du sénat, des provinces et des armées. Dans le sénat il remarque la division. Il ne feint point de dire qu'il connaît beaucoup de nobles mécontents. Il dépeint la désolation des provinces, par la guerre que les Uscoques ont faite dans les unes, et par l'épuisement où les autres se sont mises pour les secourir; qu'il n'y a pas trois officiers payés dans chaque garnison de Lombardie, et que la république n'y conserve son autorité, que faute de quelqu'un qui entreprenne de l'usurper. Quant aux armées, il fait un récit fidèle des soulèvements arrivés dans celle de terre, et de la dispersion qu'on avait faite des mutins, en si grand

nombre, qu'on pouvait regarder ce qui restait comme un ramas sans choix de misérables milices qui n'avaient ni courage, ni expérience, ni discipline; que pour celle de mer, elle était devenue, depuis quelque temps, l'asyle de tout ce qu'il y avait de plus infâmes corsaires sur la Méditerranée; gens indignes du nom de soldat, et du service desquels la république ne pouvait faire état que tant qu'ils ne seraient pas assez puissants pour tourner ses propres armes contre elle. Après avoir décrit ces choses avec une beauté de langage et une force d'expression merveilleuses, il examine quel jugement on en doit tirer pour l'état à venir de cette république, sa fortune et sa durée; et il fait voir, par les conséquences qui suivent des faits qu'il a établis, qu'elle est dans sa décrépitude, et que ses maladies sont de telle nature, qu'elle ne saurait faire de crise, ni corriger sa constitution présente, qu'en changeant entièrement de forme.

Sur cette relation, le conseil d'Espagne mit le marquis de Bédemar en liberté d'agir, sans lui donner aucun ordre. Mais Nolot, qui ne revenait pas, arrêtait tout, et l'ambassadeur ne pouvait se consoler de la faute qu'il avait faite en s'exposant, dans une affaire de cette nature, au caprice du duc d'Ossonne, qu'il devait connaître depuis long-temps. Le retardement était mortel dans la conjoncture des choses. Après que les Espagnols eurent pris Versel, Gradisque se trouva extrêmement pressée par les Vénitiens; et le conseil d'Espagne n'eut point d'autre moyen pour la sauver, que de renouveler les propositions de paix. Il fut dressé de concert un écrit à Ma-

drid, qui en contenait les principaux articles; mais les désordres continuels du duc d'Ossonne obligèrent les Vénitiens à révoquer le pouvoir de leur ambassadeur, pour transporter la négociation en France, où la mort du maréchal d'Ancre faisait espérer plus de faveur. La paix fut conclue à Paris, le 6 septembre; et le gouverneur de Milan s'aboucha quelque temps après à Pavie, avec le comte de Béthune, pour en régler l'exécution à l'égard du duc de Savoie : mais en même temps ce gouverneur continuait d'inquiéter les Vénitiens, et prit même quelques petites places sur eux en Lombardie. Ils s'en plaignirent partout, et se préparèrent à la guerre plus que jamais, jusqu'à ce que le marquis de Bédemar fit les compliments de la paix en plein sénat, et promit l'exécution des choses accordées. Il ne le fit pas tant parce qu'il en avait ordre d'Espagne, que parce qu'il voulait effacer les mauvaises impressions que le sénat avait conçues de lui par les choses passées. Dans cette vue, il s'acquitta de ce devoir avec toutes les démonstrations imaginables de joie et d'amitié; et les Vénitiens, qui souhaitaient trop ce qu'il leur promit, se laissèrent éblouir par ses paroles, jusqu'à convenir avec lui d'une suspension d'armes. Cette suspension fut un coup de partie pour les Espagnols, et le chef-d'œuvre de leur ambassadeur. Gradisque était pressée à un tel point qu'elle ne pouvait pas tenir encore quinze jours. Cependant les hostilités ne devaient cesser qu'au bout de deux mois, parce qu'on avait jugé ce temps nécessaire pour fournir de part et d'autre toutes les ratifications, et pour disposer les choses à l'exé-

cution des traités. Il fallait empêcher que cette place ne se rendît en attendant ce terme: la suspension la mettait hors de danger; et les Espagnols, n'ayant plus cette raison de presser l'exécution des traités, demeuraient en pleine liberté de la tirer en longueur autant qu'il serait nécessaire pour leurs desseins. En effet, le duc d'Ossonne, forcé par les ordres de Madrid et par les instances du pape, offrit bien, quelque temps après, de rendre les bâtiments qu'il avait pris, mais pour les marchandises, il ne savait ce qu'elles étaient devenues. Cependant on les vendait dans Naples même, aux yeux du résident de Venise, et il envoyait de nouveau une puissante flotte croiser dans l'Adriatique. Le sénat ayant voulu s'en plaindre au marquis de Bédemar, ce marquis s'en plaignit lui-même beaucoup plus fortement. Il déclara qu'il n'entendait point répondre des actions du duc d'Ossonne, que le roi leur maître même n'en répondait pas; que parmi tant de faveurs et de bons traitements qu'il avait reçus à Venise pendant tout le temps de son ambassade, le seul déplaisir qu'il eût eu était d'avoir su qu'on imputait à ses conseils la conduite de ce vice-roi; qu'il n'y avait jamais eu aucune part; que pour peu qu'on connût le duc d'Ossonne, on croirait aisément qu'il n'avait d'autre guide que son caprice; et que pour lui, on pouvait juger de sa disposition par le procédé paisible du gouverneur de Milan, dont il faisait gloire d'être l'auteur. Il était vrai que ce gouverneur observait exactement la suspension: mais il demeurait toujours armé; et afin qu'on le trouvât moins étrange, il jugea à propos de se brouil-

ler de nouveau avec le duc de Savoie, sous prétexte que les troupes congédiées par ce prince s'étaient arrêtées dans le pays de Vaud, en attendant l'entière exécution des traités. D. Pèdre refusa au comte de Béthune de désarmer comme il l'avait promis à Pavie, et il obligea le duc de Mantoue à refuser aussi ce qui dépendait de lui. Le comte de Béthune protesta contre eux par un écrit public, en se retirant sur leur refus, et on répondit à cette protestation de la manière la plus plausible que le marquis de Bédemar sut inventer.

On jugera aisément par ces choses qu'il était important de hâter l'exécution, puisqu'il était si difficile d'entretenir les affaires dans l'état où il fallait qu'elles fussent pour réussir. Cependant le duc d'Ossonne n'expédiait point Nolot ; et l'ambassadeur, qui était au désespoir, ayant mandé à cet homme qu'il en découvrît le sujet à quelque prix que ce fût, on sut enfin ce que c'était. Quelque temps après que le capitaine fut reçu au service de la république, le duc, qui voulait être instruit par diverses voies de l'état de Venise, envoya après lui un Italien nommé Alexandre Spinosa, pour y épier toutes choses. Cet homme, qui n'était point connu, y eut bientôt de l'emploi comme tous les aventuriers qui en venaient demander. Il croyait bien que le duc tramait quelque entreprise importante, mais il ne se défiait pas que le corsaire fût le conducteur de cette trame ; il se doutait pourtant que ce corsaire n'était pas avec le duc aussi mal que tout le monde le pensait. Quand Spinosa était venu à Venise, il avait offert au vice-roi de poi-

gnarder le capitaine; et le vice-roi avait refusé cette proposition, sous prétexte du danger qu'il y aurait à l'exécuter. Spinosa, qui avait de l'esprit et qui le connaissait, jugea que, s'il n'y avait pas quelque raison plus forte de ce refus, il n'hésiterait pas à se venger de peur de faire périr un homme. Le duc le chargea pourtant d'observer les actions du corsaire, soit pour empêcher Spinosa de soupçonner quelque chose de la vérité, ou seulement que ce vice-roi fût de ces gens qui ne se fient entièrement à personne, et qu'il fût bien aise de voir si ce que Spinosa écrirait du capitaine s'accorderait avec ce que le capitaine en écrirait lui-même. Pour s'acquitter mieux de sa commission, Spinosa s'accosta de quelques Français qu'il avait connus à Naples, et qui fréquentaient fort le capitaine à Venise. Ces gens, qui étaient des conjurés, rendirent un compte exact au capitaine des perquisitions que Spinosa faisait de sa conduite, et ils découvrirent même que cet espion essayait de tramer quelque chose de son côté, et de gagner des gens de main au service du duc d'Ossonne. Le capitaine fut fort indigné que ce duc n'eût pas une confiance entière en lui, mais il n'en fut pas surpris; il considéra seulement que, si Spinosa continuait à cabaler sans qu'ils s'entendissent ensemble, il affaiblirait leur parti en le divisant, et qu'il n'y avait pas apparence de s'aller ouvrir à un homme qui avait ordre de l'épier. Le marquis de Bédemar et Renault jugèrent aussi qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour remédier à cet inconvénient; et, après avoir songé mûrement ensemble aux moyens de le faire, ils

trouvèrent qu'il n'y avait aucune sûreté pour eux, à moins que de perdre Spinosa. Il était homme à vendre chèrement sa vie, si on entreprenait de l'assassiner; le métier qu'il faisait l'obligeait à se tenir toujours sur ses gardes; et le capitaine fut enfin réduit à le déférer au conseil des Dix, comme un espion du duc d'Ossonne, après avoir tenté inutilement toutes les autres voies pour le faire périr. Les Français, avec qui il avait eu commerce, déposèrent si judicieusement, et circonstancièrent si bien les choses, qu'il fut pris et étranglé en secret le même jour. Tout ce qu'il put avancer contre le corsaire ne fit aucune impression sur l'esprit des juges, parce que c'était contre son accusateur, et il ne put rien prouver de ce qu'il avançait. Cette affaire augmenta beaucoup la confiance que l'on avait à Venise pour le capitaine; mais elle ne laissa pas d'affliger extrêmement le marquis de Bédemar, parce que c'était un avertissement considérable aux Vénitiens d'observer la conduite des étrangers qui étaient à leur service. Le duc d'Ossonne venait d'apprendre la mort de Spinosa, quand Nolot arriva à Naples; il n'hésita point à en deviner l'auteur. Le déplaisir qu'il en eut, lui fit trouver mauvais que le marquis de Bédemar ne lui en mandât rien; et les divers soupçons que cet accident fit naître dans son esprit, le mirent dans un état à ne savoir à quoi se résoudre. Cependant les troupes de Liévestein s'étant mutinées de nouveau, furent amenées au lazaret, à deux milles de Venise, par ordre du sénat, au commencement du mois de février. Le marquis de Bédemar, qui craignait qu'elles ne

s'accommodassent avec la république pour le paiement, et qu'ensuite elles ne fussent obligées de partir, fit en sorte, par le moyen des chefs, qu'elles ne se contentèrent pas de la somme qu'on leur offrit d'abord. Pour profiter du voisinage de ces troupes, si favorable au dessein des conjurés, ils chargèrent Nolot, par un courrier exprès, de représenter au vice-roi que, pendant tout ce mois, ils auraient près de cinq mille hommes tout prêts à leur dévotion. Nolot n'oublia rien de son devoir; mais le vice-roi, qui n'avait pas encore achevé de digérer sa colère, l'amusa si long-temps, qu'après six semaines d'attente les chefs craignant que leurs soldats, qui pâtissaient extrêmement, ne traitassent sans eux, traitèrent eux-mêmes du consentement des conjurés, qui ne crurent pas pouvoir l'empêcher. Dix jours après, Nolot arrive de Naples avec la résolution du duc d'Ossonne, telle qu'on la souhaitait, mais adressée à Robert Brulard, l'un des camarades du capitaine. L'ambassadeur et ce capitaine, qui songeaient tout de bon à sortir d'affaire, ne daignèrent pas seulement prendre garde à l'affront que le vice-roi leur faisait par cette adresse : il mandait qu'il était prêt d'envoyer, quand on voudrait, des barques, des brigantins, et autres petits bâtiments propres aux ports et aux canaux de Venise, et en nombre suffisant pour porter jusqu'à six mille hommes, s'il les fallait. Nolot avait vu les troupes et les barques prêtes à partir, et le capitaine fit sonder les ports et les canaux par où il fallait qu'elles passassent pour venir débarquer à la place de Saint-Marc. Comme il avait beaucoup

de gens de mer à sa disposition à cause de sa charge, lesquels n'étant point suspects, pouvaient aller et venir dans ces ports et par ces canaux tant qu'ils voulaient, il lui fut aisé d'en faire prendre toutes les dimensions avec exactitude. Il ne restait plus qu'à empêcher le départ des troupes de Liévestein. On n'y épargna point l'argent, et la rigueur de la saison servit de prétexte à leur retardement. La meilleure partie resta encore au lazaret, et ce qui se trouva embarqué à l'arrivée de Nolot, s'arrêta dans les lieux qui n'étaient guère plus éloignés.

Pour soulager Renault et le capitaine dans les soins dont ils étaient chargés, et auxquels ils ne pouvaient suffire, ils crurent avoir besoin de dix-huit hommes pour le moins qui fussent gens d'esprit et de cœur, et à qui ils se pussent fier entièrement. Ils avaient composé ce nombre, des neuf avec qui Renault avait négocié au Frioul, et des principaux de ceux que le corsaire avait fait venir de Naples après lui. C'était cinq capitaines de vaisseaux comme lui, Vincent Robert de Marseille, Laurent Nolot et Robert Brulard, desquels il a déja été parlé : ces deux derniers Francs-Comtois, aussi-bien qu'un autre Brulard nommé Laurens, avec un Provençal nommé Antoine Jaffier. Il y avait encore deux frères Lorrains, Charles et Jean Boleau, et un Italien, Jean Rizzardo, tous trois excellents pétardiers, et un Français nommé l'Anglade, qui passait pour le plus savant ouvrier de feux d'artifice qui eût jamais été. La capacité de ce dernier était si connue, qu'il avait obtenu d'abord de travailler de son métier dans l'arsenal : par

ce moyen, les pétardiers ses camarades y eurent l'entrée libre, aussi-bien que les nommés Villa-Mezzana et Retrosi, qui étaient de ceux que Renault avait gagnés, et qui y avaient eu de l'emploi autrefois. Ces six personnes en tirèrent ensemble un plan si exact, que ceux qui n'y avaient jamais été pouvaient délibérer dessus aussi sûrement que ceux qui l'avaient fait. Ils furent beaucoup aidés dans ce travail par deux officiers de l'arsenal même, que le capitaine y gagna; ils lui parurent mécontents de leur emploi, pourvus des qualités propres à son dessein, capables d'y entrer s'ils y trouvaient leur intérêt, et de tenir fidèlement ce qu'ils auraient promis. Le succès répondit au jugement qu'il en avait fait. Il assaisonna les louanges qu'il leur donnait en toute occasion avec un nombre si considérable de pistoles d'Espagne, qu'il avait à distribuer, qu'ils s'engagèrent à faire aveuglément tout ce qu'il leur commanderait. L'Anglade et eux logeaient dans l'arsenal. Renault avait pris avec lui, chez l'ambassadeur de France, trois de ses amis, Bribe, Brainville et Laurent Brulard. Les trois pétardiers demeuraient chez le marquis de Bédemar qui leur fournissait la poudre, les autres matériaux et les instruments nécessaires pour travailler de leur métier, mais sans avoir aucune communication avec eux. Ils avaient déja fait plus de pétards et de feux d'artifice qu'il n'en fallait; et le palais de l'ambassadeur en était si plein, qu'il était impossible d'y loger autre qu'eux. Le capitaine demeurait dans sa maison ordinaire, mais seul, afin de ne donner point de soupçon, en cas qu'il fût observé; et pour les

autres, il les avait logés chez la courtisane où lui et Renault s'étaient connus. L'estime et l'amitié qui avait succédé à l'amour qu'ils avaient eu pour cette femme, mais beaucoup plus la connaissance qu'ils avaient de son aventure, leur fit croire qu'ils ne pouvaient mieux choisir. Ello était d'une île grecque de l'Archipel, et d'une condition aussi noble qu'on puisse être dans un pays de la domination de Venise, sans être Vénitien. Celui qui y commandait pour la république l'ayant débauchée sous de grandes espérances, avait depuis fait assassiner son père, parce qu'il voulait obliger ce Vénitien à tenir ce qu'il avait promis. La fille était venue à Venise demander justice de ce meurtre, mais inutilement; et cette poursuite ayant consumé le peu de bien qu'elle avait, sa beauté répara sa misère comme elle l'avait causée. Il n'est point de ressentiment si violent que celui d'une personne bien née, qu'on a réduite à faire un métier indigne d'elle. Elle apprit avec ravissement le projet de ses deux amis, et elle risqua sans peine toutes choses pour le favoriser. Elle loua une des plus grandes maisons de Venise; et, sous couleur de quelques accommodements qu'elle y faisait faire, elle n'y porta qu'une partie de ses meubles, pour avoir prétexte de garder encore celle qu'elle tenait auparavant, et qui n'était pas éloignée. Ce fut dans ces deux maisons que demeurèrent près de six mois onze des principaux conjurés. Comme elle était visitée par tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens, étrangers et Vénitiens, et que ce grand abord de monde pouvait faire découvrir ceux qui logeaient chez elle, elle feignit d'être incommo-

dée pour s'en délivrer. Ceux qui savent avec quelle honnêteté on traite les femmes de cette profession en Italie, n'auront pas de peine à comprendre que sa maison devint, par ce moyen, une solitude impénétrable à ceux qui n'y avaient pas à faire. Les conjurés n'en sortaient que la nuit; et, afin qu'elle fût toute libre pour agir, les assemblées se faisaient de jour. Dans ces assemblées, Renault et le capitaine proposaient les choses dont ils étaient convenus avec le marquis de Bédemar, pour en avoir l'avis de la compagnie, et résoudre avec elle les moyens de les exécuter. Quand il fallait qu'ils allassent chez ce marquis, ils s'y conduisaient avec la circonspection requise dans un pays et dans un temps où les maisons des ambassadeurs étaient observées comme si c'eussent été autant d'ennemis, et la sienne principalement. Ils avaient résolu ensemble, depuis long-temps, qu'il fallait avoir mille soldats dans Venise, avant l'exécution; mais, parce qu'il était dangereux de les faire tous entrer armés, le marquis de Bédemar s'était pourvu d'armes pour plus de cinq cents. Il lui avait été aisé de le faire secrètement; car on ne visite point les gondoles des ambassadeurs, de quelque lieu qu'elles viennent; il ne fallait plus qu'une occasion pour faire entrer ces mille hommes dans Venise, sans qu'ils pussent être remarqués.

Le doge Donato mourut, et l'on mit à sa place Antoine Priuli, qui était au Frioul pour faire exécuter les traités. Le général de mer eut ordre de l'aller quérir avec l'armée navale. Le grand-chancelier et les secrétaires d'état de-

vaient aller fort loin au-devant de lui, pour lui porter le bonnet ducal : douze des principaux sénateurs les devaient suivre de près, comme ambassadeurs de la république, chacun d'eux seul dans un brigantin armé et paré magnifiquement, et avec un train superbe. Le sénat même en corps devait l'aller recevoir fort avant en mer sur le Bucentaure, et le ramener dans la ville avec tout ce cortège. Comme il n'arrive guère que ceux qu'on fait doge se trouvent hors de Venise, cette pompe y attira un nombre infini de curieux. Le marquis de Bédemar, qui la prévit aussitôt qu'il fut assuré de l'élection de Priuli, dépêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, et dans la plus grande diligence possible, les brigantins du duc d'Ossonne. Pour ôter tout sujet de retardement, le capitaine fut chargé d'envoyer à ce duc le plan le plus exact qu'il se pouvait de l'exécution, et sur-tout de lui rendre compte de ce qui s'était passé à Venise pendant le premier voyage de Nolot. Le corsaire enchérit sur cette précaution : il voulut ménager l'esprit du vice-roi de toutes les manières ; et pour lui montrer qu'on ne croyait avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa dépêche par ces paroles : « J'accuse la négligence de Nolot du long séjour qu'il a fait à Naples ; car je ne doute point que, s'il avait représenté les choses comme elles étaient, votre excellence ne l'eût expédié. Il faut nécessairement qu'il ait demandé de l'argent, ou quelque chose de semblable : mais il avait ordre exprès du contraire ; et je m'offre encore à présent de tenir Venise six mois en mon pouvoir, s'il est besoin, en

« attendant la grande flotte de votre excellence, « pourvu qu'elle m'envoie les brigantins aussitôt « que Nolot sera arrivé, et les six mille hommes « qu'elle a offerts. » Cette lettre est du 7 avril, jour du départ de Nolot.

Cependant Renault fit venir à Venise tous les officiers des troupes gagnées, pour prendre connaissance de la ville et remarquer les postes, afin de ne pas s'égarer la nuit de l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes sur toutes les troupes hollandaises pour se tenir prêts à marcher au premier jour; et, afin que l'absence de ces mille hommes fût moins remarquable, ils observèrent d'en prendre également dans tous les lieux de l'état de terre-ferme où il y en avait de dispersés. Pour recevoir tout le monde, chacun de ces officiers arrêta seul le plus grand nombre de logements qu'il pouvait, sans donner de soupçon : on disait aux hôtes, que c'était pour des étrangers qui venaient voir la fête; et quant aux officiers mêmes, ils logeaient tous chez des courtisanes, où, en bien payant, ils étaient en plus grande sûreté que nulle autre part.

Il ne restait plus qu'à régler l'ordre de l'exécution; et le marquis de Bédemar, Renault et le capitaine, arrêtèrent de concert ce qui suit: « Aussitôt qu'il sera nuit, ceux des mille soldats « qui seront venus sans armes, s'iront armer « chez l'ambassadeur; cinq cents se rendront à « la place de Saint-Marc, auprès du capitaine; « la meilleure partie des autres cinq cents ira « joindre Renault aux environs de l'arsenal, et « le reste s'emparera de tout ce qu'on trouvera

« de barques, gondoles, et autres voitures sem-
« blables au pont de Rialte, avec lesquels on ira
« querir en diligence environ mille autres soldats
« des troupes de Liévestein, qui sont encore au
« lazaret. Pendant ce voyage, on se comportera
« le plus paisiblement qu'il sera possible, afin
« de n'être point obligé de se déclarer, que ces
« troupes ne soient arrivées Si pourtant on y est
« obligé, et que quelque chose vienne à se dé-
« couvrir, le capitaine se retranchera dans la
« place de Saint-Marc; Renault s'emparera de
« l'arsenal, de la manière qu'il sera représenté;
« ensuite on tirera deux coups de canon pour ser-
« vir de signal aux brigantins du duc d'Ossonne,
« qui seront prêts à entrer dans Venise; et les Es-
« pagnols qu'ils apporteront suppléeront au dé-
« faut des Walons qu'on sera alle querir. Si l'on
« n'est point obligé de se déclarer pendant ce
« voyage, quand ces Walons auront débarqué à
« la place de Saint-Marc, le capitaine en pren-
« dra cinq cents, avec les autre cinq cents hom-
« mes qu'il aura déja, et le sergent-major Du-
« rand pour les commander. On commencera par
« mettre en bataille ces mille hommes dans la
« place; ensuite le capitaine, avec deux cents
« qu'il prendra, se rendra maître du palais ducal,
« et sur-tout de la salle des armes qui y est, pour
« en fournir à ceux des siens qui en auront be-
« soin, et pour empêcher les ennemis de s'en
« servir. Cent autres, sous Bribe, se rendront
« maîtres de la Secque; et cent autres, sous
« Brainville, de la Procuratie, à la faveur de
« quelques hommes qu'on y aura introduits par
« adresse dans le clocher pendant le jour. Ces

« cent derniers demeureront au corps-de-garde « dans ce clocher, tant que l'exécution durera, « afin qu'on ne puisse point sonner de tocsin. On « occupera l'entrée de toutes les rues qui aboutis- « sent à la place, avec d'autres corps-de-garde. « On mettra à ces entrées de l'artillerie tournée « du côté de la rue ; et en attendant qu'on en « puisse avoir de l'arsenal, on en prendra sur la « fuste du conseil des Dix, qui est tout proche, « et dont il ne sera pas difficile de se saisir Dans « tous ces lieux dont on s'emparera, et où l'on « mettra des corps-de-garde, on poignardera « généralement tout ce qu'on trouvera ; et pen- « dant ces différentes exécutions autour de la « place, le sergent-major demeurera toujours en « bataille au milieu, avec le reste des troupes. « Toutes ces choses se feront avec le moins de « rumeur qu'il sera possible ; ensuite on commen- « cera de se déclarer en pétardant la porte de l'ar- « senal. A ce bruit, les huit conjurés qui en ont « tiré le plan, et qui seront dedans, mettront « le feu aux quatre coins avec des feux d'artifice « préparés pour cet effet chez l'ambassadeur aussi- « bien que les pétards, et ils poignarderont les « principaux commandants. Il leur sera aisé de « le faire dans la confusion que le feu et le bruit « des pétards apportera, sur-tout ces comman- « dants ne se défiant point d'eux. Ils se joindront « à Renault quand il sera entré ; ils achèveront « ensemble de tout tuer ; et les soldats condui- « ront de l'artillerie dans tous les lieux où il est « à propos d'en mettre, comme à l'Aréna de Mari, « au Fontégo de Tédeschi, aux magasins de sel, « sur le clocher de la Procuratie, sur le pont de

« Rialte, et autres postes éminents, desquels on « pourrait battre la ville en ruine en cas de résis- « tance. En même temps que Renault pétardera, « l'arsenal, le capitaine forcera la prison de Saint- « Marc, et armera les prisonniers. On tuera les « principaux sénateurs ; et des gens apostés iront « mettre le feu en plus de quarante endroits de « la ville, les plus éloignés l'un de l'autre qu'il « se pourra, afin que la confusion en soit plus « grande. Cependant les Espagnols du duc d'Os- « sonne, ayant entendu le signal qu'on leur aura « donné d'abord qu'on aura été maître de l'arse- « nal, viendront aussi débarquer à la place Saint- « Marc, et se répandront aussitôt dans les prin- « cipaux quartiers de la ville, comme Saint- « George, le quartier des Juifs et autres, sous « la conduite des neuf autres principaux conju- « rés. On ne criera rien que *liberté ;* et après tou- « tes ces choses exécutées, le pillage sera permis, « mais non pas sur les étrangers : il sera défendu « de leur rien prendre sous peine de la vie, et on ne « fera plus main-basse que sur ce qui résistera. »

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en mer le lendemain, sous le commandement d'un Anglais nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le duc d'Ossonne fit prendre un long détour à ses grands vaisseaux pour se rendre à leur poste, mais il envoya Haillot et les brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite flotte rencontra des corsaires de Barbarie qui l'attaquèrent. Comme elle n'était préparée que pour servir de voiture aux hommes qu'elle portait, et non pas

pour rendre un grand combat, elle fut fort incommodée par l'artillerie des Barbares dont les brigantins étaient plus maniables et mieux armés. Mais quoique le trop de gens qui étaient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se défendre avec ordre, néanmoins, comme c'étaient tous Espagnols choisis, ils traitèrent si rudement à coups d'épée ceux des ennemis qu'ils purent accrocher, que ces corsaires se seraient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns et les autres n'eussent pas été dispersés par une furieuse tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du combat. La petite flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque temps ; et le marquis de Bédemar, voyant par cette nouvelle qu'il ne pouvait troubler la fête qui se préparait à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en plein sénat, en faisant son compliment au nouveau doge, que la joie particulière qu'il témoignait de son élévation, venait de ce qu'il espérait que sa sérénité conserverait sur le trône les favorables dispositions qu'elle venait de témoigner au Frioul pour l'accomplissement de la paix.

Au sortir de cette audience, il envoya querir Renault et le capitaine. D'abord il leur demanda s'ils jugeaient à propos de tout abandonner. Ils répondirent que non-seulement ils étaient d'avis contraire, mais que leurs compagnons même n'avaient non plus paru ébranlés par la disgrâce de la flotte, que si elle était arrivée à bon port, et qu'ils étaient disposés à prendre les voies nécessaires pour maintenir le parti dans l'état où

il était, en attendant une occasion plus heureuse. L'ambassadeur, qui ne leur avait fait cette demande qu'en tremblant, les embrassa avec des larmes de joie, après cette réponse. Il leur dit avec une gaîté et une véhémence qui auraient rassuré les plus faibles cœurs, et inspiré l'intrépidité et l'audace dans l'âme la plus épouvantée. Que les grands revers, qui, dans les affaires communes, doivent surprendre les esprits, sont des accidents naturels aux entreprises extraordinaires; qu'ils sont la seule épreuve de la force de l'âme; qu'alors seulement on peut se croire capable d'achever un grand dessein, quand on l'a vu une fois renversé avec tranquillité et constance. Ensuite il fut résolu, de concert entre le marquis et ses deux confidents, qu'on remettrait l'exécution jusqu'à la fête de l'ascension, qui n'était pas éloignée, et qui est la plus grande solennité de Venise; qu'en attendant, on entretiendrait les troupes dans les lieux où elles étaient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvaient souhaiter; qu'on n'épargnerait point l'argent aux chefs pour cet effet; que des trois cents qu'on avait fait venir à Venise on retiendrait les principaux, comme pour servir de garants de la fidélité des autres, et qu'on renverrait les subalternes à leurs troupes, soit pour contenir les soldats dans leur devoir, soit aussi pour décharger la ville, où ce grand nombre d'officiers pouvait devenir suspect; qu'on occuperait le plus agréablement qu'il serait possible ceux qu'on y retiendrait, afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, et qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvait, de réflé-

chir sur l'état présent des choses ; que les vingt principaux conjurés observeraient soigneusement leur conduite ; et que, pour obliger la république à souffrir le retardement des troupes de Liévestein, et à ne pas congédier celles de Nassau, le gouverneur de Milan et le vice-roi de Naples n'exécuteraient point les traités.

Tout ce que l'esprit humain peut imaginer de prétextes pour se défendre contre la raison, fut inventé par le marquis de Bédemar, et mis en œuvre par D. Pèdre et par le duc d'Ossonne. Cependant ils étaient forcés tous les jours de faire quelques pas vers la paix, malgré qu'ils en eussent. Le conseil d'Espagne n'osait rien hasarder sur l'espérance d'un succès aussi douteux que celui de la conjuration ; et la France, qui voulait soutenir le traité de Paris, obligea les Vénitiens à consentir que le duc de Savoie licenciât les troupes qui étaient arrêtées dans le pays de Vaud, et qui servaient de prétexte aux retardements de D. Pèdre. Cette difficulté levée, le marquis de Bédemar, croyant détourner ce prince de rendre les places qu'il avait prises dans le Montferrat, fit courir le bruit qu'aussitôt que le duc de Mantoue y serait rétabli, il s'accommoderait de cet état avec les Espagnols. En même temps D. Pèdre fit une querelle sans raison à un ministre de Savoie qui était venu à Milan avec les ambassadeurs de France, et lui fit commander d'en sortir. Le duc, irrité de cette injure, les rappela près de lui, et cessa de vider les places occupées ; mais les ambassadeurs lui ayant fait comprendre qu'il donnait dans le piège que D. Pèdre lui tendait, il rendit tout d'un coup tout ce qu'il avait pris. L'étonne-

ment de D. Pèdre fut si grand à cette nouvelle, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner en public par ses discours. Il fallut qu'il rendît aussi les prisonniers et les moindres places; mais pour Versel, qui était le point important, il fit des difficultés si étranges, qu'on menaça d'Espagne de le rappeler avant le temps ordinaire. D'abord il dit qu'il serait honteux pour lui de rendre cette place pendant que les ambassadeurs de France étaient à Milan, comme pour l'y forcer par leur présence. Ils se retirèrent. Alors il déclara qu'il prétendait que le duc de Savoie rendît auparavant certaines terres qui appartenaient à des ministres de Mantoue. Ces terres furent rendues, et cependant Versel ne se rendait point. Enfin la France, qui voulait conclure le mariage de madame Catherine, sœur du roi, avec le prince de Piémont, s'étant expliquée d'une manière décisive sur le sujet de cette place, D. Pèdre commença de faire sortir les munitions et l'artillerie qui y étaient, mais avec une lenteur incroyable. Le marquis de Bédemar lui ayant mandé de se presser encore moins, il s'avisa d'exiger de nouvelles assurances du duc de Savoie en faveur de celui de Mantoue; mais les ministres même de Mantoue, lasses de tant de longueurs, déclarèrent, par un écrit public, qu'ils ne demandaient point ces assurances.

Quelques chagrins que cette déclaration donnât au marquis de Bédemar, la conduite du duc d'Ossonne lui en donnait beaucoup plus. Ce duc, fatigué des plaintes que les Vénitiens lui faisaient de toutes parts sur ce qu'il continuait de troubler la navigation du golfe, ne sachant plus

que dire pour sa défense, s'avisa à la fin de répondre qu'il en userait de cette sorte tant que les Vénitiens entretiendraient à leur service les plus irréconciliables ennemis du roi son maître. On jugera aisément, par les soins que l'ambassadeur avait pris pour retenir les troupes hollandaises dont le duc d'Ossonne se plaignait, quel fut son désespoir quand il sut la réponse de ce duc. Il ne douta point que le sénat, qui voulait la paix à quelque prix que ce fût, ne les fît partir pour ôter toute excuse au vice-roi ; mais le succès trompa encore une fois la prudence du marquis de Bédemar. Quelque démon, favorable aux extravagances du duc d'Ossonne, fit prendre aux Vénitiens une résolution directement contraire à leur inclination et à leur intérêt. Il fut remontré au sénat, que la république avait trop témoigné, par son procédé, qu'elle désirait la paix ; que c'était ce qui rendait les ministres espagnols si difficiles à l'exécuter ; que si l'on satisfaisait le vice-roi sur sa plainte, il croirait donner la loi à Venise ; et que, bien loin de licencier les Hollandais, il fallait même retenir les troupes de Liévestein qui devaient partir au premier jour, jusqu'à l'entière exécution des traités.

La joie que cette résolution donna au marquis de Bédemar, fut troublée par la découverte du complot de Crème. L'alfier provençal et le capitaine italien qu'on y avait gagnés, s'étant querellés au jeu, se battirent : le capitaine fut blessé à mort ; et, pour décharger sa conscience, il déclara tout au commandant vénitien avant que d'expirer. L'alfier, qui se défia de ce qui arrive-

rait, aussitôt qu'il eut blessé son homme, se sauva avec ceux des complices qu'il put avertir: les autres furent pris, et le lieutenant français aussi, qui était le principal chef de l'entreprise; mais comme Renault ne s'était fait connaître à eux que pour un agent de Milan, et qu'ils ne savaient ce qu'il était devenu depuis, toute cette affaire tomba sur D. Pèdre seulement. Huit jours après, le sergent-major qui devait livrer Maran, ayant retranché quelque gain à un valet de chambre du provéditeur et à un pensionnaire de la république, pour en profiter, ces gens, outrés de cette perte, prirent le temps de son absence pour entrer chez lui, enfoncèrent ses coffres, et enlevèrent son argent et ses papiers. Il s'y trouva des lettres qui parlaient de son dessein. Comme il ne connaissait que l'homme du duc d'Ossoune qui avait négocié avec lui, il ne pouvait accuser que ce duc; mais il prit un plus noble parti; il répondit toujours, au milieu des tourments, qu'il savait bien qu'on ne le sauverait pas, quoi qu'il découvrît, et qu'il aimait mieux laisser ses complices, s'il en avait, en état de venger sa mort, que de les perdre avec lui sans aucun fruit. On rendit publiquement grâces à Dieu dans Venise de ces deux découvertes. L'entreprise devint pourtant beaucoup plus assurée qu'elle n'était auparavant. Le sénat crut avoir enfin découvert la cause si cachée du procédé irrégulier des Espagnols; et, voyant ces deux affaires échouées, il s'imagina d'entrer dans un profond repos, et ne douta plus de l'accomplissement des traités.

Cependant le temps de l'exécution était arrivé.

Depuis le dimanche qui précède l'ascension jusqu'à la pentecôte, il y a à Venise une des plus célèbres foires du monde. Le grand abord de négocians ne rendait pas la ville plus difficile à surprendre ; et il donna moyen aux mille soldats qui s'y rendirent parmi les marchands, d'y entrer, et de s'y loger sans être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des villes vénitiennes où ils étaient dispersés, parce que depuis quelque temps les plus pressés de se retirer en leurs pays se débandaient; et les podestats n'y mettaient aucun ordre, à cause que c'étaient autant de gens que la république ne paierait pas. De peur qu'on ne s'étonnât qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de temps, la plupart dirent en partant qu'ils allaient à la foire de Venise. Ils se déguisèrent en gens de toutes professions. On observa de loger ensemble ceux qui parlaient des langues différentes, afin qu'on les soupçonnât moins d'intelligence; et ils ne faisaient tous aucun semblant de se connaître. Les cinq cents Espagnols destinés pour exécuter le complot de Crême qui était découvert, furent envoyés en même temps par D. Pèdre aux environs de Bresse, pour s'emparer de cette ville au premier avis du succès de la conjuration, et à la faveur de la faction que le lieutenant du comte de Nassau y avait formée, et qui subsistait encore. Celui qui commandait ces Espagnols, était chargé de les mener droit à Venise au premier ordre qu'il en recevrait de Renault.

Quant à la flotte vénitienne, elle était retirée en Dalmatie, mais dans un état à pouvoir se mettre en mer au premier commandement, à

cause des continuels mouvements du duc d'Ossonne. Le capitaine envoya aux officiers qui commandaient ses douze navires en son absence, des feux d'artifice des plus violents, pour répandre secrètement dans tous les autres vaisseaux de la flotte à la veille de l'exécution. Comme personne ne se défiait de ces officiers, il leur était aisé de le faire sans être aperçus, ni même soupçonnés. Il leur manda de mesurer si bien les mèches, que tout prît feu, s'il se pouvait, en même temps; que si quelque vaisseau en échappait, ils l'attaquassent et s'en rendissent maîtres, ou qu'ils le coulassent à fond à coups de canon; qu'ils s'en vinssent ensuite à Venise sans perdre un moment de temps, et qu'ils se disposassent à exécuter toutes ces choses sur-le-champ; mais qu'ils attendissent pourtant un nouvel ordre avant de commencer. Le jour fut pris pour le dimanche avant l'ascension, qui était le premier de la foire.

Le duc d'Ossonne fit si bien escorter cette fois sa petite flotte, qu'elle arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle était séparée en deux parties qui marchaient un peu éloignées l'une de l'autre pour être moins remarquées. La plus grande était composée de barques comme celles des pêcheurs, afin de donner moins de soupçon; et le reste consistait en brigantins semblables à ceux des corsaires. Le samedi matin on manda à Haillot, qu'il partît le lendemain de son poste à l'heure nécessaire pour arriver à la vue de Venise entre jour et nuit; qu'il arborât l'étendard de S. Marc, qu'il s'emparât de quelques petites îles devant les-

quelles il fallait qu'il passât, qui n'étaient d'aucune défense, et d'où il pouvait venir à Venise quelques avis de sa marche; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux châteaux du Lido et de Malamoco, parce qu'on savait qu'il n'y avait point de garnison dedans, et qu'il passerait entre deux sans obstacle; qu'il s'avançât jusqu'à une portée de canon de Venise; qu'il en donnât avis quand il y serait; et que, par le retour de la barque qui aurait apporté cet avis, le capitaine lui enverrait des matelots pour lui servir de guides, de peur qu'il n'échouât contre les bancs dont le marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers qui rendent l'entrée des ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Comme la journée du lendemain était nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault et le capitaine jugèrent à propos de consulter dès la veille avec leurs compagnons pour la dernière fois, et le capitaine laissa à Renault le soin de leur représenter l'état des choses, et de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on pût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit. Il y avait les trois Français qui logeaient avec Renault, le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, l'Anglade, les deux officiers de l'arsenal, le capitaine et le lieutenant qui y avaient eu de l'emploi autrefois, Nolot, les deux Brulard, Jaffier, Robert, le Hollandais Théodore, le Savoyard qui s'était trouvé à l'escalade de Genève, et l'ingénieur Revellido. Ces vingt personnes s'étant enfermées chez la Grecque avec Renault et le ca-

pitaine, dans le lieu le plus secret de la maison, après les précautions ordinaires dans ces rencontres, Renault prit la parole. Il commença par une narration simple et étendue de l'état présent des affaires, des forces de la république et des leurs, de la disposition de la ville et de la flotte, des préparatifs de D. Pèdre et du duc d'Ossonne, des armes et autres provisions de guerre qui étaient chez l'ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avait dans le sénat et parmi les nobles; enfin, de la connaissance exacte qu'on avait prise de tout ce qu'il pouvait être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses auditeurs par le récit de ces choses, dont ils savaient la vérité comme lui, et qui étaient presque tous les effets de leurs soins aussi-bien que des siens : « Voilà, mes compagnons, continua-t-il, quels sont les moyens destinés pour « vous conduire à la gloire que vous cherchez. « Chacun de vous peut juger s'ils sont suffisants « et assurés. Nous avons des voies infaillibles « pour introduire dix mille hommes de guerre « dans une ville qui n'en a pas deux cents à nous « opposer, dont le pillage joindra avec nous tous « les étrangers que la curiosité ou le commerce y « a attirés, et dont le peuple même nous aidera « à dépouiller les grands qui l'ont dépouillé tant « de fois, aussitôt qu'il verra sûreté à le faire. « Les meilleurs vaisseaux de la flotte sont à nous, « et les autres portent dès à présent avec eux ce « qui les doit réduire en cendres. L'arsenal, la « merveille de l'Europe, et la terreur de l'Asie, « est presque déja en notre pouvoir. Les neuf « vaillants hommes qui sont ici présents, qui sont

« en état de s'en emparer depuis près de six mois,
« ont si bien pris leurs mesures pendant ce re-
« tardement, qu'ils ne croient rien hasarder en
« répondant sur leur tête de s'en rendre maîtres.
« Quand nous n'aurions ni les troupes du Laza-
« ret, ni celles de terre ferme, ni la petite flotte
« de Haillot pour nous soutenir, ni les cinq
« cents hommes de D. Pèdre, ni les vingt na-
« vires vénitiens de notre camarade, ni les grands
« vaisseaux du duc d'Ossonne, ni l'armée es-
« pagnole de Lombardie, nous serions assez
« forts avec les intelligences et les mille soldats
« que nous avons. Néanmoins, tous ces différents
« secours que je viens de nommer sont disposés
« de telle sorte, que chacun d'eux pourrait man-
« quer sans porter le moindre préjudice aux au-
« tres : ils peuvent bien s'entr'aider, mais ils ne
« sauraient s'entre-nuire : il est presque impos-
« sible qu'ils ne réussissent pas tous, et un seul
« nous suffit. Que si, après avoir pris toutes les
« précautions que la prudence humaine peut
« suggérer, on peut juger du succès que la for-
« tune nous destine : quelle marque peut-on
« avoir de sa faveur, qui ne soit au-dessous de
« celles que nous avons? Oui, mes amis, elles
« tiennent manifestement du prodige. Il est
« inouï dans toutes les histoires, qu'une entre-
« prise de cette nature ait été découverte en par-
« tie sans être entièrement minée; et la nôtre a
« essuyé cinq accidents, dont le moindre, selon
« toutes les apparences humaines, devait la ren-
« verser. Qui n'eût cru que la perte de Spinosa,
« qui tramait la même chose que nous, serait
« l'occasion de la nôtre? que le licenciement des

« troupes de Liévestein, qui nous étaient toutes
« dévouées, divulguerait ce que nous tenions
« caché ? que la dispersion de la petite flotte rom-
« prait toutes nos mesures, et serait une source
« féconde de nouveaux inconvénients ? que la dé-
« couverte de Crème, que celle de Maran attire-
« raient nécessairement après elles la découverte
« de tout le parti ? Cependant toutes ces choses
« n'ont point eu de suite ; on n'en a point suivi
« la trace, qui aurait mené jusqu'à nous ; on n'a
« point profité des lumières qu'elles donnaient.
« Jamais repos si profond ne précéda un trou-
« ble si grand. Le sénat, nous en sommes fidè-
« lement instruits, le sénat est dans une sécurité
« parfaite. Notre bonne destinée a aveuglé les
« plus clair-voyants de tous les hommes, rassuré
« les plus timides, endormi les plus soupçon-
« neux, confondu les plus subtils. Nous vivons
« encore, mes chers amis ; nous sommes plus
« puissants que nous n'étions avant ces désastres ;
« ils n'ont servi qu'à éprouver notre constance.
« Nous vivons, et notre vie sera bientôt mortelle
« aux tyrans de ces lieux. Un bonheur si extra-
« ordinaire, si obstiné, peut-il être naturel ? et
« n'avons-nous pas sujet de présumer qu'il est
« l'ouvrage de quelque puissance au-dessus des
« choses humaines ? Et en vérité, mes compa-
« gnons, qu'est-ce qu'il y a sur la terre qui soit
« digne de la protection du ciel, si ce que nous
« faisons ne l'est pas ? Nous détruisons le plus
« horrible de tous les gouvernements ; nous ren-
« dons le bien à tous les pauvres sujets de cet
« état, à qui l'avarice des nobles le ravirait éter-
« nellement sans nous ; nous sauvons l'honneur

« de toutes les femmes qui naîtraient quelque « jour sous leur domination avec assez d'agré- « ments pour leur plaire ; nous rappelons à la vie « un nombre infini de malheureux que leur « cruauté est en possession de sacrifier à leurs « moindres ressentiments, pour les sujets les plus « légers ; en un mot, nous punissons les plus « punissables de tous les hommes, également « noircis de vices que la nature abhorre, et de « ceux qu'elle ne souffre qu'avec pudeur. Ne « craignons donc point de prendre l'épée d'une « main et le flambeau de l'autre, pour exterми- « ner ces misérables ; et quand nous verrons ces « palais où l'impiété est sur le trône, brûlants « d'un feu, plutôt feu du ciel que le nôtre, ces « tribunaux, souillés tant de fois des larmes et « de la substance des innocents, consumés par « les flammes dévorantes ; le soldat furieux reti- « rant ses mains fumantes du sein des méchants, « la mort errante de toute part, et tout ce que « la nuit et la licence militaire pourront produire « de spectacles plus affreux ; souvenons-nous « alors, mes chers amis, qu'il n'y a rien de pur « parmi les hommes ; que les plus louables ac- « tions sont sujètes aux plus grands inconvé- « nients ; et qu'enfin, au lieu des diverses fureurs « qui désolaient cette malheureuse terre, les « désordres de la nuit prochaine sont les seuls « moyens d'y faire régner à jamais la paix, l'in- « nocence et la liberté. »

Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec la complaisance que les hommes ont d'ordinaire pour les sentiments qui sont conformes aux leurs. Toutefois Renault, qui avait observé les visa-

ges, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du capitaine, avait passé tout d'un coup d'une attention extrême à une inquiétude qu'il s'efforçait en vain de cacher, et qu'il lui restait encore dans les yeux un air d'étonnement et de tristesse qui marquait une âme saisie d'horreur. Renault le dit au capitaine, qui s'en moqua d'abord; mais, ayant observé Jaffier quelque temps, il en demeura quasi d'accord. Renault, qui connaissait parfaitement les rapports et les liaisons nécessaires qu'il y a entre les plus secrets mouvements de l'âme et les plus légères démonstrations extérieures qui échappent quand on est dans quelque agitation d'esprit, ayant examiné mûrement ce qui lui avait paru à la mine et dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au capitaine qu'il ne croyait point que cet homme fût sûr. Le capitaine, qui connaissait Jaffier pour un des plus vaillants hommes du monde, accusa ce jugement de précipitation et d'excès. Mais Renault s'étant obstiné à justifier son soupçon, il en expliqua si nettement les raisons et les conséquences, que si le capitaine ne les sentit pas aussi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier était un homme à observer. Il représenta pourtant à Renault que, quand même Jaffier serait ébranlé, ce qu'il ne pouvait se persuader, il ne lui restait pas assez de temps jusqu'au lendemain au soir pour délibérer de les trahir, et de s'y résoudre; mais qu'en tout cas, dans les termes où étaient les choses, il n'était plus temps de prendre de nouvelles mesures, et que c'était un risque qu'il fallait courir de gré ou de force. Renault répartit qu'il y

avait un moyen sûr de ne s'y pas exposer, et que ce moyen était de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le capitaine demeura quelque temps muet à cette proposition ; mais enfin il répondit qu'il ne pouvait se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon ; que cette exécution pouvait avoir diverses mauvaises suites ; qu'il craignait d'effaroucher leurs compagnons, de leur devenir odieux, et d'en être considérés comme si on voulait affecter quelque empire sur eux, et qu'on se prétendît arbitres souverains de leur vie et de leur mort; qu'il ne fallait pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier comme ils la comprenaient eux deux, et que ne la comprenant pas, chaque conjuré verrait avec regret sa vie exposée à la première imagination semblable qui leur viendrait: que lorsque les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de choses pour les détourner, et que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état, est toujours d'une extrême importance, parce qu'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes; que si on voulait cacher de quelle manière Jaffier serait disparu, il était encore plus à craindre qu'ils ne crussent qu'il était découvert et en fuite, ou prisonnier ou traître, et que, quelque prétexte qu'on inventât, son absence à la veille de l'exécution, y ayant autant de part qu'il y en devait avoir, ne pouvait que les intimider, et leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutait attentivement ce discours du capitaine, lorsqu'un de leurs gens entra où ils étaient, avec un ordre du sénat, qu'on venait

de recevoir pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avaient charge sur la flotte. On apporta en même temps un billet de l'ambassadeur, qui découvrait la raison de ce commandement. Le duc d'Ossonne n'avait pu sortir si secrètement de Naples pour aller joindre ses grands vaisseaux, que les espions de la république n'en eussent connaissance ; mais, comme il avait laissé un ordre qu'on ne fournît aucune voiture pour Venise jusqu'à un certain temps, et qu'on retînt toutes les lettres qui y seraient adressées, les Vénitiens n'avaient pu recevoir plus tôt que ce jour l'avis de son départ. L'archiduc, nouvellement élu roi de Bohême, lui avait demandé du secours contre les rebelles de ce pays, qui commençaient à remuer ; et le vice-roi, s'étant vanté qu'il menerait ce secours par le golfe jusqu'aux ports de l'archiduc en Istrie, les Vénitiens l'avaient fait prier, par ce prince même, de prendre un autre chemin. Mais comme il ne se gouvernait pas par les raisons qui gouvernent les autres hommes, quand ils le surent parti, ils ne doutèrent point que ce ne fût pour conduire lui-même ce secours par le chemin qu'il avait résolu. Ils ne voulurent point lui disputer le passage, comme ils pouvaient le faire, parce qu'ils ne cherchaient pas à rompre ; ils prirent le parti d'envoyer leur flotte aux côtes d'Istrie, où il devait mettre à terre ses troupes, pour l'observer, et le préserver des diverses tentations qui lui pourraient prendre à la vue de leurs places maritimes.

Les plus fermes résolutions des hommes ne viennent pour l'ordinaire que d'une forte ima-

gination du danger qu'ils ont à courir. Par le moyen de cette imagination, l'âme se familiarise à la fin avec les circonstances de ce danger, quelqu'affreuses qu'elles puissent être, à force de les considérer; mais aussi, toute la fermeté de sa résolution est tellement attachée à ces circonstances, que s'il y en a quelqu'une qui vienne à changer sur le point de l'exécution, il est fort dangereux que la résolution ne change aussi. C'est ce que Renault et le capitaine craignirent qui n'arrivât à leurs compagnons, à l'occasion de cet embarquement imprévu de la flotte de Venise qu'ils venaient d'apprendre; et cette nouvelle leur donna un sensible chagrin, parce qu'ils jugèrent d'abord qu'elle les obligerait, malgré qu'ils en eussent, à changer quelque chose dans la manière dont ils avaient disposé d'abord l'exécution de leur entreprise. Cette exécution ne pouvait pas se faire sur-le-champ, parce que la nuit était déja trop avancée : il aurait été jour avant qu'on eût pu avertir la petite flotte pour la faire approcher jusqu'à la portée du canon de Venise, où il fallait qu'elle fût pour commencer, et avant qu'on eût pu aller querir les troupes qui étaient au Lazaret. Quant au lendemain, les Vénitiens devant se mettre en mer, si on faisait aussi marcher Haillot, il rencontrerait infailliblement des gens qui se rendraient tout ce jour de Venise à la flotte. La démarche qu'elle devait faire était la plus favorable que les conjurés pussent souhaiter; elle allait tourner le dos à Haillot; et, toutes choses considérées, on jugea à propos de lui donner le temps de s'éloigner. La difficulté fut à ré-

soudre si le capitaine l'Anglade, les trois pétardiers, et les autres conjurés qui avaient charge, obéiraient à l'ordre du sénat. Ils paraissaient indispensablement nécessaires à Venise pour l'exécution, sur-tout le capitaine : cependant, c'était celui de tous qui pouvait moins se dispenser de partir; le commandement important qu'il avait dans la flotte le ferait plus remarquer que tous les autres ensemble. Comme la plupart avaient de l'emploi sur ses vaisseaux, il pouvait presque suppléer lui seul à leur défaut par son autorité, s'il était présent, et même empêcher qu'on ne s'aperçût de leur absence. Ces raisons firent conclure qu'il partirait seul avec l'Anglade, dont l'emploi sur la flotte dépendait immédiatement du général, aussi-bien que celui des trois pétardiers; mais pour ces pétardiers, on aima mieux tout hasarder que de les laisser partir aussi. Le général en demanda des nouvelles au capitaine, d'abord qu'il le vit; et le capitaine répondit qu'il les croyait cachés à Venise chez des courtisanes, aussi-bien que quelques officiers de ses vaisseaux, qu'il ne trouvait point, et que la précipitation avec laquelle il avait fallu venir, ne lui avait pas donné le temps de les découvrir. Le général avait reçu du sénat des ordres si pressants de partir, et il était si occupé, qu'il ne put les envoyer chercher de quelques jours, et moins encore attendre qu'on les eût trouvés.

Avant que de s'embarquer, le capitaine avait pris Jaffier en particulier, pour le prier de tenir sa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avait en sa conduite et en son courage ; que sans cette

assurance il ne se serait jamais résolu à s'éloigner ; mais qu'il croyait laisser un autre lui-même à ses compagnons, puisque Jaffier demeurerait. Pendant ce discours, le capitaine l'observa avec attention ; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui donnait de l'estime qu'on avait pour lui, y répondit avec des marques de zèle, de fidélité et de reconnaissance, qui auraient rassuré les plus soupçonneux de tous les hommes. C'était le dernier effort de sa résolution mourante ; elle acheva de disparaître avec le visage de son ami ; et, n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvait le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude. La description que Renault avait faite de la nuit de l'exécution sur la fin de sa harangue, l'avait frappé à un tel point, qu'il ne pouvait modérer sa pitié ; son imagination renchérissait sur cette peinture ; elle lui représentait exactement, et avec les plus vives couleurs, toutes les cruautés et les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendait plus de tous côtés, que des cris d'enfants qu'on foule aux pieds, des gémissements de vieillards qu'on égorge, des hurlements de femmes qu'on déshonore ; il ne voyait que palais tombants, temples en feu, lieux saints ensanglantés. Venise la triste, la déplorable Venise, se présentait par-tout devant ses yeux, non plus triomphante, comme autrefois, de la fortune ottomane et de la fierté espagnole, mais en cendres ou dans les fers, et plus noyée dans le sang de ses habitants, que dans les eaux qui l'environnent.

Cette funeste image l'obsède nuit et jour, le sollicite, le presse, l'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser; plus obstinée que toutes les furies des fables, elle l'occupe au milieu des repas, elle trouble son repos, elle s'introduit jusque dans ses songes Mais trahir tous ses amis ! et quels amis ? intrépides, intelligents, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle : c'est l'ouvrage de plusieurs siècles, de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils se vont rendre mémorables à la dernière postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un particulier? Et comment périront-ils ? par des tourments plus singuliers et plus recherchés que tous ceux que les tyrans des siècles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise, plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage, que les plus affreux supplices des autres pays ? Ces dernières réflexions, qui attaquaient Jaffier par son faible, le raffermissaient dans ses premiers sentiments; la pitié qu'il sentait pour ses compagnons balançait dans son âme celle que la désolation de Venise y excitait; il continua dans cette incertitude jusqu'au jour de l'Ascension, auquel l'exécution avait été remise.

On reçut dès le matin des nouvelles du capitaine. Il mandait qu'il répondait de la flotte, qu'elle allait aux environs de Marau ; qu'en même temps qu'on enverrait au Lazaret querir les troupes de Liévestein, on fît partir une bar-

que pour lui en donner avis ; et qu'il attendrait cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les guides qu'on lui avait promis. On introduisit dans le clocher de la Procuratie de Saint-Marc des hommes apostés, qui avaient quelque habitude avec ceux qui y faisaient garde, et qui les assoupirent par le moyen de drogues et d'odeurs propres à cet effet, mêlées dans des viandes et dans des breuvages, et en les faisant boire et manger avec excès à l'occasion de la réjouissance publique du jour. On donna l'ordre à des officiers qu'on choisit pour s'emparer des maisons des sénateurs qui étaient plus à craindre, et pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devait s'attacher, de même à chacun des principaux conjurés et des autres officiers le poste qu'il devait occuper, les hommes qu'il lui fallait, où il les prendrait, le mot pour les reconnaître, et le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux troupes du Lazaret, aux Espagnols de la petite flotte, et aux mille Hollandais qui étaient déja dans Venise, comment ils se devaient départir depuis la place de Saint-Marc, où tous devaient se rendre, les lieux qu'ils devaient occuper, les commandants qui leur étaient destinés, et le mot pour les reconnaître. On fit visiter par des gens non suspects la fuste du conseil des Dix, et on trouva l'artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la cérémonie où le doge épouse la mer, parce que c'était la dernière fois qu'elle se devait faire. Sa compassion se redoubla à la vue des réjouissances publiques : la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit

sentir plus vivement leur désolation prochaine; et il en revint plus irrésolu que jamais. Mais enfin le ciel ne voulut pas abandonner l'ouvrage de douze siècles, et de tant de sages têtes, à la fureur d'une courtisane et d'une troupe d'hommes perdus. Le bon génie de la république suggéra un expédient à Jaffier, par lequel il crut sauver tout ensemble, et Venise, et ses compagnons. Il fut trouver Barthelemi Comino, secrétaire du conseil des Dix, et il lui dit qu'il avait quelque chose de fort pressé à révéler, qui importait au salut de l'état; mais qu'il voulait auparavant, que le doge et le conseil lui promissent une grâce, et qu'ils s'engageassent, par les serments les plus saints, à faire ratifier au sénat ce qu'ils auraient promis: que cette grâce était la vie de vingt-deux personnes qu'il nommerait, quelque crime qu'elles eussent commis; mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourments sans la lui accorder, parce qu'il n'y en avait point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les Dix furent assemblés dans un moment, et ils députèrent sur-le-champ au doge pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandait. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner; et Jaffier alors pleinement content de ce qu'il allait faire, leur découvrit toute la conjuration. La chose leur parut si horrible et si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il était aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au clocher de la Procuratie. Il rapporta qu'il avait trouvé tout le corps-de-garde ivre ou endormi. Ensuite on l'envoya à l'ar-

senal : il fut long-temps sans pouvoir trouver les officiers gagnés ; mais enfin un valet intimidé par ses menaces lui montra une petite porte, qu'il fit enfoncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois pétardiers, qui mettaient la dernière main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeait à travailler le jour d'une si bonne fête, et pourquoi ils n'avaient pas ouvert quand il avait heurté : ils répondirent, avec une grande ingénuité, que les pétardiers devaient partir le lendemain pour aller joindre la flotte ; que le général leur avait mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer ; que, ne s'en étant pas trouvé de faits autant qu'il en demandait, ils avaient prié les autres de leur aider à y travailler ; que la chose pouvant être de conséquence, ils avaient cru devoir se dispenser de l'observation de la fête ; et que pour le faire sans scandale, ils s'étaient enfermés, comme il les avait trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'arsenal, qu'ils avaient choisi exprès. Quoique Comino ne pût rien répliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers. Les Dix, épouvantés de plus en plus, envoyèrent ensuite chez la Grecque ; mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés qui avaient endormi le corps-de-garde du clocher, avaient fait semblant de dormir comme les autres, quand ils avaient vu Comino ; mais il fut à peine sorti, qu'ils coururent chez la Grecque, où ils donnèrent l'alarme si chaude, que, sans perdre un moment, Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villamezana, Durand, Ternon et Ro-

bert Brulard, qui se trouvèrent avec elle par hasard, furent se jeter tous ensemble dans une des barques qu'on avait retenues au pont de Rialte pour aller querir les troupes du Lazaret, et sortirent heureusement de Venise. La douleur qu'on eut de leur évasion, fit résoudre de visiter les maisons des ambassadeurs de France et d'Espagne, sans plus attendre. On en demanda civilement l'entrée pour affaire qui regardait le salut de la république. Le Français l'accorda de même, et Renault fut pris, et emmené avec Laurent Brulard et de Bribe; mais l'Espagnol refusa avec aigreur. Il allégua tous les privilèges de sa charge, et protesta avec fureur contre la violence qui lui était faite, quand il vit qu'on entrait de force. On y trouva de quoi armer plus de cinq cents hommes, soixante pétards, et une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice, et autres choses semblables. On en fit un inventaire exact, et il y assista en s'en moquant.

Dans le temps qu'on apportait cet inventaire au conseil des Dix, un noble de la maison de Valiera y arriva avec Brainville et Théodore, deux des principaux conjurés. Ils venaient d'apprendre que tout était découvert; et désespérant de se sauver, parce qu'ils surent aussi que tous les ports étaient fermés depuis l'évasion de la Grecque, ils prirent le parti de faire semblant de vouloir découvrir la conjuration, et ils furent trouver ce noble qu'ils avaient connu en Flandre, pour les amener au conseil des Dix, où ils furent arrêtés. On parcourut cependant tout ce qu'il y avait de cabarets, hôtelleries, chambres

à louer, lieux infâmes, et autres, où des étrangers pouvaient se cacher ; et on arrêta tout ce qu'on trouva d'officiers hollandais, français, espagnols, walons, napolitains, ou milanais, jusqu'à près de quatre cents.

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venant d'Orange, arrivent tout bottés, comme ils s'étaient jetés, en quittant la poste, dans la barque qui les avait amenés. Ils déclarèrent au conseil, que des Français de leurs amis leur ayant écrit de Venise, que s'ils voulaient s'enrichir ils n'avaient qu'à y venir, parce qu'il y avait une conjuration toute prête à exécuter pour s'emparer de cette ville et la donner au pillage, ils étaient venus en grande diligence pour découvrir cette méchanceté au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, priés de se reposer, en attendant que le sénat pût délibérer sur la récompense qui leur était due. Cependant le jour vint; le sénat s'assembla, et le marquis de Bédemar demanda audience. On la lui accorda par curiosité seulement. Le bruit de la conjuration se répandit alors par la ville, et y produisit un trouble épouvantable. Le peuple, qui sut confusément que les Espagnols en étaient les auteurs, s'assembla autour du palais de l'ambassadeur, pour le forcer ; et on était prêt à y mettre le feu, lorsque ceux qui devaient le conduire à l'audience arrivèrent. Ils firent entendre leur commission. Le peuple, se flattant de l'espérance que le sénat en ferait une punition exemplaire, le laissa sortir seul, et le conduisit avec toutes les injures et les imprécations imaginables. L'ambassadeur, étant entré dans le sénat,

commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avait faite dans sa maison, contre le droit des gens ; et il accompagna ses plaintes de menaces si fières et si cruelles de s'en venger, que la plupart des sénateurs en furent consternés, et craignirent que cet homme n'eût encore quelque ressource qu'on ne savait pas, pour achever son entreprise. Le doge lui répondit qu'on lui ferait excuse de cet outrage, quand il aurait rendu raison des préparatifs de guerre qu'on avait trouvés chez lui, qui, comme ambassadeur, devait être un ministre de paix. Il répliqua qu'il s'étonnait que des gens qui passaient pour sages, fussent si malhabiles que de l'insulter en face sur un prétexte si grossier; qu'ils savaient aussi-bien que lui, que toutes ces provisions n'étaient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avait déja eu autrefois, pour envoyer à Naples et dans le Tirol ; que pour les armes, toute la terre savait qu'il n'y en a point de si bonnes que celles qui se font dans les villes de la république ; et que pour les feux d'artifice, et autres choses semblables, l'occasion de quelques ouvriers d'une habileté extraordinaire qui s'étaient venus offrir à lui, l'avait engagé à les faire travailler par curiosité. Le doge interrompit, que ces ouvriers étaient des malheureux, ou plutôt des monstres nés pour la honte éternelle du genre humain ; et, en disant ces mots, il présenta à l'ambassadeur une lettre de créance pour le gouverneur de Milan, qu'on avait trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres lettres du duc d'Ossonne. L'ambassadeur répondit, que pour le duc d'Ossonne il avait déja déclaré autre-

fois, qu'il n'entrait point en connaissance de sa conduite ; que pour la lettre de créance, il était vrai que l'ambassadeur de France lui avait recommandé un gentilhomme, il y avait déja quelque temps, lequel avait besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particulière, et qu'il avait donné à cet homme la lettre qu'on lui présentait, mais qu'il avait ignoré que la république eût aucun intérêt dans cette affaire. Le doge, voyant par ces réponses que l'ambassadeur n'en manquerait jamais, se contenta de lui représenter avec beaucoup de gravité la noirceur de son entreprise, et finit en lui protestant qu'ils étaient tous fort éloignés de penser que le roi son maître y eût la moindre part. L'ambassadeur répondit à cette remontrance avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement ; qu'il était d'une nation à qui la valeur et la prudence sont si naturelles, qu'elle n'avait que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis ; que le roi son maître était assez puissant pour les détruire à force ouverte, et sans employer les trahisons, et qu'on pourrait bientôt l'éprouver. Il sortit brusquement après ces paroles, sans aucune cérémonie. Ceux qui le conduisaient le conjurèrent de se reposer quelque temps dans un appartement voisin, en attendant que le sénat eût donné les ordres nécessaires pour le faire sauver ; et il se laissa conduire où l'on voulut, en frémissant de colère, et sans rien répondre. Pendant que la populace était accourue à la place, pour le mettre en pièces aussitôt que le sénat l'aurait livré, il fut aisé à ceux qu'on envoya

chez lui avec main-forte, de faire embarquer ses domestiques et les plus précieux de ses meubles. On le vint querir ensuite, et par des détours secrets du palais on le conduisit dans un brigantin bien armé avec bonne escorte. Le peuple, enragé de son évasion, fit des statues de lui et du duc d'Ossonne, auxquelles il fit tout ce qu'il aurait fait à leurs personnes si elles avaient été en sa puissance.

On dépêcha en même temps au général de mer, avec ordre de faire noyer incessamment l'Anglade, le capitaine Jacques Pierre, et tous les officiers affidés que ce capitaine avait sur ses vaisseaux. Comme on supposait qu'ils devaient être sur leurs gardes, on choisit le bâtiment de la fabrique la plus étrangère qu'on trouva à Venise, pour porter cet ordre. On l'équipa de la manière la plus propre à faire croire qu'il n'en venait pas; et il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devait arriver s'il en fût venu. On a su, depuis, que le capitaine avait été toute la nuit en attente, et qu'ayant vu arriver ce bâtiment, il s'était retiré aussitôt dans le principal de ses vaisseaux, comme s'il se fût douté de la vérité, et qu'il se voulût mettre en état de se défendre, s'il était trahi. Mais il y a apparence que la crainte de tout perdre par une terreur qui pouvait être panique, l'arrêta quelque temps à délibérer s'il devait se déclarer; car le général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes choisis et non suspects, ces gens entrèrent sans armes qui parussent dans le lieu où il était, le trouvèrent seul, l'abordèrent d'un air aussi

libre que de coutume, le poignardèrent tout d'un coup, et le jetèrent dans la mer sans que personne s'en aperçût. L'Anglade, et quarante de ses officiers, furent traités aussitôt après de la même manière, et avec le même secret.

Cependant Renault, interrogé à Venise, répond qu'il ne sait ce qu'on lui veut. On lui représente la lettre de créance pour D. Pèdre, un passe-port en espagnol pour tous les pays de l'obéissance d'Espagne, des lettres de change pour de grandes sommes, et mille pistoles en or. Il répond qu'il ne connaît ni l'ambassadeur d'Espagne, ni le gouverneur de Milan; qu'ainsi s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y aient mise; et que pour les lettres de change et les pistoles, c'était tout ce qu'il avait de bien au monde. On lui donne la question ordinaire et extraordinaire. Il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il était un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité et d'honneur, et que Dieu le vengerait. On le représente plusieurs jours de suite à la question, et on lui promet même l'impunité s'il veut dire tout ce qu'il sait, mais inutilement : et après avoir été tourmenté de toutes les manières à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, et pendu en public par un pied, comme traître. Le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, Bribe, Laurent Brulard, et les deux officiers de l'arsenal, le furent aussi, après avoir souffert la question avec la même constance que lui; mais Brainville, Théodore, et plus de trois cents officiers, fu-

rent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant Jaffier, désespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignait hautement de ce que le doge et le conseil des Dix ne tenaient pas la parole qu'ils lui avaient donnée en faveur de ses compagnons. Elle n'avait été violée qu'après une mûre délibération ; plusieurs même voulaient qu'on l'observât religieusement. D'autres remontrèrent que la chose pourrait être douteuse, si l'on n'avait su la conjuration que par Jaffier ; mais que les deux Dauphinois, qui l'avaient aussi révélée, mettaient le sénat en plein droit d'en user de la même sorte que si Jaffier n'avait rien découvert. Cet avis l'emporta, soutenu par l'horreur et la frayeur publique, quoiqu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire. On tâcha d'appaiser Jaffier par toutes sortes de moyens. On lui offrit de l'argent et de l'emploi : il refusa tout, s'obstina à demander inutilement la vie de ses compagnons, et sortit enfin de Venise, inconsolable de leur supplice. Le sénat l'ayant su, lui envoya un ordre de vider les états de la république dans trois jours, sous peine de la vie, et quatre mille sequins qu'on le força de prendre. La pitié qu'il ressentait pour ses compagnons, se redoublait autant de fois qu'il considérait qu'il était la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse était encore en état de réussir. Le desir de se venger du sénat l'obligea à s'aller jeter dans cette ville ; mais il y fut à peine, que les Dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des conjurés, on y envoya des troupes qui s'emparèrent des postes principaux, et passèrent au fil de

l'épée quelques Espagnols qui y avaient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête, comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chèrement sa vie ; et, étant conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée.

La mort de ce malheureux ayant achevé de rétablir la tranquillité dans cette grande ville, le premier soin du sénat fut de demander un autre ambassadeur à Madrid. D. Louis Bravo fut aussitôt nommé pour cet emploi, avec ordre de partir incessamment ; et le marquis de Bédemar lui donna, suivant la coutume, une instruction qui se réduisait presque toute à deux points. Le premier de ces points était, que le nouvel ambassadeur blâmât hautement en toute occasion la conduite de son prédécesseur, et qu'il affectât d'en tenir une contraire, jusque même dans les choses les plus indifférentes. L'autre point était, que dans toutes les affaires qu'il aurait à négocier touchant les droits et les prééminences de la république, il se servît, pour tous mémoires, du *Squittinio della libertà veneta*, auquel le marquis de Bédemar renvoie dans plusieurs endroits de cette instruction, et en des termes qui, bien que retenus, découvrent assez l'amour paternel qu'il avait pour ce libelle.

On publia cependant au son de trompe et par écrit, dans tous les états de la république, une défense, sous peine de la vie, d'imputer quoi que ce fût de la conjuration au roi d'Espagne, ni aux Espagnols. On donna trente mille ducats aux deux Dauphinois qui étaient venus exprès de leur pays pour la découvrir. D Pèdre voyant

toutes choses désespérées, acheva de licencier ses troupes, et rendit Versel. Le duc d'Ossonne fit de grands biens à la femme et aux enfants du capitaine, en les mettant en liberté ; et le marquis de Bédemar reçut d'Espagne un ordre pour aller servir de premier ministre en Flandre, et, quelques années après, de Rome, le chapeau de cardinal.

FIN.

CONJURATION
DES
GRACQUES.

HISTOIRE

DE LA

CONJURATION

DES

GRACQUES.

Depuis que le dernier Africain eut assuré la puissance de Rome par l'entière ruine de Carthage, on vit éclater chez les Romains une magnificence publique, qui fut bientôt suivie du luxe des particuliers ; et l'assurance produisant une tranquillité parfaite, on vit succéder une molle oisiveté à un travail assidu, on vit changer une discipline exacte en une volupté recherchée, et l'on vit enfin passer les citoyens de l'amour de la vertu à la pratique du vice.

Les plus puissants de la république commencèrent à se distinguer par la magnificence de leurs maisons et de leurs jardins, par la délicatesse de leurs tables, et par le nombre prodigieux de leurs esclaves. C'est pour lors qu'on vit pour la première fois des particuliers élever des portiques dans le capitole et dans le cirque; et la vanité passant dans le cœur de ceux qui faisaient une dépense si excessive, ils marquèrent au dehors, par leurs manières, un orgueil et une hauteur qui ne laissa plus aucun vestige

de cette égalité qui est le plus ferme soutien des républiques.

Quoique les sénateurs fussent ceux qui se donnaient ces distinctions si nuisibles à l'état, il est sûr cependant que les moins riches parmi eux souffraient au commencement avec un secret chagrin de se voir obscurcir par d'autres, auxquels ils n'avaient pas accoutumé de céder en rien, et qui ne leur étaient supérieurs qu'en luxe et en dépense, depuis que le pernicieux usage s'en était introduit; mais, comme tout l'avantage que les plus riches acquéraient, et toutes les marques de distinction qu'ils usurpaient, retombaient sur tout l'ordre des sénateurs, et qu'ils y participaient tous, ils s'accoutumèrent facilement à cet usage, et s'unirent tous enfin, pour obliger le peuple à des déférences jusques alors inconnues.

Le peuple, d'ailleurs, qui, quoiqu'il eût encore conservé un grand respect pour le sénat, avait depuis long-temps pris des ombrages de la puissance des sénateurs, avec lesquels il avait eu de très-grandes affaires, et qui, dès le commencement même des divisions, avait établi, pour soutenir ses droits et ses prérogatives, les tribuns du peuple, magistrats qui étaient inviolables, et dont la puissance devint monstrueuse : le peuple, dis-je, jaloux avec raison de sa liberté et de ses droits, vit augmenter ses soupçons par l'éclat et par le luxe prodigieux des grands, et plus encore par certaines affectations d'autorité qui lui paraissaient insupportables. On voulait bien distinguer dans la république les grands noms des Émiliens, des Cor-

néliens, et des autres qui méritaient par tant de titres d'être respectés ; mais on voulait que les distinctions fussent libres, et que ces démonstrations d'une grandeur choquante et méprisante fussent bannies d'un état où le peuple avait le suprême pouvoir. Ces soupçons du peuple furent aigris par divers incidents qui ne sont pas de mon sujet, mais qui firent remarquer les semences d'une division entière entre les deux ordres, qui n'éclata pourtant pas sitôt, par la nécessité où l'on se trouva de s'unir dans les guerres qu'il fallut soutenir contre Viriathus et contre les Numantins.

Il paraîtra surprenant que les Romains, qui étaient pour lors presque aussi grands qu'ils le furent jamais, eussent besoin de s'unir contre un chef de voleurs ; et, ensuite, pour domter une seule ville, telle qu'était Numance. C'est pourtant ici l'un des points les plus avérés de l'histoire, mais que je ne toucherai qu'en passant, et qu'autant qu'il aura de relation à mon sujet.

Viriathus qui n'était au commencement qu'un simple berger dans la partie occidentale d'Espagne, devint quelque temps après, par l'effet de son mauvais naturel, chef d'une troupe de voleurs qui désolaient toutes ces contrées ; et son ambition, enfin secondée de quelques succès, le rendit général d'une armée considérable de peuples ligués et révoltés contre les Romains. Sa hardiesse fut favorisée de la fortune : les Romains furent souvent vaincus ; et, pendant plus de quatorze ans, il était appelé le protecteur de la liberté de cette partie des Espagnes que

nous appelons *Lusitania*. Des généraux d'un grand nom, et de beaucoup de réputation, eurent la douleur d'entreprendre cette guerre, sans la pouvoir terminer. Q. Pompeius eut la honte de n'avoir pas même conservé d'égalité en combattant avec Viriathus ; et ce capitaine de bandits, si méprisable dans les commencements, donna autant à craindre par sa valeur et par sa conduite, que par le pernicieux exemple qu'il montrait aux autres peuples mécontents, qui apprenaient qu'il n'y avait qu'à se soulever sous un chef hardi et sage, pour secouer le joug des Romains, qui était pour lors assez dur à porter.

Enfin, le consul Servilius Cepion défit la république d'un si dangereux ennemi ; il le fit tuer par la trahison des siens, et finit cette guerre injurieuse par une action indigne et honteuse, sur-tout à un consul romain. Aussi ne fut-elle guère approuvée à Rome, quoiqu'on commençât à ne plus trop s'y piquer de générosité ; et les meurtriers de Viriathus y étant venus demander la récompense de leur assassinat, Scipion, qui se trouva pour lors consul, leur répondit que les Romains avaient toujours trouvé fort mauvais que les soldats osassent attenter sur leur chef, et que leur action méritait bien plutôt d'être punie que récompensée. Restes de la vertu romaine, qui brillaient sous un consul tel que Scipion.

La guerre de Viriathus fut suivie de celle des Numantins, qui fut pendant fort long-temps pour le moins aussi peu glorieuse aux Romains, que celle de Portugal.

La ville de Numance était célèbre en Espagne par ses richesses et par sa puissance, fameuse sur-tout par la valeur et par l'obstination de ses citoyens, qui, sans avoir jamais armé plus de dix mille hommes de leur jeunesse, firent échouer les plus illustres généraux romains, et en obligèrent quelques-uns à des traités peu dignes de la première puissance du monde. Tel fut celui que le même Q. Pompeius dont nous venons de parler, fut obligé de signer après avoir été entièrement défait. Celui que fit le consul Hostilius Mancinus ne fut pas moins honteux; et comme il se fit de l'avis et par le canal de Tiberius Gracchus (1), l'aîné des deux frères, et que c'est ici le commencement de mon histoire, il faut en décrire le détail avec un peu de soin et d'exactitude.

Après la défaite de Q. Pompeius, et la rupture du traité qu'il avait fait avec les Numantins, Q. Hostilius Mancinus, l'un des consuls, fut envoyé pour tâcher de domter cette ville, la plus obstinée et la plus fatigante de toutes celles qui étaient au voisinage de la république romaine. Tiberius Gracchus, fils d'un autre Tiberius Gracchus, lui servait de questeur dans cette expédition; et c'était le premier emploi de quelque conséquence qu'il eût obtenu après avoir servi sous le second Scipion en Afrique, où il s'était acquis beaucoup de réputation.

La fortune seconda mal l'entreprise du consul Mancinus; et, soit qu'il y eût un peu de sa faute dans la conduite de cette guerre, soit que

(1) *Dont il est ici question.*

la valeur des Numantins, ou les dispositions du hasard, le rendissent malheureux, il est sûr qu'après divers succès, il fut défait en bataille rangée, et il lui arriva dans sa déroute ce qui arrive d'ordinaire à tous les généraux médiocres. La tête lui tourna : le péril, ou la mauvaise fortune, le mit hors de lui-même ; et, peu capable de prendre bien aucun parti, il décampa la nuit dans un désordre extrême.

Les Numantins qui en eurent avis, et qui furent instruits du peu de précaution qu'il avait pris, le poursuivirent à propos, et si vivement, après avoir pillé son camp et tout le bagage de son armée, que l'ayant enfermé en des lieux d'où il ne pouvait plus sortir, il fut contraint de leur envoyer un héraut pour traiter de quelque accommodement.

Les chefs des Numantins, quelqu'avantage qu'ils eussent pour le coup, étaient pourtant fort ennuyés de la guerre qu'ils soutenaient depuis long-temps contre la plus formidable puissance de la terre ; et ils ne souhaitaient rien tant que de pouvoir la terminer, dans un temps sur-tout auquel leur victoire, et l'état où ils tenaient les Romains, leur faisaient espérer les conditions les plus avantageuses. Toute la difficulté consistait à pouvoir s'assurer de ceux qui traiteraient la paix, et qu'elle serait ratifiée à Rome ; car, soit qu'il n'y eût plus cette fidélité si louable parmi les Romains, ou que le sénat fût en possession de rompre les traités que leurs généraux faisaient, les Numantins ne voulurent se fier qu'au seul questeur Tiberius Gracchus, se souvenant que son père, dans son expédition

d'Espagne leur avait donné la paix, qu'il avait fait ratifier à Rome avec beaucoup d'exactitude et de régularité.

Tiberius Gracchus alla donc pour traiter la paix avec eux, prévenu que dans l'état où était l'armée romaine, on devait accepter toute sorte de conditions, et qu'on devait moins aller faire un traité égal, que recevoir une grâce : et en effet, il fallut céder tout le camp, tout l'équipage, et tout ce que l'armée avait de plus considérable et de plus précieux en machines de guerre et en vases d'or et d'argent ; unique moyen qu'il y avait pour sauver plus de vingt mille citoyens, et plusieurs alliés et esclaves, qui composaient les troupes romaines, que la faim avait déja réduites aux dernières extrémités.

Cette paix, quelque nécessaire qu'elle eût paru au questeur et à toute son armée, fut trouvée à Rome très-indigne, et la plus honteuse qui eût jamais été faite ; et le sénat, qui était un peu passionné dans son jugement, fit représenter au peuple ce traité comme la marque éternelle de l'ignominie romaine. On confondit les fautes et le peu de précaution du consul avec la honte de l'accommodement ; et, sans prendre garde qu'on avait dû sauver la vie à vingt mille citoyens à quelque prix que ce fût, les pères conscripts, éloignés des périls et de la disette, jugèrent fort à leur aise, qu'il valait mieux les laisser tous mourir de faim, que de recevoir une loi si odieuse.

Le peuple prit part aux préventions du sénat, mais avec cette différence, qu'il ne confondit point les fautes du consul avec la prudence du

questeur ; et, distinguant la mauvaise conduite de la guerre, d'avec la nécessité du traité, il rejeta toute la honte sur Mancinus, et se loua toujours de Gracchus, qui avait secouru les citoyens qui restaient dans cette armée.

Le traité fut solennellement rompu, comme indigne et injurieux ; et il fut ordonné que le consul serait envoyé aux Numantins pieds et mains liés, afin qu'ils se vengeassent sur lui de cette rupture.

On peut ici en passant considérer l'injustice du sénat et du peuple, qui condamne si durement un général dont le malheur avait fait la plus grande faute, et qui n'était coupable ni de trahison, ni de lâcheté. Q. Pompeius avait avant lui subi des conditions peu glorieuses, sans éprouver rien qui approchât de ce dernier affront qu'on fit ressentir à Mancinus. Variété ordinaire du caprice de la multitude.

Mais on doit remarquer d'ailleurs l'amour du peuple pour Gracchus, qu'on ne voulut jamais confondre avec le consul ; car anciennement, quand on rompait les traités faits par les généraux, on livrait tous les officiers de l'armée à la vengeance de ceux avec lesquels ils avaient fait le traité. Ici, le peuple sauve tous les officiers, pour ne pas perdre Gracchus ; et le sénat, qui s'attendait à le voir dans la disgrâce commune, vit avec chagrin qu'on se contentât de perdre Mancinus, pour sauver un homme qui, depuis le peu de temps qu'il était dans le monde, donnait des espérances certaines d'être un jour le maître de la république.

Tiberius Gracchus eut tout le chagrin imagi-

nable de n'avoir pu préserver le consul d'un affront dont il le jugeait indigne, et auquel il semblait qu'il participait un peu : il ressentit tous les mouvements d'aigreur qui avaient excité les premiers auteurs de la rupture du traité, auxquels il disait en public, qu'il n'était pas rare que la fortune peu favorable obligeât à recevoir la loi du plus fort. « Je ne vois rien, « ajouta-t-il, de honteux à faire une paix, « dans laquelle nous ne sommes obligés à rien « qui nous ternisse : nous avons seulement « cédé ce que nous n'avions plus, et nous avons « sauvé la vie à vingt mille citoyens, qui pour- « ront conquérir de nouvelles provinces. Que « diront les peuples qui ont voulu se confier à « moi, par le souvenir qu'ils avaient que l'on « avait ici confirmé la paix que mon père leur « avait donnée ? et ne trouveront-ils pas qu'il y « a une grande différence entre ces temps et les « nôtres ? »

Tous ces discours furent inutiles contre une brigue formée : le traité, comme je viens de dire, fut rompu ; et le consul fut envoyé aux Numantins, qui ne voulurent point le recevoir, disant que l'infidélité de tant de gens ne devait pas être punie sur un seul.

Cependant, Tiberius Gracchus réfléchit sur la malice du sénat, qui avait eu le dessein de le perdre avec tous les officiers de l'armée, et sur l'amour du peuple qui l'avait sauvé avec tant de distinction : il jugea, par cette preuve qu'il venait d'en recevoir, de ce qu'il pouvait en espérer à l'avenir, s'il le cultivait ; et cette haine du sénat, et cet amour du peuple, fu-

rent les premières sources des idées qu'il forma : et si l'on joint à ces considérations celle de l'état où était pour lors la république, par les divisions qui chaque jour s'augmentaient entre le sénat et le peuple, ainsi que je l'ai dit au commencement, on trouvera que toutes ces choses concoururent pour faire concevoir à Tiberius le projet de se rendre chef du peuple, et l'adversaire du sénat.

Il brigua d'abord le tribunat, pour donner l'essor à ses desseins ; mais, avant que de venir à cette élection et à ses suites, je dois expliquer en peu de mots quelle était cette charge si célèbre et si importante parmi les Romains, pour ensuite donner plus de jour au caractère de Gracchus qui l'obtint, et qui peut-être, s'il eût vécu, l'aurait conservée héréditaire dans sa famille.

Dans cette fameuse division qui survint à Rome entre les grands et le peuple, et qui fut sagement appaisée par Menenius Agrippa, l'une des conditions de la paix fut que le peuple créerait deux magistrats qui seraient de son ordre, et qui ne pourraient jamais être de l'ordre des sénateurs ; qui auraient soin de conserver ses droits et sa liberté, et de le soutenir contre la puissance des grands. Ces deux magistrats qu'on appela tribuns, s'en associèrent trois autres, qui firent le nombre de cinq ; et, dans la suite, le nombre fut augmenté jusqu'à dix.

Leur pouvoir fut très-grand dès le commencement, et devint insupportable aux grands peu de temps après. Ils avaient le droit d'assembler les comices, d'empêcher les délibérations

du sénat, d'approuver ou d'abroger ses arrêts, de faire convenir en jugement devant le peuple tous les autres magistrats, et même leurs collègues ; pouvant d'ailleurs se mêler de l'administration des deniers publics, et prendre connaissance de toutes les assemblées qui se faisaient dans la ville ; si bien qu'ils exerçaient une juridiction universelle sur tous les Romains, sans en excepter un seul ; ayant porté leur autorité jusqu'au point de faire emprisonner des consuls, et de condamner des dictateurs à l'amende. Leur personne était inviolable et sacrée, honorée des haches, des faisceaux et des licteurs, ainsi que celle des consuls ; et toujours suivie par un nombre prodigieux de peuple, qui les regardait comme les interprètes de ses besoins, et les protecteurs de sa liberté On voit, dans l'histoire, en combien d'occasions ils ont, par un trop grand usage de leur pouvoir, excité des troubles et des tumultes dans la république.

Tel était le tribunal du peuple que Tiberius Gracchus forma le dessein d'obtenir, persuadé qu'avec cet emploi, il pourrait venir à bout des projets qu'il avait conçus, ou pour sa fortune particulière, ou pour l'abaissement du sénat, contre lequel il avait conservé de très-vifs sentiments de haine et de vengeance.

Il brigua avec beaucoup de chaleur ; et le peuple, qui lui avait déja donné des marques de bonté et de faveur dans l'affaire des Numantins, et qui choisissait toujours volontiers, pour remplir cette charge, ceux qu'il croyait être les plus mécontents du sénat, se fit un plai-

sir de la lui accorder; convaincu, d'ailleurs, de la haute naissance, du mérite et des vertus de Gracchus, dont on doit, avant que de passer outre, connaître le caractère.

Il était de la famille plébéienne Sempronia, l'une des plus nobles et des plus illustres de toutes les maisons romaines. Outre plusieurs triomphes, plusieurs combats, plusieurs dignités et plusieurs actions fameuses dont l'histoire de ses ancêtres était remplie, son père Tiberius Sempronius Gracchus lui laissait un exemple récent d'une vertu la plus haute, et la plus universellement reconnue. Après avoir été deux fois consul, une fois censeur, et avoir mérité deux fois l'honneur du triomphe par la défaite des Celtibériens, et par la réduction de la Sardaigne, il mérita que tout le monde dît qu'il était moins illustre par tous ces avantages que par sa propre vertu.

Le mérite de son père, quelque grand qu'il fût, n'était pas supérieur à celui de sa mère Cornélie, fille du premier Scipion, dont le grand cœur a passé en proverbe, et qui n'est pas plus glorieuse par sa naissance qui la faisait issue du premier homme de la république, que pour avoir donné le jour et l'éducation aux deux Gracques, dont Tiberius l'aîné est celui de qui nous parlons. Aussi prenait-elle plaisir qu'on ajoutât à son nom, *Cornelia, mater Gracchorum.*

Quelque grands que fussent les avantages de la naissance de Tiberius Gracchus, on doit avouer avec tout ce qu'il y a d'écrivains, que ses vertus personnelles ne cédaient ni à celles de

son père, ni à celles de sa mère, ni peut-être à celles de Scipion son aïeul.

Il épousa, un peu après qu'il eut été agrégé au collège des augures, Claudia, fille d'Appius Claudius, celui-là même qui fut prince du sénat; et sa sœur épousa le second Scipion, ce qui l'allia à la maison Emilienne: si bien qu'il tenait à toutes les maisons qualifiées de la ville.

Avec tous les avantages d'une belle taille, de la bonne mine, de beaucoup d'agréments dans le visage, et ceux d'un esprit fin et pénétrant, il avait une éloquence douce et naturelle, une manière insinuante, un air persuasif, et le génie du monde le plus fleuri et le plus cultivé. Il joignait à toutes ces qualités un cœur ferme et grand, une droiture et une intégrité inaltérables, un amour pour la justice, qui soutenait l'innocent et punissait le crime, sans perdre tout-à-fait et sans détruire le coupable: il ajoutait à cela une sobriété, une vertu pure, des mœurs sévères pour lui seul, sans vouloir faire participer les autres à cette austérité. Il soutenait toutes ces qualités par un mérite acquis à la guerre, où il avait marqué en diverses occasions d'éclat qu'il n'était pas moins propre à commander qu'à obéir, et que, selon l'état où il se trouvait, et les besoins de la république, il obéissait avec le même plaisir que les autres commandaient. Libéral jusqu'à la profusion, et donnant tout sans réserve; pitoyable pour les malheureux, qui étaient tous assurés de trouver chez lui une protection infaillible; enfin, *tantis denique adornatus virtutibus, quantas natura et industria mortalis conditio accipit.* On a

dit de lui, qu'il était doué de toutes les vertus que le naturel, l'éducation, le soin et l'expérience peuvent donner à un homme sur la terre.

Mais, comme rien n'est parfait ici bas, on ne doit pas dissimuler qu'il était d'ailleurs obstiné dans ses résolutions jusqu'à la dernière opiniâtreté, fier et hautain quand il trouvait de la résistance, conservant naturellement sa vengeance contre ceux qui lui avaient voulu nuire, et si fort partialisé pour le peuple contre le sénat, qu'il hasardait tout pour le servir; moins peut-être par rapport à cette justice qu'il aimait tant en effet, que séduit par une ambition démesurée dont tous ses ennemis l'ont accusé, et qui était sans contestation son véritable vice.

Tel que je viens de le dépeindre, il obtint le tribunat du peuple avec les acclamations universelles de tout le monde, qui lui firent d'autant plus de plaisir, qu'elles lui parurent des présages heureux pour tous ses desseins.

Il ne fut pas plutôt en possession de cette charge, l'écueil ordinaire de ceux qui voulaient la soutenir avec hauteur, que suivant sa fermeté naturelle, et le desir qu'il avait d'éprouver ses forces, il proposa la loi Agraria, le sujet éternel des divisions des patriciens et des plébéiens, du sénat et du peuple, des riches et des pauvres; mais il la leur proposa d'abord avec sa douceur ordinaire, comme une loi dont l'exécution devait être le premier soin de ceux qui aimaient la patrie.

C'est cette loi Agraria, si fameuse parmi les Romains, qu'il faut que je fasse ici bien connaître, puisqu'elle fait une des parties essen-

tielles de la connaissance de l'histoire romaine, et qu'elle fut le grand prétexte des révolutions que j'écris.

C'était un ancien usage parmi les Romains, lorsqu'ils avaient vaincu quelques peuples voisins, de leur ôter une partie de leurs terres, dont une moitié se vendait pour indemniser la république des frais de la guerre, et l'autre moitié se réunissait au domaine public, et se donnait sous une très-petite redevance aux pauvres citoyens qui n'avaient point de bien ni d'héritage; et c'était à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui donner à nouveau bail, sous une cense.

Cette coutume était d'autant plus louable, qu'elle bannissait absolument l'extrême pauvreté de la république, et que tous les citoyens se trouvaient posséder quelques biens et quelques fonds qui les rendaient soigneux de sa conservation.

L'avarice des riches ne laissa pas régner longtemps cette coutume, sans tâcher de lui donner atteinte; et l'avidité de posséder plus de bien fit que, prétextant le bien public et le profit du domaine, ils haussèrent les censes et les pensions, et les haussèrent si fort et si excessivement, que les pauvres ne pouvant faire la condition aussi bonne, les terres leur furent données, et les pauvres se trouvèrent privés de cette espèce de ferme qui faisait tout leur bien.

Il est aisé de juger que cela causa d'abord de grands tumultes, et que la multitude de pauvres citoyens qu'on dépouilla d'un bien qu'ils regardaient comme leur héritage, causa des troubles considérables, et une espèce de sédition.

Aussi, les tribuns du peuple, jaloux des droits de ce dernier ordre, et voulant remédier aux inconvénients qu'une pareille avidité des riches ferait naître infailliblement, après avoir harangué publiquement sur les désordres qui régnaient, firent une loi par laquelle nul citoyen romain ne pourrait posséder au-delà de cinq cents arpents de terre de celles qui étaient réunies au domaine, et données sous une cense par la république.

Cette loi, juste s'il en fut jamais, passa avec les acclamations du peuple, et au grand chagrin des riches, qui furent pour le coup obligés de céder à la puissance des tribuns, qui pour lors exerçaient une juridiction toute-puissante. La loi eut l'effet qu'on s'était proposé : les terres furent distribuées avec ordre par des personnes commises par le peuple ; et, pendant quelque temps, les choses restèrent assez paisiblement en cet état.

Mais dans la suite les riches ne pouvant contenir leur avarice, trouvèrent le secret de se servir de personnes empruntées pour prendre sous leurs noms toutes les terres à rente : et cette adresse ne pouvait pas manquer de réussir, puisqu'ils prenaient soin de gagner les commissaires par des présents ou par des services ; et ainsi leurs personnes supposées étaient toujours préférées à toutes les autres.

Cet abus, quelque grand qu'il fût, était cependant toléré, parce que la loi n'était point enfreinte, qu'elle paraissait toujours réellement observée, et qu'on ne devait pas supposer que des commissaires choisis avec distinction par

le peuple fussent assez lâches pour se laisser séduire ou corrompre à son préjudice.

Mais enfin l'insolence des riches fut poussée jusqu'au point de ne plus faire de mystère de cette supposition ; qu'ils devaient cacher avec soin. Personne n'ignorait plus quels étaient les véritables possesseurs des terres, et l'on disait communément, *un tel pour un tel* : si bien que paraissant inutile qu'on se servît encore de cette vaine précaution, on fit comme si la loi avait été abrogée, et les riches prirent publiquement sous leur nom, et sans aucun déguisement, tout autant de terres qu'ils purent en avoir ; et la puissance des grands s'étant augmentée pendant certain temps avec l'autorité du sénat, le peuple se trouva frustré de ses droits, et les pauvres privés de leur subsistance.

Le désordre était criant, et il l'était trop pour qu'il continuât paisiblement. Le peuple se souleva souvent sans effet : les tribuns firent du bruit plusieurs fois, mais personne n'entreprit ouvertement d'y remédier. Lælius, ce fameux ami de Scipion, qui avait témoigné vouloir guérir le mal, fut appelé *le Sage*, lorsque prévoyant les périls du remède, il changea de résolution, et laissa les choses au même état qu'il les avait trouvées en entrant dans sa charge de tribun.

Tiberius Gracchus, plus ferme ou plus obstiné que lui, soit que dans les derniers voyages qu'il avait faits, il eût été touché de la désertion de la campagne, qui n'était plus cultivée que par des esclaves ; soit qu'il fût poussé par quelques amis hardis et d'un naturel entreprenant, tels qu'étaient Blossius le philosophe et Diopha-

nes le rhétoricien ; soit qu'il fût animé par des billets qui lui furent adroitement donnés ; ou soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il trouvât dans cette justice qu'il voulait faire rendre au peuple un sujet propre à exécuter ses vengeances contre le sénat, et à tenter sa fortune, selon les projets qu'il en avait faits, il est sûr qu'il publia la loi Agraria, et la renouvela avec l'applaudissement général de tout le peuple.

Il n'eut garde pourtant de faire cette proposition hardie d'une manière qui pût laisser douter de la droiture de ses intentions : il prit au contraire toutes les mesures imaginables, pour persuader à tout le monde que le bien public, le soulagement des peuples, l'amour pour l'ordre et la justice, étaient l'unique cause de l'empressement qu'il marquait pour l'observation de cette loi.

Pour donner même plus de poids à son entreprise, il engagea le souverain pontife Crassus dans ses sentiments ; Crassus, dis-je, dont l'autorité sacrée était religieusement respectée de chacun, et qui ne manqua pas de mêler l'intervention des dieux dans la publication de la loi. Il la fit encore approuver par le fameux jurisconsulte Mutius Scevola, dont le nom si grand, et si illustre dans la république, donnait encore moins de poids à ses décisions, que sa science et son mérite personnel, reconnus de tout le monde. Il ajouta à ces approbations celle d'Appius Claudius, son beau-père ; cet homme à qui ses vertus acquirent le titre de prince du sénat. Si bien que l'édit que Gracchus publiait, paraissait par-là moins son ouvrage que celui de tant de

grands hommes qui étaient en vénération dans la république.

Il fit encore plus : pour marquer la modération et le desir qu'il avait de satisfaire tout le monde, il publia que ceux qui avaient contrevenu à la loi, et qui, contre les défenses, avaient possédé une grande quantité de terres, non seulement ne seraient ni punis, ni condamnés à l'amende; mais qu'au contraire tout le revenu qu'ils en avaient tiré, et qui, à la rigueur pourrait leur être redemandé, leur serait totalement accordé, et qu'il y aurait une prescription entière sur cet article : et, pour comble de grâce et de faveur, il ajouta que la république, en leur ôtant les terres qu'ils possédaient au-delà des cinq cents arpents marqués par la loi, les indemniserait, et leur paierait la valeur des fonds qu'elle leur ôterait, et qu'elle remettrait en même temps aux pauvres citoyens, dans la quantité ordonnée, pour leur servir de retraite et de subsistance.

Ces adoucissements, tout grands qu'ils étaient, firent peu d'impression sur l'esprit des riches qui, autant par leur avarice que par un violent dépit contre le tribun, crièrent hautement qu'on innovait un département d'héritage, qui allait mettre la république en combustion; et que, si on n'y prenait garde, on allait se voir sous la tyrannie des tribuns, dont on avait eu assez de peine à se garantir depuis qu'ils avaient été introduits.

Gracchus, dont l'esprit était encore plus étendu que les projets, et qui était bien persuadé qu'aucun adoucissement ne pourrait satisfaire les grands tant que la loi subsisterait, fit encore,

pour marquer le desir qu'il avait de réunir le peuple et le sénat ; il fit, dis-je, que le peuple se contenta qu'on lui fît justice à l'avenir, et qu'on laissa paisibles, leur vie durant, ceux qui se trouveraient en possession de ces terres prohibées. Mais rien ne put fléchir l'avidité insatiable des riches, qui ne cessèrent de déclamer contre Tiberius, auquel ils ne firent pas difficulté de donner les noms de séditieux et de perturbateur du repos public ; et c'est pour lors que le tribun fit cette harangue si touchante et si pathétique, sans sortir jamais de son caractère de douceur, qui engageait encore davantage le peuple, et irritait d'autant plus ses ennemis.

Il remontra à tout le grand monde qui l'écoutait autour de sa tribune, que les bêtes les plus sauvages avaient leur gîte et leurs tanières, tandis que des hommes, et des hommes tels que les soldats et les citoyens romains, étaient obligés d'errer çà et là avec leurs femmes et leurs enfants, sans avoir aucun lieu où ils pussent se retirer ; qu'il était bien injuste que tant de vaillants soldats combattissent, avec tant de péril et de fatigue, pour le luxe, les richesses et les superfluités de leurs concitoyens, qui n'avaient pas assez de discrétion pour leur vouloir départir une petite portion de terre, dont ils pussent faire leur habitation ; que les généraux romains avaient grand tort, lorsqu'ils les animaient à combattre, de leur représenter qu'ils combattaient pour la conservation de leurs dieux domestiques et de la sépulture de leurs ancêtres, puisque pas un d'eux n'avait ni maisons ni

dieux domestiques, et qu'ils étaient dans l'ignorance totale du lieu qui couvrait les cendres de leurs pères. « On vous appelle, ajouta-t-il, les « maîtres de la terre. Quels maîtres ! qui n'en « possèdent pas un pouce dont ils puissent dis- « poser un moment, et dont il leur soit per- « mis de se faire une hutte ! et cela, tandis que « tant d'autres, sans fatigue et sans travail, « jouissent, contre toutes sortes de lois, d'une « quantité prodigieuse de biens et d'héritages « que la seule avarice et leur avidité leur ont « procurés. Est-ce là la république? et n'est-ce « pas pour cette étrange inégalité, que nos an- « cêtres n'ont pu souffrir les rois et la monarchie? « Croit-on que le seul nom de roi ait fait cette « grande aversion de nos pères ? C'est bien plu- « tôt cette disproportion de bien immense et « odieuse que la faveur du prince répandait « prodigalement sur quelques-uns, tandis que « les autres, égaux ou supérieurs en mérite et « en services, restaient dans l'indigence et dans « la disette, etc. »

Tels et semblables discours, prononcés avec la force et la douceur du plus agréable orateur de son siècle, achevèrent de déterminer le peuple ; et les grands ne sachant comment résister à ce torrent qui allait tout entraîner, eurent recours au seul moyen qui leur restait dans cette déroute.

C'était l'un des avantages du tribunat, qu'un seul des tribuns s'opposant à une loi portée et approuvée par tous les autres, la rendait nulle, et en empêchait l'effet. Les riches, se voyant donc hors d'état de résister par eux-mêmes à

l'éloquence et aux raisons de Gracchus, s'avisèrent de détacher M. Octavius son collègue, qui, outre les liaisons qu'il avait avec une grande quantité de sénateurs, avait encore son intérêt particulier à ménager, puisqu'il possédait lui-même beaucoup de ces terres prohibées par les termes de l'édit.

Celui-ci était un jeune homme estimé, sage, considéré de tout le monde, et qui jusques alors avait donné de grandes espérances de sa conduite. D'ailleurs, il était ami particulier de Gracchus, et il avait volontiers promis de sacrifier son intérêt à la gloire de son ami, qui s'était fait un point d'honneur de l'exécution de la loi. Plusieurs sénateurs de ses amis le prièrent de s'opposer à cette innovation, qui leur était si nuisible, et qui devait paraître suspecte à toute la république. Il refusa d'abord de les satisfaire, avec beaucoup de fermeté; mais on fit jouer des ressorts secrets et puissants qui, joints à la parenté et aux intérêts particuliers d'Octavius, le déterminèrent enfin comme par force à s'opposer à la publication de la loi.

Tiberius Gracchus fut d'autant plus affligé de cette opposition, qu'il s'y attendait moins, et que la personne de son collègue et de son ami, dont on s'était servi, lui avait paru moins suspecte dès le commencement. Il entra dès-lors dans de vifs sentiments de colère, moins contre Octavius, qu'il crut qu'on avait ou surpris ou séduit, que contre les sénateurs et les riches, qui se servaient de si sales artifices pour éluder la justice de son ordonnance; ce qui l'obli-

gea, dans les premiers mouvements de son chagrin, de substituer à la loi qu'il avait proposée avec tous les adoucissements dont j'ai parlé, une autre loi plus dure et plus fâcheuse, par laquelle tous ceux qui se trouveraient dans les termes de défenses seraient contraints à vider en très-peu de jours.

Cette dernière circonstance fit naître une plus grande contestation entre les deux tribuns. Octavius, qui s'était engagé contre la loi, soutenait que les inconvénients qui allaient en naître ruineraient entièrement l'état ; qu'on dépouillait la république de ses plus fermes défenseurs, dès qu'on dépouillait les riches des biens dont une longue possession leur avait acquis la propriété ; que les pauvres, dont on prétextait l'avantage, n'en seraient guères plus commodément, par l'impossibilité où ils seraient de tirer de l'utilité de ces terres, qui exigent au commencement de grandes dépenses ; qu'il était à craindre d'ailleurs que la guerre civile, que cette nouveauté pourrait facilement produire, n'affaiblît si fort les deux ordres, que les ennemis étrangers ne fussent en état d'en profiter ; qu'enfin il ne voyait rien de plus sage que de laisser les choses comme on les trouvait, sans s'entêter de la réformation de tous les abus. « Les grands états, dit-il un jour en finissant un discours sur cet article, « se détruisent toujours, quand on veut en chasser tous « les abus, comme un corps humain ne saurait « vivre, si l'on voulait en tirer toutes les mauvaises humeurs. »

Gracchus répondit avec beaucoup de force à

toutes ces raisons, et il ne manqua pas de dire, qu'il faudrait par le principe d'Octavius tolérer tous les crimes et toutes les injustices. Leurs contestations furent continuées pendant quelques jours avec beaucoup de chaleur, mais avec beaucoup d'honnêteté ; de telle sorte, qu'il ne leur échappa jamais la moindre parole qui pût souffrir l'interprétation d'un sens injurieux.

Enfin, après plusieurs tentatives d'accommodement inutiles, Gracchus n'ayant rien oublié pour tâcher de fléchir l'obstination d'Octavius, et lui ayant même représenté en particulier, l'amitié sincère et solide qui les avait unis jusqu'alors ; le désespoir où il se trouverait, s'il était obligé d'en venir aux dernières extrêmités ; et lui avoir offert même, pour faciliter toutes choses, de l'indemniser à ses propres dépens de tous les dommages que l'observation de la loi pourrait lui faire souffrir, ce qui piqua Octavius jusqu'au vif, et le rendit encore plus obstiné. Gracchus, ne voyant plus de moyen pour le faire revenir, résolut de faire le peuple juge de ce différend ; et, en attendant, il fit cet édit triste et terrible, par lequel il interdisait tous les magistrats de la ville, et suspendait l'exercice de toute juridiction et de tout emploi, jusqu'à ce que le peuple eût approuvé ou réprouvé la loi ; imposant de rudes peines et de grosses amendes aux préteurs, et aux autres officiers qui contreviendraient à son édit.

Cet édit, publié de l'autorité et du mandement du peuple, ne fut désapprouvé par aucun tribun ; pas un ne se trouva assez hardi pour oser s'y opposer : ainsi, la ville fut mise dans

une terrible consternation. Le désordre fut général, et se fit sentir à tout le monde : il n'y avait dans la ville, ni commandement, ni supériorité, ni justice, ni administration ; mais sur-tout, il serait impossible d'exprimer la douleur du sénat, qui voyait si fort et si souverainement élever la puissance du peuple et du tribunat. Leur désespoir fut assez violent pour faire craindre à Gracchus quelque révolution fâcheuse, et même quelque voie de fait préméditée ; et, sur quelques avis qu'il en eut, il se précautionna de quelques armes secrètes ★ pour se défendre d'une insulte particulière.

Le jour destiné pour l'assemblée du peuple étant arrivé, et chacun étant en état de donner sa voix, les riches, qui se crurent les plus faibles, firent, avant qu'on fût assis, enlever le scrutin, ce qui fit naître un inconvénient plus dangereux qu'aucun autre qui fût arrivé jusqu'alors : car le tribun qui se sentait le plus fort, et qui se voyait outragé, voulut ouvrir au peuple le chemin de la force ouverte, ce qui aurait coûté la vie à bien du monde ; mais heureusement Manlius et Fulvius, personnages consulaires, prévoyant le désordre qui allait s'ensuivre, s'adressèrent à Gracchus avec toute sorte de soumission, et le prièrent de sauver sa patrie du plus funeste accident qui pût lui arriver. Le tribun fut touché des raisons, et peut-être des soumissions de ces deux hommes ; et après leur avoir exagéré l'insolence des riches. « Que voulez-« vous, leur dit-il, que je fasse ? » Les deux con-

★ *Il porta sous sa robe une courte dague.*

sulaires le prièrent de différer l'assemblée, et d'agréer qu'on convoquât le sénat, où ils tâcheraient de faire en sorte qu'il fût satisfait. Gracchus ne pouvait refuser cette demande, et renvoya pour ce jour là l'assemblée ; mais le sénat se trouva composé de ceux même qui s'opposaient le plus à la loi, et qui avaient les plus fortes raisons de s'y opposer : si bien qu'on n'y délibéra rien que contre elle. Gracchus, piqué avec justice du délai qu'il avait si inutilement accordé, et de quelques menées de son collègue Octavius qu'il avait découvertes, rassembla le peuple le lendemain, et lui remontra l'inutilité des délais qu'il avait apportés pour tâcher de faire revenir les grands et le sénat de leurs duretés. Il exagéra les violences des riches, les souffrances des pauvres, la justice de la loi, et le peu de fondement des difficultés qu'on opposait. S'adressant ensuite à son collègue Octavius, « Serez-vous toujours, lui dit-il avec beaucoup de témoignages de bonté et de douceur, « l'obstacle à la liberté et au soulage-« ment du peuple ; et ne voulez-vous pas enfin ou-« vrir les yeux sur les véritables intérêts de la ré-« publique, et peut-être sur les vôtres propres ? » Il le conjura, par la tendre liaison qui avait été si long-temps entre eux, de vouloir se ranger de son sentiment ; et en lui touchant dans la main, « Comptez, lui dit-il, que vous seul avez été la « cause que j'ai différé la vengeance du peuple. »

Mais toutes ces raisons furent inutiles ; et Octavius, engagé absolument parmi ses ennemis, soutint toujours que la loi était injuste et dangereuse, et qu'il ne pouvait y consentir. Si bien que Gracchus, se tournant vers le peuple,

« Puisque, dit-il, Octavius est d'un sentiment « opposé au mien, et que la coutume défend de « passer outre dans les publications des lois du « tribun, tant que l'un d'eux s'y oppose, il est « nécessaire, pour éviter les désordres intestins, « que l'un de nous deux soit déposé de la magis- « trature. Pour moi, ajouta-t-il, j'obéirai volon- « tiers au peuple, et je descendrai du tribunal « s'il le trouve à propos. Il est juste qu'Octavius « marque la même obéissance. » Octavius refusa le parti, et trouva tout-à-fait inouï de vouloir faire déposer un tribun par rapport à la différence de son opinion ; et Gracchus, qui aurait souhaité de le gagner, et qui voulut lui laisser le temps de penser à ses affaires, rompit encore pour ce jour l'assemblée, et la renvoya au lendemain.

Le lendemain, le peuple s'étant rassemblé, Octavius restant toujours obstiné, Gracchus fit procéder à sa déposition. Il y avait trente-cinq lignées, et dix-sept avaient déja opiné sa destitution ; si bien qu'il n'en fallait plus qu'une pour le destituer ; sur quoi Gracchus fit surseoir, et s'adressant à Octavius : « N'en est-ce « pas assez, lui dit-il, et voulez-vous essuyer la « mortification entière ? Laissez-vous fléchir « pour la justice, pour l'intérêt du peuple, et « pour votre gloire : vous le pouvez encore. Dans « un moment, vous n'y serez plus à temps ; et « j'aurais le regret éternel d'avoir été, malgré « moi, l'occasion d'une telle ignominie. » Ici, Octavius parut ému et attendri : il considéra un moment la honte qui allait suivre sa destitution, et l'inutilité de sa résistance. Peut-être

même qu'il aurait changé de sentiment, si quelques riches qui se trouvèrent présents, ne l'eussent intimidé par leur présence et par leurs menaces ; si bien que forcé de suivre son obstination, « Achevez, dit-il à Gracchus, votre ou-« vrage. »

Sa destitution passée par toutes les voix du peuple, fut exécutée sur-le-champ ; et ce fut un spectacle bien étrange, de voir tirer un tribun ignominieusement, par des licteurs et des affranchis, hors de son tribunal : et cette violence de Gracchus, dans laquelle on reconnaît peu son caractère doux et sage, nous montre combien la passion nous aveugle, et nous fait oublier nous-mêmes et nos propres intérêts.

L'émeute fut générale, et la nouveauté de l'action causa un murmure universel, qui éclata parmi plusieurs du sénat qui se trouvèrent dans l'assemblée. Cet éclat s'augmenta ; et le peuple, toujours prompt et emporté quand il est en colère, croyant que les grands, qui faisaient si grand bruit, voulaient soutenir de force Octavius, courut après lui, et aurait peut-être poussé son insulte jusqu'à le tuer, si une troupe de ses amis, les soins de Gracchus lui-même qui accourut pour empêcher le désordre, et la fidélité d'un valet à qui on creva les yeux, ne l'eussent sauvé de cette rage.

L'édit passa ensuite sans difficulté, et on nomma trois commissaires pour faire la perquisition et la distribution des terres. Ce fut dans l'élection de ces commissaires, que Gracchus fit voir l'absolu pouvoir qu'il avait sur l'esprit du peuple, puisqu'on l'élût lui-même, son beau-

père Appius Claudius, et son frère C. Gracchus, qui pour lors servait à l'armée sous Scipion.

On peut comprendre que le choix de ces trois commissaires, pris dans la même famille, fit crier encore plus fort ceux à qui la distribution des terres était nuisible. On se plaignait hautement de la tyrannie du tribun, et de l'abus avec lequel il usait du tribunat, qui était devenu une domination, disaient-ils, plus insupportable que la royauté.

Les ennemis de Gracchus firent encore semer des bruits qu'il en voulait à la monarchie, puisqu'il ne pouvait souffrir l'égalité dans ses collègues, qu'il avait déja l'autorité de roi, et que le peuple ne serait bientôt plus en état de lui en refuser le titre quand il lui plairait de le demander.

En effet, le peuple, absolu dispensateur des grâces et des faveurs, n'agissait plus que par les inspirations, les avis, et presque par les ordres de Gracchus: il faisait créer les magistrats, de quelque rang qu'ils fussent; il faisait nommer les généraux d'armée; il faisait donner l'administration des finances; et il poussa la chose jusqu'à faire substituer à Octavius, qu'on venait de destituer, l'un de ses domestiques et suivants, nommé Mutius, homme inconnu, et de nulle autre considération que celle qu'il retirait d'être à Gracchus, auquel l'on juge bien qu'il ne s'avisa pas de s'opposer jamais.

On déclama dans le sénat contre cette prodigieuse domination; et Scipion Nasica, l'un des plus autorisés de cet ordre, ne ménagea plus

rien, dans la perte immense que la loi lui causait. Il se déchaîna contre le tribun, d'ailleurs un peu son parent ; et il n'oublia rien pour lui donner toutes les marques d'un ressentiment vif et durable. Tous les efforts néanmoins des pères conscrits furent jusqu'alors inutiles ou impuissants ; et leur vengeance ne produisit que quelques faibles décrets, tel que fut celui qui retrancha au tribun une tente aux dépens du public, lorsqu'il était obligé de voyager pour les affaires de sa charge ; ou cet autre, qui taxa sa dépense à neuf oboles par jour : ce qui marqua bien plus leur passion que leur jugement ; car Gracchus, profitant de toutes ces injustices, prit de là occasion d'animer davantage le peuple contre le sénat : et l'un de ses amis particuliers étant mort subitement dans cette conjoncture, et avec quelques indices de poison, le peuple s'en émut comme d'un attentat commis par le sénat ; et le tribun continuant de se servir de cette heureuse situation de leurs esprits, parut dans la place vêtu de deuil, et présenta au peuple ses enfants et sa famille, en le priant de vouloir les prendre sous sa protection. « Vous « voyez, leur dit-il, comme ils s'en sont déjà « pris à mes amis, par une voie si lâche et si in« digne. Bientôt ils m'attaqueront moi-même ; « mais je serai volontiers la victime qui doit « sauver votre liberté : je n'aurais que le seul re« gret de laisser mes enfants exposés à leur fu« reur, si je n'étais persuadé qu'ils trouveront « en ces citoyens une bonne et généreuse pro« tection, qui les garantira de tout évènement. » Cet acte, véritablement touchant, fit tout l'effet

que le tribun pouvait souhaiter ; et jamais l'on ne vit tant de haine dans l'ordre du peuple contre tout ce qu'on pouvait appeler sénateurs, grands, riches, et tout ce qui était en un mot opposé à la faction de Gracchus.

Les choses étaient dans cet état, lorsqu'un certain Eudemus apporta à Rome le testament d'Attalus Philopater, roi de Pergame, qui venait de mourir, et qui avait laissé héritier le peuple romain. Cette occasion donna encore au tribun de nouveaux moyens d'acquérir les bonnes grâces du peuple, et d'encourir davantage la haine du sénat ; car il ordonna que l'argent comptant qui serait trouvé dans les trésors de ce roi serait donné et distribué aux pauvres citoyens, ceux-là même auxquels on venait de donner des terres, pour leur procurer les moyens de se meubler, et de se fournir des outils nécessaires au labourage, et des autres choses convenables à leurs nouvelles habitations : et, quant aux villes et aux provinces qui composaient les états de ce roi, il déclara que le sénat ne pouvait y toucher, et que le peuple seul, institué héritier, avait droit d'en ordonner ; et qu'ainsi il lui proposerait toute la chose, pour savoir ses volontés.

Cette manière outrée avec laquelle il se déclarait contre le sénat sans aucun ménagement, irrita jusqu'au dernier point cet ordre, composé de gens fiers et hautains naturellement. L'aigreur fut poussée jusqu'à des injures et à des reproches. Pompeius dit au tribun qu'il lui était revenu d'un bon endroit, que le même Eudemus qui lui avait apporté le testament du

roi de Pergame, lui avait encore apporté un bandeau royal et une robe de pourpre, pour s'en servir bientôt dans la royauté qu'il affectait à Rome : et, réellement il était vrai qu'Attalus, en mourant, avait ordonné qu'on remît aux tribuns du peuple toutes les marques de sa dignité; ce qui avait pu rendre Gracchus le dépositaire de ce diadême et de cette robe de pourpre, qu'il avait cachés au peuple pour des raisons peut-être particulières. Metellus lui reprocha aussi certaines distinctions continuées, qu'on avait affectées dans sa famille, et qui marquaient un desir héréditaire de s'élever au-dessus des autres.

Mais de tous les reproches qu'il essuya dans le sénat, il n'y en eut point dont il fut si piqué que de celui que lui fit T. Annius, personnage de peu de mérite et de peu de considération, mais homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup de liberté. « A quoi bon, dit-il, faire un « long détail des attentats de Gracchus et de « ceux de sa famille ? Je ne veux que lui-même « pour juge. N'est-il pas vrai, continua-t-il en « s'adressant à lui, que vous avez marqué d'in- « famie un de vos collègues dans une magistra- « ture qui le rendait, par les lois même du « peuple que vous respectez tant, saint et invio- « lable ? Et quel attentat pouviez-vous faire « qui dût vous rendre plus odieux à ce peuple « dont vous êtes l'idole, et qui démontre mieux « votre avidité de régner ? »

Gracchus sentit cette accusation d'autant plus vivement, qu'elle était plus véritable, et qu'il était plus difficile de s'en défendre. Aussi, per-

dant un peu de son sang-froid ordinaire, il se retira, après avoir donné quelques marques d'émotion et de colère. Il fit incessamment assembler le peuple, auquel il se plaignit des mauvais traitements qu'il avait reçus dans le sénat, sur-tout de l'un des hommes le moins estimés de la république; et, sur ce que le peuple lui parut disposé à tout faire pour lui, il ordonna que cet homme lui serait incontinent amené pour lui faire son procès : démarche fausse et passionnée, qui faillit lui coûter toute sa faveur; car son ordre ayant été exécuté, et cet homme présenté devant lui, l'ayant prié de vouloir l'entendre avant que de passer outre : « Tu me fais mon procès, lui dit-il, sans sortir de son caractère d'homme d'esprit, « pour t'avoir reproché l'attentat de la « destitution d'Octavius. Qui jamais aurait cru « que dans une république il ne fût pas permis « de représenter l'infraction des lois? Mais si, « présentement que tu veux m'outrager avec tant « d'injustice et de passion, quelqu'un de tes col- « lègues qui sont ici présents se levait pour « me secourir, et pour s'opposer à tes violences, « voudrais-tu pour cela qu'on le déposât de sa « magistrature? »

Ce discours piquant et démonstratif remua le cœur de tous les autres tribuns, à qui Annius venait de faire sentir leur servitude : le peuple en fut troublé; et Gracchus lui-même en fut si surpris, que toute la facilité de son esprit ne put lui fournir aucune réponse. Il rompit brusquement l'assemblée, qu'il connut altérée par cette fine raillerie d'Annius; et, deux jours après, il prononça une grande harangue pour

justifier sa conduite sur l'affaire d'Octavius, qui fut l'une des plus vives de cet excellent orateur, et qui remit le peuple dans son premier état.

Cependant, Gracchus vit l'inconstance de cette multitude, que quelques paroles d'un homme hardi et spirituel avaient peu auparavant tout-à-fait changée à son égard. Tous ses amis reconnurent comme lui cette légèreté; et ils lui conseillèrent tous de penser à la sûreté de sa personne, pour laquelle il y avait beaucoup à craindre. Quelques-uns lui proposèrent un accommodement avec le sénat; mais le moyen de se confier à ses ennemis, ceux-là même qu'on a privés de leurs biens et de leurs richesses? injure par elle-même ineffaçable! D'ailleurs, cet accommodement paraissait peu conforme à la fermeté naturelle de Gracchus, dont le changement aurait fait dire à tout le monde, ou qu'il avait soutenu un mauvais parti, ou qu'il avait eu assez de faiblesse pour abandonner le bon; qui étaient deux choses également honteuses pour un homme de son caractère.

Quelques autres, plus timides, voulaient que dans le péril où ils le croyaient actuellement, il se retirât de la ville, et qu'il allât pour quelque temps chercher loin de Rome une sûreté qu'il ne pouvait y trouver parmi les désordres qu'il avait lui-même excités; mais il trouva ce conseil indigne de son courage, et il n'eut garde de penser à ternir sa gloire, qu'il aimait uniquement, par une fuite si lâche.

Plusieurs de ceux qui cherchaient dans toutes les affaires un tempérament et un milieu, quel-

quefois très-dangereux, voulaient qu'il se ménageât avec les deux ordres; et que, soutenant toujours le parti du peuple, qu'il avait embrassé au commencement, il gardât avec le sénat des mesures et des ménagements qui fissent revenir les grands de la haine qu'ils avaient conçue contre lui. Mais cet avis lui parut plus périlleux que l'état même où il se trouvait. « Car, croyez-« vous, dit-il à ceux qui le lui proposaient, que « de légers ménagements ramèneront l'esprit et « le cœur de tant de grands, que j'ai réduits à « une petite fortune? Pourront-ils oublier qu'ils « avaient autrefois un nombre considérable d'es-« claves, une table somptueuse, des meubles « magnifiques, et que mes seules lois leur ont « retranché toutes leurs grandeurs et toutes leurs « commodités? Non, ajouta-t-il, ils ne perdront « jamais le desir de se venger; et il faut faire « cette différence entre le peuple et les grands, « que celui-là perd facilement le souvenir des « bienfaits et des injures, au lieu que ceux-ci « oublient injustement les plaisirs qu'ils ont re-« çus, mais se souviennent toujours des chagrins: « et l'on doit agir, quand on s'est brouillé avec « le sénat, à-peu-près comme lorsqu'on s'est ré-« volté contre son prince; aussi-bien le sénat pré-« tend-il l'être: on n'a pas sitôt tiré l'épée contre « lui, qu'on doit se résoudre à en jeter le four-« reau, et n'établir son impunité que sur sa force « et sur sa résistance. Je ne dois point me flatter, « continua-t-il; je n'ai d'autre sûreté à espé-« rer que celle que pourra produire l'impuis-« sance du sénat; ni les promesses, ni les faus-« ses démonstrations des grands ne sauraient

« me séduire ; et je ne puis faire autrement que « de confier toutes mes espérances à l'amitié du « peuple, auquel je me suis dévoué. »

Ce fut là le parti que prit Gracchus, qu'il soutint devant ses amis de toutes ces raisons spécieuses et vraisemblables ; mais il se garda bien de toucher celle qui avait fait le plus d'impression sur son esprit, et qui l'avait infailliblement déterminé à rejeter tous les autres avis, pour ne suivre que son projet.

Son ambition, qui était sa passion dominante, était sa véritable raison ; et cette passion était en lui d'autant plus ardente, qu'il prenait plus de soin de la cacher. On ne saurait dire précisément, quel établissement il envisageait dans le but de cette ambition : on jugerait peut-être témérairement, si on croyait qu'il en voulait à la royauté, comme le lui ont reproché tous ses ennemis ; mais il est bien sûr que son imagination se remplissait de mille idées de grandeur, de pouvoir, de commandement et d'administration, qui toutes ensemble ne sont guères éloignées de l'idée de la monarchie. Rien ne flatte si agréablement que l'espérance de commander. On doit aussi avouer qu'il se mêla peut-être dans ses projets des mouvements de vengeance contre un sénat attaché à lui nuire et à le perdre. Il se peut faire aussi qu'il ne fût pas exempt des sentiments de justice et de générosité qui l'obligeaient à rechercher un pouvoir absolu, pour rendre la république parfaitement libre, et la délivrer de la tyrannie et des concussions des riches et des grands.

Quoi qu'il en soit, il ne garda plus de mesures

avec le sénat, et prit encore avec plus de hauteur les intérêts du peuple. Il songea à se faire confirmer, pour l'année suivante, dans la charge de tribun; et il flatta pour cela le peuple par tous les endroits imaginables. Chaque jour, il faisait un nouvel édit en sa faveur; chaque jour, on faisait le procès à ceux qui avaient manqué de respect à un citoyen, quelque vil qu'il pût être: c'était tous les jours de nouvelles ordonnances. Le sénat sentit avec douleur celle qui permettait d'appeler du jugement de tous les magistrats devant le peuple; mais il craignit son entière ruine, quand le tribun insinua qu'on devait joindre aux sénateurs, qui jusqu'alors avaient eu seuls l'autorité de juger, pareil nombre de chevaliers, avec une égalité de pouvoir. Dès lors, la guerre fut ouverte; et l'on jugea, avec raison, qu'il allait arriver de grands désordres.

Le jour fixé pour faire confirmer ces édits par la pluralité des voix étant venu, le tribun se mit en état dès le grand matin de se rendre au Capitole; mais il lui arriva plusieurs aventures sinistres, qui furent trouvées des présages funestes, dans un temps et parmi des gens où la superstition des présages était si à la mode.

Les poulets ne voulurent point manger de tout le matin: il se blessa rudement au pied en sortant de sa porte; et comme il eut avancé quelques pas dans la rue, il vit deux corbeaux combattant l'un contre l'autre, l'un desquels fit choir justement à ses pieds un gros caillou qui aurait pu facilement l'assommer.

Tous ces accidents surprirent le tribun; et,

quoiqu'il fût d'un caractère infiniment élevé au-dessus des superstitions et de toutes ces ridicules frayeurs, il ne laissa pas de se ressentir un peu des préjugés de l'enfance, et de se représenter tous les malheurs que ces présages semblaient lui faire craindre.

Les plus hardis de ceux qui l'accompagnaient furent frappés d'une terreur plus vive; et ils voulaient tous, ou abandonner le tribun, ou l'obliger à retourner chez lui, lorsqu'ils virent arriver du Capitole trois ou quatre de leurs plus affidés, qui venaient dire à Gracchus de se hâter, que le peuple l'attendait avec impatience, et que ses amis y étant les plus forts, il ne fallait pas différer un moment de s'y rendre : et c'est alors, que l'illustre Blossius de Cumes, cet ami si fidèle, lui dit hautement que ce serait une grande honte pour lui, et pour tous ceux qui lui étaient attachés, si la vue de deux corbeaux l'empêchait de suivre son devoir, et de servir le peuple qui l'attendait. « On ne reconnaîtrait point à cela, ajouta-t-il, le fils de « Gracchus, le petit-fils de Scipion, ni le chef « du parti du peuple romain. Vos ennemis ri- « raient avec raison, et vous rendraient mépri- « sable avec justice. Marchons, et allons secou- « rir tout un peuple assemblé, que les riches et « les grands veulent opprimer. »

Son avis fut suivi, et jamais personne ne fut reçu si agréablement que le fut le tribun au Capitole. Ce furent des cris de joie, des acclamations, des empressements et des marques de tendresse si générales, que les amis de Gracchus, qui craignaient quelque trahison, se crurent

obligés d'empêcher que personne l'approchât de trop près. Il était déja assis sur son tribunal, et l'on commençait à procéder aux voix, qui se donnaient fort tumultueusement à cause de la foule, quand on aperçut Flavius Flaccus, sénateur d'un mérite connu, qui tâchait à fendre la presse pour aller jusqu'au tribun, auquel il témoignait qu'il avait à donner un ávis important. Les licteurs lui firent ouvrir un passage, et s'étant approché de Gracchus: « Tribun, lui dit-il, « les riches viennent de conjurer contre vous « dans le sénat; et, n'ayant pu obliger le con- « sul à entrer dans leurs desseins, ils ont réso- « lu de vous tuer à l'aide d'une quantité d'es- « claves et d'affranchis qui viendront bientôt ici « avec eux, tout prêts à exécuter leurs volontés. « Quelque intérêt qui me lie à eux, la droiture « et la justice m'obligent à vous découvrir un « projet cruel dont j'ai horreur, et dont je sou- « haite de tout mon cœur que vous puissiez vous « garantir. »

Les amis du tribun furent émus à cet avis de Flaccus; et craignant tous dans cette foule tumultueuse, ils se saisirent des armes des licteurs, et en écartèrent ce qui se trouva trop près. Ce procédé, dont on ne pouvait rendre raison à cause du bruit et de la foule, surprit les plus éloignés. On demandait ce que signifiait cette violence; et les cris de ceux qui s'informaient, et de ceux qui tâchaient de répondre, se mêlant les uns avec les autres, rendaient la confusion encore plus grande, et empêchaient le tribun de se faire entendre: si bien que, voulant marquer à tout le monde le danger où il

se trouvait, il se leva sur son tribunal, en portant les mains à sa tête, à laquelle il disait que ses ennemis en voulaient absolument.

Plusieurs de ces mêmes ennemis qui se trouvèrent là présents, profitant de cette démonstration qui était fort innocente, s'écrièrent aussitôt: *Le tribun demande un diadême*, et coururent au sénat porter cette plainte calomnieuse. « Nous l'avons vu, dirent-ils, demander au peu« ple un bandeau royal; il a porté ses mains à « sa tête, et leur en a marqué la place. »

Soit que le sénat fût surpris de ce nom de roi, pour lequel il avait naturellement tant d'horreur; soit, comme il est plus vraisemblable, qu'on voulût se servir de ce prétexte pour justifier les violences qu'on avait résolues: il est sûr qu'on parut extrêmement irrité, et que chacun se mit en état de tout entreprendre.

Scipion Nasica, illustre par sa naissance, par ses richesses, par beaucoup d'actions, et par une grande considération dans le sénat; qui depuis long-temps avait conçu contre Gracchus une haine dont les véritables causes ne sont pas venues jusqu'à nous, et qui étaient indépendantes des affaires de la loi, déclama avec beaucoup d'emportement contre les entreprises du tribun. « Mais il n'y a plus rien à consul« ter, dit-il tout d'un coup, puisqu'il en veut à « la tyrannie: consul, c'est à vous à secourir la « chose publique, et à exterminer de force, sans « procédure et sans délai, le destructeur de la « liberté. »

Le consul, qui était homme sage et prévoyant, lui répondit doucement qu'un magistrat ne de-

vait jamais user de voies de fait, et qu'il ne lui arriverait jamais de faire mourir un citoyen sans jugement et sans sentence, moins encore un citoyen du rang et du mérite de Gracchus. « Mais « si Gracchus et le peuple, ajouta-t-il, font des « lois injustes, et usurpent une autorité qui ne « leur est pas due, je saurai m'opposer à l'une « et à l'autre entreprise, et punir en consul les « attentats et les rébellions. »

Ce petit discours modéré d'un homme de bon sens alluma encore davantage la passion de Nasica ; et, se tournant vers la compagnie, « Puis- « que, leur dit-il, le suprême magistrat aban- « donne la république, ceux qui voudront en « prendre soin n'ont qu'à me suivre, et je me « fais fort de la secourir. » Il part en même temps ; et, retroussant sa robe, ainsi que ceux qui le suivirent, qui furent en très-grand nombre, ils coururent tous à grands pas au Capitole, chacun, par respect pour les plus notables de la ville qui composaient la tête de cette troupe, leur laissant un passage libre. Leurs valets et leurs esclaves s'armèrent en chemin de tous les bâtons qu'ils purent trouver, avec lesquels ils écartèrent tout ce qui pouvait retarder leur marche, et donnèrent au public une parfaite image de la guerre dans le temps d'une pleine paix.

Par-tout où ils rencontraient des amis ou des connaissances de Gracchus, ils insultaient, ils frappaient, et poussèrent la chose jusqu'à en tuer quelques-uns ; et, arrivés enfin au Capitole, le désordre recommença avec plus de vigueur ; et, sous prétexte qu'on cherchait le tribun, on ne saurait dire combien de citoyens fu-

rent maltraités par cette troupe confuse de gens mêlés de toutes conditions, à qui la fureur des nobles avait permis ces violences.

Cependant, chacun fuit, tout le peuple s'écarte, les amis du tribun se sauvent; et Gracchus se voyant abandonné de tout le monde, n'eut point d'autre ressource que de suivre ces amis lâches qui le quittaient, et à qui la frayeur n'avait pas assez laissé de liberté pour voir qu'ils auraient pu, avec un peu de fermeté, résister à cette troupe désarmée et confuse. Il se sauvait avec les autres, quand il se sentit retenu par le bout de sa robe : il prit le parti de l'abandonner à celui qui la tenait; et ce fut un spectacle bien indigne, et bien touchant, de voir au milieu de la paix tout un peuple fuyant sans savoir pourquoi, et son premier magistrat se sauvant en chemise avec lui. Un second accident, plus funeste que le précédent, l'arrêta de nouveau. La précipitation avec laquelle chacun fuyait, fit tomber les premiers. Ceux qui suivaient ne leur donnèrent pas le temps de se relever : pressés par les autres, ils se jetèrent sur ceux qui étaient déja par terre ; de sorte que, s'embarrassant les uns les autres, ils embarrassèrent aussi le tribun qui les suivait, et qui tomba avec eux dans ce tumulte.

Ce fut pour lors qu'un de ses collègues au tribunat, nommé Publius Satureïus, jaloux de son autorité, ou gagé par les nobles, le frappa le premier d'un bâton à la tête. Ce coup fut bientôt suivi d'un autre, que lui donna Lucius Rufus, qui ne craignit point de s'en vanter comme d'une action glorieuse. Une infinité

de coups suivirent le dernier ; et ainsi mourut, sans prononcer une seule parole, sans faire aucune résistance, et sans donner la moindre marque de douleur, le fameux Tiberius Gracchus, tribun du peuple, fils de Tiberius Gracchus, et petit-fils de Scipion, avant la trentième année de son âge, l'homme de la république le plus aimé du peuple, le plus haï des grands, et le plus estimé de tous.

On juge bien que le désordre était trop grand pour finir sitôt ; la fureur dura encore longtemps ; et quelques amis de Gracchus s'étant ravisés et mis en défense, il fut tué dans cette espèce de combat civil plus de trois cents citoyens de part ou d'autre, sans qu'on se servit dans toute cette tuerie d'aucune arme de fer.

C'est ici la première sédition sanglante qui se soit vue à Rome depuis l'expulsion des rois : toutes les autres dissentions, quelque grandes qu'elles eussent été, s'étaient appaisées par la déférence et par le respect du peuple pour le sénat, ou par la condescendance du sénat pour le peuple. Ici, les choses furent poussées à l'extrême : le tribun ne relâcha rien des droits du peuple, le sénat ne ménagea plus le tribun ; et des haines secrètes et particulières s'étant mêlées aux intérêts des deux ordres, on vit commencer à Rome l'effusion du sang des citoyens. L'impunité du crime y devint nécessaire ; le droit fut étouffé sous la force majeure ; et Nasica se défit du tribun par la plus dangereuse de toutes les voies, et qui aurait dû détruire totalement la ville.

Car enfin, on anima d'un côté une foule d'es-

claves et d'affranchis qui, n'ayant rien à perdre, trouvaient infailliblement leur compte dans les désordres de la ville : on irrita, de l'autre, une multitude de peuple qui, peu judicieuse par elle-même, aurait été capable de suivre tous les mouvements violents qu'on aurait voulu lui donner ; et si, comme par miracle, la république se sauva dans cette conjuration, elle reçut un funeste exemple, et un présage de sa destruction prochaine.

Rien cependant ne prouva mieux l'injustice de ceux qui avaient excité le dernier désordre, que les sentiments de vengeance qu'ils firent paraître après la mort même du tribun ; car, outre qu'ils firent jeter son corps dans la rivière, avec tous les autres qui avaient été tués, (inhumanité lâche, qui faisait honte au nom romain,) ils firent mourir sans procédure plusieurs de ses amis, parmi lesquels fut Diophanes le rhétoricien, et un Caïus Billius, qu'ils enfermèrent cruellement dans un tonneau avec des serpents et des vipères : cruauté qu'on pardonnerait à peine aux peuples les plus barbares, dans leurs vengeances les plus légitimes.

On ne doit pas ici oublier ce qui se passa à l'égard du fameux Blossius qui, étant conduit au sénat après cette première chaleur, et interrogé sur tout ce qui s'était passé, avoua franchement qu'il avait exécuté tout ce que Tiberius Gracchus lui avait commandé. Nasica, ne pouvant encore souffrir la fidélité de cet homme, qui lui semblait une preuve trop sensible du mérite de son ami : « Quoi ! lui dit-il, s'il t'a« vait commandé de mettre le feu au Capitole,

« l'aurais-tu donc exécuté ? Blossius lui répon-
« dit doucement. Il ne m'aurait jamais ordonné
« pareille chose. Mais, répliquèrent encore plu-
« sieurs fois les ennemis de Gracchus, s'il avait
« voulu te le commander ? Je l'aurais fait, leur
« dit-il à la fin ; car il ne l'aurait commandé
« que pour l'avantage du peuple romain. »

Cette estime fidèle et régulière d'un ami si rare, toucha le sénat injuste et furieux ; et, quelqu'acharné qu'on fût contre tous les amis de Gracchus, le consul trouva le moyen de faire sauver Blossius, qui se retira en Asie, où il se tua depuis, ne pouvant survivre à un enchaînement de malheurs qui suivirent tous ceux auxquels il s'attacha.

Cependant le peuple, qui ne paraissait pas calme, et qui faisait craindre quelque entreprise dangereuse, obligea le sénat, pour le satisfaire, à consentir publiquement à la loi ; et pour marquer son consentement, il substitua à la place de Tiberius qu'on venait de tuer, Crassus, beau-père de Caïus, frère du précédent, dans la charge de commissaire pour la distribution des terres ; et, pour tirer Scipion Nasica du danger où la haine et les insultes fréquentes du peuple l'exposaient chaque jour, on l'envoya sous quelque prétexte en Asie ; et ce fut dans cette espèce d'exil que, troublé des remords du meurtre qu'il avait commis, et de l'image de la sédition qu'il avait excitée, son esprit affaibli par les douleurs qu'il sentait, il mourut à Pergame dans le délire, chargé des malédictions du peuple, qui ne cessa jamais de l'accuser d'avoir attenté sur la personne d'un

magistrat dans le plus saint et le plus vénérable temple de la ville. ★

Il est peu surprenant que le peuple marquât tant de ressentiment contre Nasica, puisque le dernier Africain, cet homme si cher à la république, s'étant avisé de dire, après la mort de Tiberius, ces deux vers d'Homère :

Que désormais autant en puisse prendre
A qui voudra telle chose entreprendre,

le peuple cessa de l'aimer, et commença de le haïr ; et, à son retour de Numance, comblé de gloire et d'honneur, il fut interrompu dans sa harangue, et injurié même par le peuple.

Voyons maintenant quelle fut la suite de cette mort, qui a été le commencement de toutes les guerres civiles des Romains, qui n'ont pas discontinué depuis jusqu'à la totale destruction de la république.

On ne peut pas douter de l'effet que fit cette mort sur l'esprit de Caïus Gracchus son frère, jeune homme encore d'environ vingt un ans, mais qui dans cet âge faisait remarquer des sentiments élevés et des inclinations nobles, tels que les lui avaient inspirés la même éducation qu'il avait reçue de sa mère, et l'exemple tout récent de son frère.

Il revint de Numance, où il servait sous Scipion dans le temps de la mort de Tiberius ; et il resta quelque temps dans la tranquillité d'une vie privée, qui faisait croire à tout le monde qu'il

★ *Dans le Capitole.*

était autant éloigné des affaires publiques, que son frère avait paru les aimer.

Il s'appliqua avec soin à l'étude de l'éloquence, en laquelle il surpassa tous les orateurs de son temps, et ne céda point même à son frère, qui avait passé pour le premier de tous; et il est sûr qu'il lui fut supérieur, au moins quant à la vivacité et à la véhémence du discours qui entraînait dans son sens tous ceux qui l'écoutaient. La première preuve qu'il donna de son éloquence, fut en défendant un de ses amis, nommé Vectius, devant le peuple, qui marqua une si grande joie en le voyant plaider, que les grands, toujours ennemis de sa famille, en conçurent dès lors de sinistres présages.

Il ne suivit pourtant point ces applaudissements populaires; et soit, comme l'écrit Cicéron, qu'il fût bien aise d'être éloigné de l'administration des affaires, ou soit que sa jeunesse lui fît croire qu'il avait besoin d'acquérir plus de mérite et de réputation, il s'en alla en Sardaigne où il servit en qualité de questeur du consul Oreste. Il s'y distingua par sa valeur, ses libéralités et sa douceur, qualités qui lui acquirent également le cœur des soldats et des peuples de cette province. Il obtint des bleds d'un roi d'Afrique, nommé Micipsa, dont les ambassadeurs étant arrivés à Rome, dirent au sénat, que leur roi avait envoyé des bleds à leur armée de Sardaigne, à la considération de Gracchus; ce qui irrita si fort cette compagnie, qu'elle crut dès ce jour être en droit de le perdre, pour éviter des désordres semblables à ceux que son frère avait excités.

Ce fut sans doute pour ce sujet qu'on l'accusa d'avoir eu part à certaine conspiration découverte en la ville de Frégelles, et étouffée et punie par le préteur Opimius, qui fut depuis l'auteur de la perte de Gracchus. On ne sait point précisément s'il avait contribué au soulèvement de ces peuples; mais Opimius qui était entièrement attaché au sénat, publia et persuada à tout le monde qu'il était l'auteur ou le principal complice de la révolte des Frégelliens, qui n'auraient jamais osé tenter une rébellion sans être assurés d'un puissant protecteur, qui leur faisait espérer la faveur du peuple romain. Il est sûr, au moins, qu'il eut besoin de tout son esprit pour justifier son innocence, ou véritable, ou prétendue, et pour effacer des esprits ces impressions nuisibles à sa réputation, et qui peut-être étaient absolument fausses.

La jalousie qu'il remarqua dans le sénat, l'injustice et la noirceur de ceux qui, pour le perdre, l'avaient mêlé faussement dans une conspiration, l'amour du peuple qui éclata plus d'une fois en sa faveur, le desir naturel de venger la mort indigne d'un frère illustre, la crainte de ne pouvoir éviter les pièges de ses ennemis, et peut-être certaine vision qu'on dit qu'il eut, l'obligèrent, malgré l'inclination opposée que lui donne Cicéron, à s'embarquer dans les affaires, et à briguer le tribunat du peuple qui était l'emploi propre aux grands desseins.

Il était jeune : j'ai dit qu'il n'avait guères plus de vingt ans quand son frère fut tué : il ne s'en était écoulé que dix quand il brigua le tribunat;

si bien qu'il n'en avait guères au-delà de trente. Il était bien fait de sa personne, et d'une taille imposante et majestueuse ; la parole facile, le ton de voix agréable, l'air un peu grave et sérieux, mais il savait au besoin le radoucir ; et ses civilités, pour être générales, ne laissaient pas d'être proportionnées à tout le monde ; instruit dans toutes les sciences et dans tous les arts, capable également de l'administration des affaires de la guerre, de la justice et du gouvernement ; expéditif d'ailleurs, et finissant dans un jour ce que les autres avaient peine à terminer dans un mois. Pour les mœurs, on ne saurait en trouver dans quelque autre que ce soit de plus pures, et de plus irréprochables ; patient, quand il ne s'agissait que de lui-même, jusqu'à l'insensibilité ; sobre au milieu des délicatesses qui l'environnaient ; libéral jusqu'à la profusion d'un patrimoine que son frère avait déja presque épuisé ; ennemi du mensonge et de la calomnie, dont il prenait soin de garantir ses plus cruels ennemis ; imitateur parfait de son frère dans l'amour qu'il avait pour l'équité, qui ne lui laissa jamais souffrir l'injustice sans la démasquer et sans la poursuivre, sous quelque voile qu'elle fût déguisée, et de quelque puissance qu'elle fût soutenue ; sévère pour lui-même et pour les autres ; différent en cela de son frère qui gardait pour lui seul toute son austérité ; se mêlant de toute sorte d'affaires, et voulant lui-même les toutes exécuter, persuadé avec raison que personne n'en était plus capable que lui ; ses ennemis même étaient forcés d'admirer la facilité

avec laquelle il répondait en même temps aux ambassadeurs étrangers, aux officiers de guerre, aux magistrats de justice, aux gens de lettres, et aux ouvriers, maçons et sculpteurs, etc. qui sans cesse avaient affaire à lui.

Tel que je viens de le dépeindre, et avec l'avantage d'un nom chéri parmi le peuple, il est peu surprenant qu'il obtînt le tribunat avec un concours infini de gens qui vinrent de toutes parts pour avoir part à cette élection, et qui montèrent jusque sur les toits pour avoir le plaisir de donner leur voix, que la multitude assemblée empêchait les derniers venus de donner dans la place. Les nobles et les riches tâchèrent inutilement de traverser l'élection d'un homme dont ils savaient bien qu'ils ne pouvaient pas être aimés, et dans lequel ils reconnaissaient tant de qualités propres à leur nuire.

Il ne tarda guère en effet à marquer les sentiments de vengeance que le sang de son frère lui demandait; et, la charge de tribun lui fournissant chaque jour des occasions de parler en public, on remarqua que dans toutes les harangues, il faisait toujours entrer la mort de son frère qui était un sujet bien propre à toucher le peuple, lorsqu'il était manié adroitement par un frère qui en était si touché lui-même, et par un des premiers orateurs qu'aient eus les Romains. Aussi, la pitié du peuple ému parut dans toute la ville; et il est peu de chose dont on n'eût pu le rendre capable, si dans ce temps on eût eu tout prêt pour exécuter.

Caïus se contenta pour lors de publier deux édits. Par le premier, il déclara infâme tout

homme qui avait été déposé d'une magistrature. On voit qu'il prétendit par-là ternir Octavius qui avait été déposé par son frère : il est vrai qu'il révoqua depuis cet édit, à la sollicitation de sa mère Cornélie qui le voulut ainsi, et à laquelle il me semble qu'Octavius appartenait un peu. Par le second édit, il déclara que tout magistrat qui aurait exilé un citoyen romain sans observer les procédures ordinaires, serait responsable de sa conduite au peuple, à qui seul le jugement en appartiendrait ; et cet édit était pour faire le procès à Popilius qui, étant préteur, exila tous les amis de son frère. Ce Popilius n'attendit pas le jugement du peuple, et se bannit lui-même pour un très-long temps.

Ces deux édits bien reçus furent bientôt suivis de plusieurs autres, tous favorables au peuple, qu'il publia l'un sur l'autre, et qui tous ensemble changeaient absolument la forme du gouvernement de la république. Il ordonna par l'un le repeuplement de plusieurs villes ; par un autre, il étendit le droit de citoyen romain à tous les peuples d'Italie jusqu'aux Alpes ; par celui-ci, il diminua considérablement le prix du bled en faveur des pauvres ; et enfin il confirma par un autre, le plus considérable de tous, ce que son frère n'avait pu achever, qui était de joindre aux sénateurs pareil nombre de chevaliers pour juger toutes sortes d'affaires, avec une égalité de pouvoir : si bien que cet édit étant passé, l'on ajouta à trois cents sénateurs qui composaient tout le sénat, trois cents chevaliers romains, dont le peuple laissa le choix au tri-

bun ; ce qui le rendit absolument le maître de la ville.

On peut penser quels égards on fut obligé d'avoir dans le sénat pour un homme qu'on haïssait pourtant, mais qu'on voyait si absolument gouverner, et sur lequel il était difficile d'attenter sitôt ; la mort toute fraîche de son frère lui faisant prendre des précautions, et le peuple paraissant en état de tout perdre et de tout ruiner au premier évènement.

Tout le monde s'adressait à lui en toutes sortes d'affaires ; le sénat était obligé de le consulter pour ses décrets, de peur qu'il ne les fît casser par le peuple ; et s'étant chargé de l'intendance des chemins, du repeuplement des villes et de la restauration des arts qui ne fleurissaient guères, on le vit travailler avec une diligence merveilleuse à une infinité de choses différentes, et presque incompatibles, qu'il faisait réussir avec une facilité surprenante.

Ses ennemis et ses envieux épluchèrent en vain le détail de sa conduite dans l'administration de tant d'affaires diverses ; ils ne purent jamais lui rien reprocher que cette ambition qui le faisait se charger de tout sans vouloir se reposer de rien sur personne ; et le public cependant lui resta obligé de tous ses soins, et sur-tout de cette belle réparation des chemins qui dura fort long-temps après lui, et qui fut l'un des plus beaux mouuments du soin que les Romains avaient de la commodité publique.

Cette beauté des chemins qu'il avait réparés était telle, qu'on ne cessait de s'en louer dans toute la ville. C'était peut-être de tout ce qu'il

avait fait pour le public ce qui méritait les moindres acclamations ; ce fut pourtant ce qui détermina le peuple à lui promettre confusément tout ce qu'il voudrait demander. Il profita de cette heureuse disposition ; et on l'entendit alors haranguer et remercier cette multitude, et sur la fin lui demander une seule grâce qu'il souhaitait passionnément d'obtenir. Plusieurs pensèrent qu'il demanderait le consulat, et sa confirmation au tribunat en même temps ; mais on fut surpris, lorsque, descendu dans la place, il alla prier chacun de faire consul Caïus Fannius, son ami. Ce désintéressement le fit aimer encore davantage ; on lui accorda sa demande pour Fannius ; et il fut lui-même confirmé tribun pour l'année suivante sans qu'il l'eût demandé ; quoiqu'il fût inouï qu'on eût jamais donné aucune charge à qui que ce soit sans la poursuivre dans la place.

Le sénat vit jusqu'à quel point s'était élevée la puissance de Gracchus, qu'il jugea peu différente de celle des rois. On chercha dans ce corps tous les expédients imaginables pour la détruire ou pour la diminuer. Après plusieurs tentatives inutiles, et après avoir employé les moyens qui paraissaient les plus propres à cet effet, ils s'avisèrent enfin, après beaucoup de réflexions, de celui qui paraissait le plus contraire à leur intérêt, mais qui était d'autant plus propre à leur dessein, qu'il était moins pénétrable ; et c'est ici, à mon sens, le tour de la plus fine et de la plus recherchée politique, qu'on trouve dans tout le cours des affaires de ce temps-là.

Ils recherchèrent l'amitié de Livius Drusus, collègue de Caïus Gracchus au tribunat, homme d'un mérite reconnu et d'une considération très-respectée dans les deux ordres; mais qui n'était sans doute pas exempt des sentiments d'envie et de jalousie, que l'autorité de Gracchus inspirait naturellement à tous ceux qui, dans une égalité de pouvoir, étaient obligés de lui céder en tout.

Les sénateurs donc lui représentèrent l'état chancelant où était la république, par la faveur immense de Caïus à laquelle rien ne pouvait résister, et qui infailliblement allait coûter la liberté même à l'état. « Il faut pourtant bien, lui dirent-ils, « se garder de vous opposer à ses lois, « comme fit Octavius à celles de son frère; il lui « en coûta sa réputation, et il acheva de ruiner les affaires du sénat. Il faut, au contraire, « ajouter à toutes les lois qu'il publiera en fa- « veur du peuple quelque chose de plus favo- « rable; de telle sorte, qu'au lieu qu'il n'a pro- « posé que le repeuplement de deux ou trois villes, « vous le proposerez de douze; au lieu du prix « qu'il a mis au bled distribuable aux pauvres, « il faut le diminuer encore de la moitié, et « ainsi de tout le reste, etc... Vous rendrez « par-là inutile toute la flatterie dont il use en- « vers le peuple qui, à mesure que vos fa- « veurs seront plus grandes que les siennes, sera « obligé de vous aimer davantage; et vous le ré- « concilierez parfaitement avec le sénat, que « Caïus veut détruire, si vous ajoutez à toutes « vos ordonnances, que c'est du consentement et « de l'avis du sénat. »

Cette adresse réussit merveilleusement. Livius Drusus flatta le peuple, et le peuple aima Drusus, et commença à ne plus tant haïr le sénat. Ce qui augmenta même son estime pour Drusus, c'est qu'il refusa constamment toutes les commissions qu'on voulait lui donner pour l'exécution de ses édits; là où Gracchus, au contraire, prenait toute l'administration pour lui; ce qui lui donnant un maniement d'argent, ne laissait pas de lui susciter, quelqu'irréprochable qu'il fût, des calomniateurs. Telle fut la commission qu'il prit du rétablissement de Carthage, détruite depuis peu par Scipion, qui l'obligea de passer en Afrique, voyage qui fut, à mon sens, une des plus grandes fautes qu'ait faites le tribun qui, dans le temps que ses ennemis mettent tout en usage pour détruire sa faveur auprès du peuple, quitte la partie, et s'éloigne, laissant ses intérêts au caprice d'une populace légère et inconstante.

Il ne faut pas aussi douter que Drusus ne profitât avec esprit de cette absence, qui fut précédée immédiatement par un évènement qui aida beaucoup à la diminution du crédit de Gracchus; et qui est l'un des endroits de sa vie qu'on a le plus besoin de justifier, si l'on veut le rendre tout-à-fait innocent.

C'est la mort du second Scipion dont je veux parler, arrivée sous le consulat de M. Aquilius et de C. Sempronius. Cet homme, le plus estimé et le plus grand personnage de la republique, fut trouvé mort dans sa maison, sans aucune autre marque de la cause de cette mort

que quelques coups dont on aperçut à peine les meurtrissures.

Fulvius, ennemi de cet homme illustre, avec lequel il avait eu de grandes contestations le jour d'auparavant dans la tribune aux harangues, fut soupçonné d'être l'auteur de cet attentat; d'autant plus vraisemblablement que Fulvius était un homme violent, séditieux, capable de pareille entreprise, et qu'il appréhendait Scipion, avec d'autant plus de raison, que son crédit était plus grand, et qu'il avait résolu de le perdre. C. Gracchus, ami particulier de Fulvius, qu'il avait fait nommer commissaire avec lui pour le département des terres, ne fut pas exempt de soupçon d'avoir eu part à cette mort. On savait les engagements différents où ils étaient; on savait le ressentiment que conservait Gracchus contre Scipion, pour avoir approuvé le meurtre de son frère; on savait l'obstacle puissant que mettaient l'estime et la réputation de Scipion aux entreprises et aux projets de Caïus. Il avait couru d'ailleurs certain bruit que Sempronia, femme de Scipion et sœur de Gracchus, avait fait l'essai de quelque poison; et de plus on jugeait que Fulvius, qu'on ne doutait point complice du crime, ne s'en serait pas chargé tout seul, et sans l'appui d'un homme qui disposait de l'esprit du peuple. En effet, ce peuple qui adorait encore Gracchus, et qui craignit qu'il ne fût trouvé complice de cette mort, empêcha, pour éviter de fâcheux éclaircissements, qu'on fît des informations; et la mort du plus grand des Romains (cet homme qui, après deux consulats, après la

prise de Carthage et de Numance, ces deux terreurs de Rome, après plusieurs triomphes et plusieurs grandes actions, vit élever sa patrie au-dessus de tous les Etats du monde par son ouvrage) ne fut ni vengée, ni poursuivie; on ne fit ni procédure ni perquisition : dernier excès de l'amour du peuple pour Gracchus.

Cela n'empêcha pas que tout le sénat ne criât contre un pareil attentat. Plusieurs parmi le peuple conçurent une diminution d'estime pour Caïus, dès qu'ils le soupçonnèrent d'être l'auteur d'un crime si énorme; et le soupçon passa presque depuis en certitude, parce qu'on jugeait avec raison qu'il aurait voulu lui-même qu'on eût poursuivi cette affaire pour se laver d'un tel doute, s'il avait cru pouvoir paraître innocent.

Ceux qui l'ont cru véritablement l'auteur ou le complice de cette mort, ont avancé aussi que toute la famille des Scipions avait trempé dans la conjuration contre son frère, dont Nasica n'avait été que l'exécuteur, et ils ont cru par-là pouvoir, en quelque façon, justifier sa vengeance.

Il laissa les choses dans cet état lorsqu'il alla repeupler Carthage, qu'il appela depuis Junonia. Quelques-uns pensèrent qu'il avait cru devoir s'éloigner de Rome pour effacer par son absence l'idée du crime dont on l'accusait, ou pour s'épargner à soi-même les images affreuses que son attentat lui présentait dans un lieu où il trouvait chaque jour des sujets de remords et de repentir.

Cependant Drusus profitant de la conjoncture de cet éloignement, travailla puissamment

à le détruire dans l'esprit du peuple : il se garda pourtant bien de se déclarer jamais contre lui ; mais, après avoir flatté ce dernier ordre par tous les endroits les plus outrés, il crut porter une atteinte mortelle à l'estime qu'on avait pour Gracchus, en se déchaînant contre Fulvius, que tout le monde savait être son ami intime.

Il observa de grands ménagements dans les déclamations qu'il fit contre Fulvius ; car, dans le dessein qu'il avait de faire dériver une grande partie de la haine publique sur Gracchus, il prit soin qu'on ne s'aperçût point de son dessein ; et pour cela il ne parla jamais de la mort de Scipion, que chacun savait être l'attentat le plus noir de Fulvius, de peur qu'on ne reconnût qu'il voulait renouveler le souvenir d'un crime que le peuple avait voulu ensevelir en faveur de Caïus. Il accusa seulement Fulvius d'avoir voulu soulever les peuples d'Italie, d'avoir sollicité les alliés à l'infraction des traités. Il fit remarquer le caractère toujours factieux d'un homme que ni la dignité consulaire dont il avait été honoré, ni les grâces que le sénat et le peuple lui avaient souvent accordées, n'avaient pu ramener au goût d'une vie paisible. Il peignit Fulvius emporté et violent, cherchant toujours à profiter dans le désordre de la chose publique, et à accommoder le mauvais état de ses affaires, que ses partis, ses cabales et ses débauches continuelles avaient tout-à-fait ruinées.

Chacun reconnut le caractère de Fulvius, et l'on se ressouvint d'autant plus de l'assassinat de Scipion, que Drusus avait pris plus de soin

de le taire. Le peuple se déclara ouvertement contre lui, et voulait qu'on lui fît son procès pour donner satisfaction au sénat, dont Drusus lui faisait si souvent remarquer les faveurs et les déférences.

Ainsi, les affaires de Gracchus se ruinaient tout-à-fait par la disgrâce d'un homme qui était comme sa créature. Il reçut en Afrique les nouvelles de ce prodigieux changement; et ne croyant pas devoir retarder davantage son retour, il arriva à Rome après soixante-dix jours d'absence.

Il reconnut en arrivant la faute qu'il avait faite de s'éloigner; et pour tâcher de la réparer, il quitta sa maison qui était au mont Palatin, et vint se loger tout près de la place, où il pourrait plus facilement faire sa cour au petit peuple dont ce quartier était rempli.

Il publia d'abord, pour regagner les bonnes grâces du peuple, le reste des lois qu'il avait projetées, toutes plus opposées et plus funestes au sénat.

On concevrait difficilement combien le peuple qui l'avait presque oublié, et qui, pendant son absence, s'était rangé du parti de Drusus et du sénat, fut changé en le voyant; et combien de marques de tendresse et d'empressement il en reçut: variété toujours éprouvée, et toujours fatale à ceux qui n'en sont pas assez convaincus.

Il destina, sans perdre de temps, un jour pour faire approuver toutes ses lois; et l'on vit arriver pour cette approbation une si grande quantité d'étrangers à Rome, que l'on ne douta point du

succès de tout ce qu'il plairait à Gracchus de proposer. Le sénat, pour éluder cette multitude, persuada au consul de faire crier à son de trompe que tout ce qu'il y avait à Rome de gens qui n'étaient pas naturels Romains, eussent à vider dans le jour; et ce fut la première fois qu'on vit ordonner que les amis, les alliés et les citoyens même, eussent à sortir de la ville.

Le tribun Gracchus fit afficher la cassation du mandement du consul, et permit à tous ceux qui voudraient, de rester dans la ville; et promit même de les protéger contre les insultes qui pourraient leur être faites, ce qu'il n'exécuta point trop ponctuellement; car les licteurs du consul ayant mis en prison un étranger, il dissimula l'injure: et, soit qu'il ne fût pas assez fort pour le soutenir, ou qu'il craignît d'allumer sitôt la guerre civile, il est sûr qu'il ne fit aucun mouvement; et cela ne lui porta pas un léger préjudice dans l'esprit du peuple.

Cependant Opimius fut fait consul, cet homme tout dévoué au sénat, et l'ennemi de Gracchus depuis la conspiration de Frégelles, dont il l'avait accusé d'être l'auteur. Toujours déterminé à le poursuivre, il effaça, le lendemain de son installation, plusieurs de ses lois; il cassa entr'autres celles du repeuplement de Carthage, dont il rendit le tribun responsable.

Cette manière hardie et peu ménagée d'un homme qu'on connaissait naturellement aussi ferme qu'entreprenant, fit prévoir à tout le monde l'embrasement qui allait suivre cette première étincelle; et en effet, Gracchus ayant

assemblé ses amis, parmi lesquels Fulvius tenait le rang le plus considérable, il fut résolu d'amasser des gens pour s'opposer aux voies de fait du consul, qui venait de faire entrer dans la ville des troupes qui lui étaient dévouées. L'on ne douta plus dès lors des malheurs qui allaient arriver, sur-tout depuis que Cornélie, la mère de Gracchus, l'eut exhorté elle-même en public à ne plus souffrir les insultes du consul, et à se ressouvenir qu'un même esprit et un même sort était réservé à son frère et à lui, et qu'il ne devait point refuser au peuple opprimé une vie qu'elle ne lui avait donnée que pour le bien et pour la liberté publique; que pour elle, quelque grande que fût la douleur que sa perte lui causerait, ainsi qu'avait été celle de son frère, elle ne se croirait pourtant pas trop malheureuse d'avoir mis au jour deux enfants qui auraient vécu et seraient morts les protecteurs de la liberté publique. Liberté, nom équivoque, dont tous les factieux se servirent toujours.

Les choses étaient dans cet état quand le jour fixé pour la révision des lois étant arrivé, chacun des deux partis se trouva dès le grand matin au Capitole. Le consul Opimius y sacrifia; et l'un de ses licteurs, portant les entrailles de la victime, et passant près de Fulvius : « Faites « place, dit-il, mauvais citoyen que vous êtes, « aux gens de bien. » Il accompagna ces paroles de quelques gestes menaçants, qui irritèrent Fulvius, et le peuple encore plus que lui; de sorte que se trouvant tous indignés des insolences du licteur, qui avait osé s'en prendre à un

homme consulaire, ils se jetèrent tous sur lui, et il fut tué dans cette émeute. Caïus Gracchus en reprit aigrement le peuple; mais Opimius n'eut aucun égard à ce désaveu, et représenta, avec sa vivacité ordinaire, que rien ne pouvait être paisible sous les magistratures des Gracques, puisque les sacrifices les plus saints étaient pollués par le meurtre de ceux qui y servaient. Une grande pluie qui survint tout-à-coup, et qui sépara nécessairement tout le monde, empêcha qu'on ne vît dans ce jour la fin de cette affaire.

Mais le lendemain Opimius assembla le sénat dès le grand matin, et il prit soin de faire paraître à la porte de la salle le corps sanglant du licteur, sur quoi le consul demanda justice au sénat.

Il ne laissa pas de se trouver dans ce corps quelques personnes sages et dépouillées de passion, qui représentèrent que, quoique l'attentat commis en la personne d'Antyllus fût très-blâmable, on devait pourtant considérer que le tribun n'y avait eu aucune part, et qu'il avait au contraire repris très-durement ceux qui l'avaient commis; que d'ailleurs, le licteur s'était attiré son malheur par une insolence punissable à l'égard d'un homme consulaire, tel que Fulvius; et qu'après tout, l'on avait vu depuis peu tuer Tiberius Gracchus, tribun du peuple, et jeter son corps dans le Tibre, sans procédure et sans information, sans que pourtant on eût songé à venger cette mort; et que ce serait marquer trop de partialité de prétendre venger celle d'un homme vil, tel qu'un licteur.

Ce discours ne fit aucun effet sur la plus grande partie du sénat, animée par Opimius, qui, ayant fait opiner dans l'ordre, il fut fait un décret ou sénatus-consulte, à la pluralité des voix, par lequel, eu égard à l'urgente nécessité, le sénat donnait tout pouvoir au consul, et lui permettait d'agir souverainement et sans procédure, en tout ce qui lui semblerait utile à la république, et à exterminer les tyrans.

Tel fut le décret du sénat, ou, pour mieux dire, tel fut le signal du combat, et le commencement du carnage; car Opimius qui avait résolu la perte de Gracchus, se servant de tout le pouvoir qu'on venait de lui donner, ordonna que tous les sénateurs prissent les armes, et à tous les chevaliers romains, qu'ils eussent à se trouver le lendemain matin avec deux de leurs serviteurs armés au Capitole, pour y être employés aux besoins de la république.

Fulvius, de l'autre côté, assembla tous ses gens; car le peuple, sur lequel on aurait pu compter, avait disparu depuis le dernier décret du sénat. Gracchus, considérant la lâcheté de ceux qu'il avait soutenus avec tant de chaleur, ne put s'empêcher d'exprimer sa douleur, s'étant arrêté devant la statue de son père. « Vous m'avez « donné le jour, lui dit-il, pour soutenir ce « peuple que vous avez vu libre. Je n'ai rien « omis pour lui conserver cette liberté: mon « frère a péri pour cette cause; je vais périr de « même, avec le chagrin de voir l'insouciabilité « où l'on est pour ce qui me coûtera la vie. »

Cette action touchante ranima un peu la populace endormie, et plusieurs s'étant joints aux

troupes que le tribun avait dans la ville, il fut fait une garde exacte à la maison de Gracchus et à celle de Fulvius; il y en avait une d'autre part à celle du consul; et l'on vit à Rome l'image de la plus vive guerre, sans qu'il y eût d'autres ennemis que ses propres citoyens.

Les troupes de Fulvius s'armèrent des dépouilles des Gaulois, que Fulvius avait vaincus l'année de son consulat, et qui étaient attachées aux parois de sa maison; et après de grands cris, elles allèrent s'emparer du mont Aventin.

Caïus, au contraire, sortit en robe longue et sans armes pour ne rien changer à sa coutume, et ne pas paraître avoir part aux fureurs de la sédition. Il s'échappa des mains de sa femme Licinia, qui voulut en vain l'arrêter, et qui, revenue d'un évanouissement que sa fuite lui causa: « Il part, dit-elle, pour une guerre où « il périra infailliblement, sans que je puisse es- « pérer la ressource de pouvoir me consoler de sa « perte par la gloire qu'il y aura acquise. »

Le tribun cependant se faisant une idée de tous les malheurs qui allaient commencer, et concevant une juste horreur pour tout le sang qu'on allait si cruellement répandre, persuada à Fulvius d'envoyer au consul le plus jeune de ses enfants, qui était d'une beauté merveilleuse, avec ordre de demander des propositions de paix et d'accommodement; et le beau et jeune garçon arriva effectivement au sénat, avec un caducée à la main, qui était la marque de sauvegarde qu'on donnait aux hérauts. Il se présenta à Opimius avec beaucoup d'humilité; et après

avoir marqué par ses larmes la douleur que son parti ressentait des désordres présents, il leur dit qu'il venait pour recevoir des paroles de paix et de réconciliation.

La plupart des assistants étaient d'avis qu'on envoyât des députés au tribun et à Fulvius, et qu'on traitât pour épargner le sang romain; mais Opimius qui, à cette marque de soumission, reconnut leur faiblesse, lui répondit avec l'autorité dont il était revêtu : que ce n'était point à des criminels et à des rebelles de traiter de paix ni de réconciliation pour amuser le sénat; mais que s'ils venaient eux-mêmes en état de suppliants, se soumettre à la justice, peut-être le sénat pourrait s'adoucir à leur égard, et leur pardonner une partie de leur attentat; qu'au reste, il lui défendait de plus venir porter de parole qu'aux conditions qu'il venait de lui prescrire.

Le tribun voulait aller lui-même remontrer au sénat ses injustices et ses violences; mais il fut retenu par tout son parti, si bien qu'on se contenta d'y renvoyer le jeune fils de Fulvius, que le consul fit arrêter sans vouloir l'entendre; et, ne cherchant qu'à combattre, il marcha avec ses troupes, dont quelques Candiots faisaient la tête contre Fulvius. Celui-ci vit, avec la dernière douleur, sa conduite et sa valeur inutiles par la lâcheté des siens, qui ne purent soutenir un moment l'attaque du consul : de sorte qu'il fut contraint de se sauver comme il put; et ayant été trouvé dans une petite étuve où il s'était caché, il y fut tué avec son fils aîné.

Ce bon succès d'Opimius épouvanta tout le parti du tribun ; et l'amnistie que le consul fit publier pour tous ceux qui l'abandonneraient, acheva de faire quitter Gracchus à tous les siens; si bien que le défenseur du peuple, cet homme qui avait tant de mille citoyens sous sa protection, resta seul avec quelques-uns de ses amis, qu'il ne voulut point commettre à un combat si inégal. Il est cependant peu concevable combien cet homme qui avait marqué tant de vivacité et tant de valeur en diverses occasions, marqua d'indolence et d'insensibilité dans celle-ci. Il entra dans le temple de Diane. « Déesse, « lui dit-il, que le peuple pour qui je me suis « sacrifié, sente à jamais l'effet de son ingra- « titude ; et que les fers qu'on lui fera porter « soient tels, qu'il ne sorte jamais de son escla- « vage. » Souhait qui fut depuis très-exactement accompli. Se saisissant ensuite de son épée, il voulut s'en frapper, quand ses deux plus fidèles amis la lui arrachèrent des mains, et l'encouragèrent à fuir. Il suivit leur avis ; et ce fut dans cette fuite que Pomponius et Licinius firent tant de belles actions pour empêcher la prise du tribun que ses ennemis poursuivaient. Enfin, ne pouvant plus être secouru, tous ses amis morts ou pris, avec la douleur d'un homme abandonné et trahi par ceux dont il défend la cause, il se jeta dans un bocage consacré aux Furies, où son serviteur Philocrates le tua, et se tua lui-même en même temps.

Ceux qui le poursuivaient, coupèrent sa tête ; et comme on avait promis à quiconque l'apporterait, ou celle de Fulvius, autant pesant d'or,

on lui arracha la cervelle, et on y subrogea du plomb, qui la fit peser dix-sept livres. Le corps, et ceux de trois mille qui périrent dans ce malheureux désordre, furent jetés dans le Tibre. Licinia, sa femme, fut privée de son douaire, et, pour comble d'inhumanité, on fit mourir le jeune fils de Fulvius qu'on avait arrêté, et qui n'était coupable que d'être le fils malheureux d'un ami du tribun.

Après toutes ces cruautés, Opimius, glorieux de ses exploits, osa faire bâtir un temple qu'il dédia à la Concorde. Quelle concorde, qui coûtait à la ville tant de sang! Bientôt après, il fut accusé de concussion, et convaincu d'une trahison dans une ambassade au roi Jugurtha. Il mourut bientôt après dans l'ignominie publique, et chargé de la haine du peuple qui, revenant de ses ingratitudes, éleva d'inutiles statues aux deux Gracques, et consacra vainement les lieux de leur mort.

Telles furent les entreprises et la mort des deux fils de Tiberius Sempronius Gracchus, petit-fils de Scipion, qui, par un effet de leur destinée, moururent dans les désordres civils du vivant de Cornélie, leur mère. On a dit d'eux, qu'ils auraient pu obtenir sans peine, et par leur mérite propre, tout ce qu'ils tâchèrent vainement d'acquérir par la force et par la sédition; et il n'est pas encore décidé s'ils étaient coupables d'ambition, ou purement zélés pour la liberté du peuple.

FIN.

17-027

E801
B582p